Canadiana

V. J. & M.

ANNALES

DU

MONASTÈRE

DE

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

DU

Bon Pasteur d'Angers

DIT

ASILE SAINTE DARIE

A

MONTREAL

1870—1900

MONTRÉAL

RUE FULLUM

PERMIS D'IMPRIMER :

Z. RACICOT
V. G.

Montréal, 4 décembre 1900

A

LA TRÈS HONORÉE MÈRE

MARIE DE SAINTE MARINE

TROISIÈME SUPÉRIEURE GÉNÉRALE

DE LA

CONGRÉGATION DE N.-D. DE CHARITÉ

DU

BON-PASTEUR D'ANGERS

SES FILLES

DE L'ASILE STE DARIE A MONTRÉAL (CANADA)

DÉDIENT RESPECTUEUSEMENT

CET HUMBLE RÉCIT DES ÉVÉNEMENTS LES PLUS MÉMORABLES

ACCOMPLIS DANS LEUR MONASTÈRE DEPUIS SA FONDATION

(MARS 1870) JUSQU'A CE JOUR (JANVIER 1900)

AVANT-PROPOS

Les annales de notre établissement de la rue Fullum, que nous publions aujourd'hui, n'auront guère d'intérêt que pour nous très probablement. Les faits, qui y sont enrégistrés, semblent pour la plupart d'assez minime importance, et n'être que la répétition, avec quelques légères variantes, de ce qu'on a vu ailleurs bien souvent. Rien de plus vrai ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il en est à peu près ainsi de n'importe quelle histoire, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une famille religieuse, d'une société quelconque et même d'un peuple, petit ou grand. Cela tient à ce que l'homme, ne changeant point de nature, se montre nécessairement toujours le même dans ses principaux traits, sous l'action des mêmes influences dans le même champ d'activité. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit l'Ecclésiaste, et le passé revivra dans l'avenir.

Pour la société comme pour les individus, la vie ne se compose dans sa majeure partie que de petites actions, et les familles religieuses n'échappent point à cette loi. Malgré cela, il y a toujours, pour un observateur attentif et sérieux, grand intérêt à voir repasser sous ses yeux ces mêmes petites actions, parce qu'il ne se lasse pas d'admirer quelles nombreuses variétés de formes elles revêtent, suivant les diverses affections qui les font naître et les différents degrés d'intensité de chacune de celles-ci.

Pour le chrétien qui aime Dieu et qui se réjouit de le voir glorifier, l'intérêt croit bien davantage quand il voit agir des personnes qui, sans autre ambition que de lui plaire, visent

continuellement au plus parfait. C'est alors que les actes, sous l'empire de cette force mystérieuse, qu'on nomme la grâce et qui ne fait qu'attirer suavement sans contraindre jamais, tout en paraissant extérieurement les mêmes, portent néanmoins des empreintes différentes de la même beauté. La volonté, qui embrasse le bien, a pu tendre vers lui et en réalité elle s'y est portée par des mouvements multiples, et la grâce, qui l'a secondée dans ces mouvements, s'est appropriée à chacun d'eux d'une façon merveilleuse, de sorte que les actes, qui ont été la résultante de ces deux forces, demeurent substantiellement les mêmes, portent le même cachet, mais se distinguent tous les uns des autres par quelque nuance d'une beauté particulière. C'est ainsi qu'une mélodie, quoique chantée par des centaines ou des milliers de voix, reste toujours ce qu'elle est ; cependant, elle est rendue d'une manière différente par chacune de ces voix qui lui imprime son timbre particulier.

De même donc que l'on aime à entendre exécuter les mêmes motifs par différents musiciens, parce que chacun d'eux à sa manière à lui de toucher son instrument et de lui faire rendre une expression, de même aussi on se plaît à voir les mêmes actes de vertu se reproduire chez les personnes pieuses, parce que chacune d'elles les met, en les posant, sous un jour spécial où ils prennent une grande variété de teintes, toutes pleines de charmes.

Et puis, quel vivifiant plaisir l'on éprouve à constater que toute œuvre, chère au cœur de Dieu, pour prendre racine ici-bas et s'y développer vigoureusement, a toujours l'humble grain de sénevé pour point de départ ! Quel sujet aussi de louer, de bénir Dieu et de lui rendre d'immortelles actions de grâces, lorsqu'on contemple sa sagesse infinie se jouant au milieu de toutes les volontés de l'homme, parfois si opposées et si contradictoires, les fléchissant sans jamais les briser, les faisant toutes servir, même celles qui lui restent rebelles, au parfait accomplissement de ses desseins ! Et c'est quand l'homme, qui veut le servir, se trouve comme cloué dans l'impuissance au milieu d'obstacles et de dif-

ficultés inextricables, que Dieu se sert de cette impuissance même pour en faire merveilleusement jaillir un résultat, un succès tout-à-fait inespéré.

Outre ces raisons, il en est d'autres, mais personnelles celles-là, qui nous engagent à publier ces annales. Nous aimons notre établissement comme l'abeille aime sa ruche. Tout ce qui s'y est fait, surtout pour le fonder, est pour nous rempli d'attraits. Ce sont des souvenirs de famille, que nous nous plaisons à caresser, surtout ceux qui portent l'empreinte du sacrifice et de la douleur. Ils rendent plus ferme notre espérance dans le Dieu de toute miséricorde ; ils nous sont un encouragement et une exhortation pour le présent ; ils nous font espérer de nouvelles et plus abondantes bénédictions dans l'avenir.

NOTRE-DAME DE CHARITÉ

DU

Bon Pasteur d'Angers

MISSION DE SAINTE DARIE

A

MONTREAL

PREMIERE ANNEE

— 1870 —

Commme on le lit dans les annales de notre Monastère Provincial, " en 1868, Mgr Ignace Bourget avait fondé un asile en faveur des femmes qui en sortant de prison, voulaient être enrôlées parmi les pénitentes. Les sœurs de la Miséricorde en furent d'abord chargées ; mais elles en abandonnèrent ensuite la direction. Alors M. l'abbé Arraud et M. le curé Huberdeault proposèrent à Monseigneur de nous le confier. Sa Grandeur accepta sur le champ. Il restait à faire l'acquisition de la propriété. La mai-

son était de peu de valeur, petite, et avait besoin d'être réparée, mais le terrain était spacieux : on l'estimait à 4000 piastres. Ce terrain agréablement situé au pied du courant sur la rue Fullum, à une demi-heure de marche de notre monastère, avait environ deux arpents de largeur sur cinq de profondeur. Il contenait une belle prairie traversée par un ruisseau, un verger et un vaste jardin. Plusieurs généreux bienfaiteurs nous vinrent en aide en cette circonstance. M. J. A. Martineau, ancien curé, nous promit $4000 avec la seule obligation de lui en payer l'interêt six pour cent, sa vie durant ; et il en déposa de suite deux mille. M. le curé G. Huberdeault nous fit don de $200. M. Arraud fit faire à la maison les réparations nécessaires. Elle ne pouvait contenir qu'une vingtaine de personnes ; de plus, les religieuses devaient conformément à nos saintes règles, avoir leurs appartements entièrement séparés de ceux des pénitentes. Notre bon père fit donc bâtir une allonge pour la communauté. "

Nous prîmes possession de ce nouvel établissement le 30 mars 1870. Plusieurs citoyens charitables s'empressèrent en cette occasion de nous rendre service, entr'autres M.M. J. Payette et J. B. Saint Louis. Ils firent plusieurs voyages avec leurs voitures pour nous transporter, nous et notre humble ménage, à notre nouveau monastère. M. G. Huberdeault, curé de St Vincent de Paul de Montréal, et M Chs Beaubien, son vicaire, se montrèrent d'une grande bienveillance à notre égard. Ils vinrent nous souhaiter la bienvenue, dès notre arrivée, et veillèrent à ce que rien ne nous manquât. Plusieurs fois dans le cours de l'an-

née, ils nous renouvelèrent ces témoignages de gracieuse sollicitude.

Les sœurs de la Providence, que nous fûmes heureuses de trouver dans notre voisinage, nous visitèrent aussi et eurent pour nous les plus délicates attentions. Nous leur en avons toujours gardé une profonde reconnaissance. Nous devons la même gratitude aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui nous firent présent d'ornements sacrés et nous vinrent généreusement en aide en plusieurs circonstances.

Les religieuses fondatrices de notre mission de la rue Fullum, au nombre de six, furent notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène Larivière, qui fut installée supérieure le 30 avril, par M. le chanoine E. C. Fabre, supérieur de notre communauté ; nos chères sœurs Marie de St Célestin Martin, assistante, Marie de Ste Domitille Larose, Marie de St André Corbeil, Marie des Anges Deschambault et Marie de Ste Perpétue Guilbeault.

Dieu voulut nous montrer de suite qu'il avait notre œuvre pour agréable, car dès le lendemain de notre arrivée, Madame la supérieure de l'asile du Sacré-Cœur nous amena une pénitente. C'était une jeune personne, récemment sortie de prison, qui désirait se corriger et s'affermir dans l'accomplissement du devoir. Son exemple fut bientôt suivi par plusieurs autres, si bien qu'à la fin de l'année nous eûmes la consolation de compter dix-sept pénitentes à la classe, et c'était véritablement tout autant que nous pouvions recevoir, vu l'exiguité du local.

Le 26 octobre, M. l'abbé Arraud fit creuser les fon-

dations d'une allonge de 18 pieds sur 20 à notre petit monastère, ce qui nous donna une salle de communauté, une cuisine, un réfectoire et à chacune sa cellule. Pendant cette première année nous reçûmes les soins médicaux de la charité de M. le docteur De Bonald.

Avant d'aller plus loin, nous croyons opportun et très convenable d'entrer dans quelques détails à propos de celle qui, depuis mars 1870 jusqu'en août 1898, espace d'un peu plus de 28 ans, fut notre vénérée, très aimée et très honorée supérieure, Marie de Ste Hélène Larivière.

Elle naquit à Montréal le 28 mars 1838, du mariage d'Abraham Clément dit Larivière et d'Adélaïde Marcil. Elle reçut son éducation à notre monastère de la rue Sherbrooke, où il y avait alors un pensionnat pour les jeunes filles. Elle y fit sa première communion et reçut la confirmation des mains de Mgr Bourget, de sainte mémoire. En 1854, elle quittait le pensionnat pour retourner auprès de ses bons parents dont elle était tendrement aimée

Après un séjour de cinq ans à la maison paternelle, pendant lequel elle eut la douleur de perdre sa mère, elle entra au noviciat du Bon-Pasteur, en juillet 1859. Le bon M. Larivière pleura longtemps le départ de cette chère enfant ; mais, en parfait chrétien, il avait toujours compris qu'elle n'était près de lui qu'un dépôt qu'il faudrait remettre à Dieu au premier signe de sa volonté.

Devenue professe, sœur Marie de Ste Hélène Larivière eut à remplir la charge de maîtresse de nos chères Madeleines, et plus tard celle de maîtresse

des novices. Enfin, lorsqu'il s'agit de l'œuvre si difficile de la conversion des prisonnières et de leur amendement, ce fut elle qu'on désigna comme la plus propre à mener cette œuvre à bonne fin. On ne se trompait point ; elle en fut l'âme et le cœur comme le fera voir la suite de ces annales.

DEUXIEME ANNEE

— 1871 —

De notre arrivée en mars au mois de novembre 1870, nous n'eûmes guère à souffrir dans notre nouveau monastère. Il fallait bien s'attendre à y rencontrer beaucoup de petits inconvénients, lesquels, en définitive, auraient le précieux avantage de nous maintenir dans l'esprit de mortification et de nous la faire pratiquer. Mais lorsque l'hiver arriva avec son cortége de froides sévérités, nous trouvâmes que nous étions amplement servies sous ce rapport. Nos ressources étaient fort limitées : elle provenaient de la couture de huit pénitentes. Comme nous ne pouvions pas même nous procurer le strict nécessaire avec le prix de ce travail, nous fûmes obligées d'économiser sur tout et en particulier sur le chauffage. Trois poëles, dont l'un était à la classe des pénitentes, chauffaient la chapelle, la salle de communauté, les dortoirs, parloirs et réfectoires.

Pour empêcher l'eau de geler dans les burettes pendant la messe, il fallait les tenir près du feu. Nous avions chaque matin à briser la glace dans nos pots-à-l'eau, et notre toilette se faisait d'une façon très rafraîchissante. Au réfectoire, c'était la même quantité de chaleur ; si nous n'étions pas exactes à nous y rendre au premier coup de cloche, nous nous exposions à trouver notre maigre service à demi gelé.

Comme nous, les pénitentes eurent à souffrir du froid. Le plafond de leur dortoir était presque continuellement couvert de frimas. Les semaines de lavage surtout étaient loin d'être agréables. N'ayant pas de lieu propre au séchage du linge, nous devions le prendre tout gelé du dehors, en étendre la plus grande partie dans le dortoir des religieuses, et le reste dans la sacristie et la salle de communauté. C'est ainsi que toutes les trois semaines environ, nous eûmes à passer deux ou trois jours dans une atmosphère très humide. La pauvre sœur lingère était particulièrement à plaindre, car elle était obligée, au temps du lavage, de veiller presque toutes les nuits pour retourner le linge, l'éloigner du poële lorsqu'il était séché, et le remplacer par d'autre. Au milieu de ces mortifications qu'une très miséricordieuse Providence nous imposait, s'il nous arrivait d'être tentées de nous plaindre, une seule pensée suffisait pour nous faire voir tout couleur de rose : le purgatoire.

Enfin l'hiver passa et avec lui la plupart de nos petites misères. Nous allions nous en réjouir quand d'autres survinrent. Sous l'action du dégel, le toit de la maison, troué comme un tamis, laissa passer l'eau de toutes parts, et ce ne fut pas petite besogne de

surveiller toutes les gouttières et de parer à leurs inconvénients. Les beaux jours du printemps finirent par arriver. Une douce température, un brillant soleil, de la verdure et des fleurs par ci par là nous dédommagèrent des ennuis et des rigueurs de l'hiver, et nous les firent même oublier.

A la fin de mars, M. l'abbé Huberdeault, qui nous avait desservi avec tant de charité, quitta la cure de St Vincent de Paul pour aller au secours de nos compatriotes fixés aux États-Unis, où beaucoup de centres canadiens manquaient de prêtres de leur langue. Son départ nous affligea vivement. Il avait toujours été si bon pour nous, nous avait si souvent et si généreusement rendu service ! Nous lui offrîmes, à cette occasion, et nous ne pouvions faire davantage, l'expression de notre profonde reconnaissance et les vœux ardents que nous formions pour son bonheur. M. l'abbé M. Lavallée, curé de St Zotique, fut nommé pour le remplacer, et il prit possesion de sa nouvelle cure le premier mai.

Quelques jours après, nous fûmes honorées de la visite de Mgr E. A. Taschereau, nouvel archevêque de Québec. Il était venu recevoir le pallium dans l'église de Notre-Dame à Montréal. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Laliberté, son secrétaire, et de plusieurs Messieurs de l'évêché de Montréal. Elle nous bénit après nous avoir encouragées par de brèves, mais sympathiques paroles.

N'oublions pas de mentionner un fait qui ne contribua pas peu à nous faire aimer davantage notre pauvre chapelle. Le Jeudi-Saint, 28 mars, M. le chanoine E. C. Fabre, notre vénéré supérieur, avec l'au-

torisation de Mgr de Montréal, y érigea le chemin de la croix.

Au mois d'août, nous eûmes à verser des larmes à l'occasion d'un départ et d'une séparation. Notre chère sœur Marie de Ste Domitille Larose nous quitta pour aller dans l'Amérique du Sud, en compagnie de six autres sœurs, fonder une maison du Bon-Pasteur à Lima, capitale du Pérou. Cette fondation exigea de nombreux sacrifices, dont la jeune et courageuse missionnaire prit sa bonne part. D'un excellent jugement, bien entendue dans la gestion des affaires et pleine d'activité, elle donna à l'œuvre une telle impulsion qu'elle grandit et progressa comme par enchantement. Les Péruviens l'avaient en singulière estime et l'admiraient. Plus tard elle devint supérieure du Collège sainte Euphrasie, seconde maison du Bon-Pasteur à Lima, et se fit remarquer dans ce poste par de si rares qualités que notre très honorée Mère Générale l'appela à Angers, dans le but de tirer meilleur parti des services qu'elle pouvait rendre à l'Institut.

Notre Mère Générale devait se rendre à Rome à l'occasion du remaniement et de la révision de nos saintes règles, qui étaient entre les mains du Cardinal notre protecteur. Elle choisit sœur Marie de Ste Domitille pour l'accompagner. Pendant leur séjour dans la Ville éternelle, elles eurent l'insigne faveur d'être admises en audience auprès du Saint Père, qui leur témoinga une grande bienveillance et toucha même de sa main paternelle la tête de Marie de Ste Domitille, avec une expression de singulier intérêt. Ce fut pour elle comme une récompense qui

dépassait tout ce que ses travaux avaient pu mériter. A son retour de Rome, Marie de Ste Domitille fut nommée provinciale de France, puis, en 1898, aux élections générales, elle devint première assistante générale de l'Institut. Nous sommes donc légitimement fières de la compter parmi nos sœurs fondatrices.

Le 2 décembre, une lettre, venue d'Angers, nous apporta l'heureuse nouvelle que notre bonne Mère Marie de St Alphonse de Rodriguez était nommée provinciale de nos maisons du Canada. Après avoir remercié Dieu de nous avoir donné cette joie, nous nous mîmes en frais de la témoigner d'une manière digne de celle qui en était l'objet. Notre pauvre petite demeure se métamorphosa pour ainsi dire, et tout y prit un air de grande fête pour la réception de notre première Mère provinciale. Dans cette circonstance, nous sentîmes une fois de plus combien sont douces les joies intimes que l'on goûte au sein d'une famille religieuse.

M. le docteur W. Mount nous donna ses soins gratuitement pendant cette année.

TROISIEME ANNEE

— 1872 —

Si nous avons toujours mis toute notre confiance en Dieu, nous n'avons pas négligé non plus d'invoquer ceux à qui il a donné comme une espèce de toute-puissance d'intercession auprès de sa divine Majesté, en faveur des nécessiteux de ce monde. Aussi, la sainte Vierge et son très chaste Epoux ont-ils été en tout temps chargés par nous de lui présenter nos humbles requêtes. Suivant nos pieuses traditions, nous fîmes le mois de St Joseph cette année comme les années précédentes ; mais nous tâchâmes de donner à cette dévotion plus de solennité que d'ordinaire. Chaque jour, les sœurs d'abord, les pénitentes ensuite se réunissaient dans la chapelle pour les exercices du mois, et il y avait chant de cantiques, lectures pieuses et récitation de ferventes prières. En

outre, tous les dimanches et mercredis il y avait encore du chant pendant la messe, et une petite lampe, symbole de nos âmes recueillies dans une supplication continuelle, brûlait nuit et jour au pied de la statue de St Joseph.

Notre confiance en ce grand Saint, si plein de compassion pour tous ceux qui souffrent dans de pressants besoins, ne fut pas vaine. Le mois n'était pas encore écoulé, que M. le chanoine Fabre nous fit transmettre par M. l'abbé Maynard, chapelain de notre monastère provincial, une somme de cent piastres, venant d'une personne charitable dont nous n'avons pu connaître le nom. Le bon St. Joseph ne devait pas borner là les effets de sa tendre charité à notre égard.

Les sœurs de la Miséricorde, que nous avions remplacées, recevaient du gouvernement une allocation annuelle de deux cents piastres pour les aider dans l'œuvre en faveur des femmes pénitentes. La première année nous ne reçûmes rien. L'année suivante (1871), en réponse à des plaintes respectueuses que nous lui avions fait entendre, le gouvernement nous donna quatre cents piastres, deux cents pour les arrérages et deux cents pour l'année courante. Il nous fit ensuite notifier que nous ne devions plus compter recevoir cette allocation à l'avenir, entr'autres raisons, parce que notre communauté n'était qu'à ses débuts. Il semble pourtant que cette raison, loin d'être contre nous, devait bien plutôt militer en notre faveur. Mais il n'y avait pas à discuter, et nous prîmes de suite le parti d'en passer par là, avec parfaite soumission à la volonté de Dieu. C'était le 6 de mai que nous avions

reçu la note du gouvernement. Comme nous ne pouvions cependant pas continuer sans secours l'œuvre dont nous nous étions chargées, nous nous jetâmes sans plus tarder entre les bras de Marie et de Joseph, en commençant une neuvaine en leur honneur. A peine était-elle terminée que, contre notre attente de ce côté, nous reçûmes notre allocation de $200.00, et cette fois le gouvernement nous servit les premières, ce qui n'était pas dans ses habitudes. De plus, Monsieur C. S. Cherrier, l'un de nos plus généreux bienfaiteurs, nous fit don de $50.00 à peu près dans le même temps. Évidemment, la sainte Vierge et saint Joseph nous avaient secourues d'une manière visible, et nous ne pouvions assez les bénir et les remercier en retour d'une protection si marquée.

Maintes fois nous avions senti nos cœurs palpiter d'admiration et d'amour, en voyant combien St Joseph se plait à tirer d'embarras et à favoriser tous ceux qui ont recours à lui avec confiance et qui ne se lassent pas de le prier. Notre reconnaissance et notre amour envers lui nous avaient donc portées à lui dédier tout d'abord notre pauvre établissement, tout en lui conservant le nom de *Bon-Pasteur*. C'est pourquoi il fut dès le principe appelé *monastère de St Joseph du Bon-Pasteur*.

Ce n'est pas à tort, croyons-nous, que nous attribuâmes à la puissante intercession de St Joseph d'autres faveurs que la divine Providence nous ménagea dans le cours de la même année. Notre maison presque partout endommagée, réclamait de promptes et coûteuses réparations, et nous n'avions pas un sou

à appliquer à des dépenses surgissant de ce côté. Que faire alors ? Nous eûmes l'idée de nous adresser au gouvernement. Nous lui dîmes de quoi nous souffrions, dans quelle pénurie nous étions et combien il était urgent de réparer notre maison avant les froids de l'automne. Notre requête fut immédiatement prise en considération et favorablement accueillie. Et non seulement le gouvernement fit faire les réparations demandées ; mais, de son propre mouvement, il nous acheta deux petites fournaises avec la quantité de charbon nécessaire pour les chauffer tout l'hiver.

Le 22 octobre fut pour nous un grand jour de fête, un jour de vrai bonheur. A l'occasion de ses noces d'or, qui devaient se célébrer le 29 dans l'église de Notre-Dame, Mgr de Montréal vint nous visiter. Sa visite nous ayant été annoncée d'avance, nous avions mis à nous y préparer tout notre savoir-faire et tout ce que nous avions au cœur de bonne volonté. Assurément, il n'y avait rien de merveilleux dans le décor de notre salle de réception ; mais, pour de pauvres religieuses, assez pitoyablement installées, en vérité, ce n'était pas mal. Quant à nous, nous trouvions cela magnifique, confondant un peu, sans nous nous en rendre compte, nos désirs avec la réalité.

Le vénérable prélat fit son entrée au chant du *Benedictus*. Tous les cœurs battaient d'émotion. Il était si vénéré, si aimé et si digne de l'être, le saint evêque ! comme on l'appelait partout. L'une de nous lui lut une adresse, bien simplement rédigée, mais lui exprimant avec une grande sincérité les sentiments de reconnaissance et de pieuse affection que nous

avions pour lui, et les vœux ardents que nous faisions monter au ciel en sa faveur. Comme toujours lorsqu'il parlait, Monseigneur nous répondit avec une touchante bonté. Il fit en quelques phrases un magnifique éloge de notre œuvre, nous exhorta à nous y attacher de plus en plus et à nous y dévouer sans réserve ; puis, il finit en nous disant qu'il était enchanté en un sens de nous voir logées comme nous l'étions, parce que notre pauvre monastère lui rappelait la première petite maison que nos Mères fondatrices habitaient dans le faubourg Québec, à leur arrivée au Canada. Tout ce qui a quelque chose de Bethléem, nous fit-il remarquer, appelle sur lui les bénédictions du ciel et les grâces précieuses qui donnent l'accroissement.

Nous étions ravies de l'entendre et nous ne pouvions nous lasser de le contempler. Il y avait dans toute sa personne nous ne savions quoi de saintement beau, qui captivait le regard et faisait du bien à l'âme. Nous fîmes de ses paroles ce que Marie faisait de celles de Jésus : nous les conservâmes dans nos cœurs. Monseigneur, nous ayant bénies, visita ensuite nos chères pénitentes qu'il bénit affectueusement comme nous, après les avoir encouragées à persévérer dans la bonne voie qu'elles avaient eu le bonheur de retrouver. Nos fronts s'assombrirent lorsqu'il nous quitta ; nous aurions voulu demeurer toujours sous le charme de sa présence.

Le 13 décembre, une lettre des religieuses de l'Hôtel-Dieu nous informa que Béatrix, une de nos pénitentes, était morte la veille. C'était une pauvre femme que nous avions admise à la classe le 16 mars.

Sa vie avait été fort orageuse ; mais, au milieu de ses désordres, elle avait conservé un reste de bons sentiments : c'était le feu sacré paraissant éteint, mais qui devait se ranimer plus tard. Elle avait deux filles, Caroline et Lucie, qu'elle aurait voulu placer dans un couvent, sous la garde de religieuses, afin, disait-elle, de leur épargner le malheur de vivre comme elle avait elle-même vécu. Nous consentîmes à prendre chez les pénitentes Caroline, son aînée ; mais elle se montra si indocile, si impertinente, si ingouvernable en un mot, qu'il nous fallut la renvoyer. La pauvre mère se donna beaucoup de mal pour la faire accepter ailleurs, mais tous ses efforts échouèrent. Tout un jour elle avait marché par une pluie battante et froide, sans prendre de nourriture ; elle nous arriva vers le soir prise d'un gros rhume, désolée et implorant notre pitié pour sa fille et pour elle. Nous ne pûmes résister, et, touchées de compassion, nous ouvrîmes nos portes à toutes deux. Quoique malade, car son rhume prenait un caractère de plus en plus sérieux, Béatrix ne voulait pas cesser de travailler. “ Vous avez été et vous êtes si bonnes pour moi, nous disait-elle, que je ne saurai jamais vous montrer assez de reconnaissance. ” Souvent elle réprimandait sa fille, lui reprochait son indocilité et la conjurait de s'amender. Sa maladie alla toujours s'aggravant, de sorte qu'elle dut garder le lit, et alors nous fûmes obligées de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu, parce que nous étions trop à l'étroit pour la loger dans l'état où elle se trouvait. Caroline eut de temps à autre la permission de l'aller voir, en compagnie d'une sœur tourière. Quelques jours

avant sa mort elle lui dit : “ Je vais bientôt mourir et je déplore amèrement la vie que j'ai menée. Je t'en prie, n'imite pas les mauvais exemples que j'ai eu le malheur de te donner, et pardonne-moi de t'avoir tant scandalisée. A l'heure qu'il est, que je voudrais avoir toujours bien servi le bon Dieu ! Reste avec les sœurs, respecte-les, et, par ta bonne conduite, dédommage-les de tout le mal qu'elles se sont donné pour nous faire du bien. Suis mes conseils, ma chère enfant, je n'ai pas autre chose à te léguer : mais si tu les suis, ils te rendront heureuse. ” Comme nous l'avons dit, Béatrix mourut le 12 décembre et dans les sentiments d'une sincère pénitence. C'était la première de nos pénitentes qui mourait, et sa mort nous remplit de consolation.



QUATRIEME ANNEE

—1873—

M. le chanoine E. C. Fabre, notre vénéré et dévoué supérieur, fut nommé évêque de Gratianapolis *in partibus infidelium* et coadjuteur de Mgr de Montréal avec future succession, le 1er avril 1873, et sacré un mois après, le 1er mai, dans l'église des Jésuites, par Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

Le 12 mai, nous eûmes l'honneur et la joie de recevoir la visite du nouvel évêque. Sa Grandeur était impatiemment attendue, et cette fois encore nous avons rivalisé de zèle en faisant les préparatifs de réception, car M. le chanoine Fabre, devenu évêque coadjuteur, devenait doublement notre père. Il se montra bon, bienveillant et paternel comme toujours, et, après nous avoir entrenues pendant quelques moments, il passa du côté des pénitentes pour recevoir leurs hommages, leur adresser quelques pa-

roles d'encouragement et les bénir, comme il avait fait pour nous. Monseigneur était accompagné de plusieurs prêtres, au nombre desquels se trouvait M. l'abbé Maynard, chapelain de notre monastère provincial.

On dit parfois qu'un malheur ne vient jamais seul; on peut dire de même que souvent une joie en appelle une autre, et c'est ce qui arriva pour nous cette année. Prendre soin des prisonnières était une œuvre qui avait été le continuel objet des vœux les plus ardents de nos Mères fondatrices, et ce désir était toujours demeuré le même au cœur de notre communauté depuis vingt-neuf ans. Nos chères sœurs les plus anciennes se rappellent encore qu'au jour de leur profession on les faisait spécialement prier pour la réalisation de ce désir. Aussi, lorsqu'en 1870 nous nous chargions de l'asile de la rue Fullum, et que nous achettions un terrain vaste et bien situé, c'était dans l'espoir qu'un jour l'œuvre des prisons serait notre œuvre. Elle entrait en effet tout naturellement dans la catégorie de celles auxquelles nous sommes vouées et les complètait. Nous voyions un bien immense à faire sur ce terrain, et l'avenir n'a fait que justifier nos prévisions.

Un jour donc que notre très honorée Mère provinciale était plus que jamais obsédée de ces pensées, qui devenaient pour elle un véritable tourment, elle prit le parti d'écrire à Mgr de Montréal, lui exprimant le désir de le voir pour l'entretenir d'un sujet de grande importance. Le vénérable prélat s'étant rendu avec bonté au vœu de notre Mère, elle lui fit connaître ses préoccupations et lui avoua qu'elle se sen-

tait intérieurement pressée de faire des démarches auprès du gouvernement, dans le but d'obtenir de lui deux choses ; 1° qu'il acceptât le terrain que la communauté possédait sur la rue Fullum pour y construire une prison pour les femmes ; 2° qu'il en confiât la direction aux sœurs de sa communauté.

Après cette communication, notre Mère pria Monseigneur de vouloir bien lui dire quel était son sentiment là-dessus, et lui indiquer la ligne de conduite à suivre. Le moment lui paraissait si favorable, vu les bonnes dispositions dont le gourvernement faisait preuve envers la communauté. Monseigneur entra pleinement dans ses vues et lui dit qu'il se chargeait de négocier cette affaire. Notre bonne Mère fut au comble de la joie ; elle remercia chaleureusement le saint évêque, et fut dès lors assurée que tout arriverait à bonne fin. Elle ne se trompait pas. Le 3 mars 1871, un acte fut passé et signé par lequel nous cédions au gouvernement provincial notre terrain de la rue Fullum, à la condition expresse qu'il y construirait une prison pour les femmes et la mettrait sous notre direction.

Les choses cependant n'allèrent pas à grande vitesse tout d'abord. Le premier pas fait était considérable, mais il fut suivi d'un temps d'arrêt assez long, tout comme s'il eut amené un espèce d'épuisement. Ce ne fut qu'en 1873 que notre contrat avec le gouvernement commença à être mis à exécution. Le 16 août de cette année, M.M. l'abbé Arraud et M. L. Lavallée, curé de St Vincent de Paul de Montréal, ainsi que M.M. Poitras, Content et Aubertin, se réunirent à notre monastère de la rue Fullum et décidè-

rent, après avoir longuement délibéré et pris l'avis de nos supérieures, que les travaux de construction du nouveau bâtiment s'ouvriraient le surlendemain.

Ce jour-là, 18 août, était la fête de Ste Hélène, patronne de notre Mère supérieure locale. La veille, en lui faisant nos souhaits de fête, nous fûmes heureuses de pouvoir lui dire : " Mère bien-aimée, enfin vos vœux sont exaucés....Si vos filles n'ont qu'un bien modeste bouquet à vous offrir, notre divin Époux, lui, a su vous réserver pour ce jour d'allégresse la fleur qu'il savait vous plaire davantage. Oui, nous le savons, votre bonheur est grand aujourd'hui....Votre cœur, si plein de zèle pour le salut des âmes, se réjouit à la pensée que bientôt vous aurez un asile assez vaste pour recevoir toutes les pauvres brebis qui viendront vous demander abri et protection. Vous n'aurez plus la douleur de leur dire : Pauvre enfant, je ne puis vous prendre maintenant et vous garder, la maison est déjà trop pleine.... Attendez à plus tard. " Le soir de cet heureux jour nous récitâmes, le cœur palpitant de reconnaissance, l'hymne d'actions de grâces, le *Te Deum*, pour remercier Dieu de nous avoir accordé une faveur que nous sollicitions de sa miséricorde depuis plus de trois ans. Le lendemain, comme il avait été décidé, les travaux commencèrent. L'entrepreneur, M. Cyrille Content, fit apporter différents matériaux sur le terrain ; on tira les alignements, puis le 20 on se mit à creuser les fondations. L'édifice se dessinait en forme de croix ; le corps principal mesurait 206 pieds sur 55 et comprenait trois étages avec mansardes. Le coût de l'entreprise s'élevait à $144000.00, les extras non

compris. L'architecte était M. J. A. Poitras et le surintendant des travaux, M. Louis Aubertin.

M. C. Content fit chanter une messe pour mettre les travaux qui commençaient sous la protection du ciel.

La pose de la première pierre ne put se faire avec cérémonie religieuse, mais il y eut fête civile à cette occasion. La cérémonie fut présidée par l'honorable Gédéon Ouimet qui, dans un remarquable discours, fit ressortir toute l'importance de l'œuvre dont on jetait les fondements.

CINQUIEME ANNEE

— 1874 —

Le vingt janvier, M. l'abbé Tambareau, qui, dans la distribution des aumônes des M.M. du séminaire de St Sulpice, succédait à M. l'abbé Léon Villeneuve, décédé le 27 avril 1873, nous fit don de $25.00, et nous informa en même temps que le séminaire ne pourrait plus continuer d'alimenter gratuitement notre petite pharmacie, comme il l'avait fait depuis notre installation sur la rue Fullum. Nous vîmes par là que de plus pauvres que nous étaient probablement à soulager, et nous prîmes une résolution plus ferme de mieux supporter nos petites privations.

Vers la fin de février, notre Mère provinciale reçut une pressante invitation de se rendre à Angers pour les grandes élections, qui devaient avoir lieu

en mai, vu que cette année était la dernière du second triennat de notre très honorée Mère Générale. Elle proposa à notre digne prieure, Marie de Ste Hélène, de l'accompagner dans ce lointain voyage, ce que celle-ci accepta avec bonheur. Elles partirent le 21 avril, et avec elles nos chères sœurs Marie de St Alphonse de Liguori, assistante de St Hubert, Marie de St Edouard et Marie de la Nativité, prieure de notre monastère de Chicago, laquelle avait obtenu la permission de passer par Montréal en faisant route pour Angers.

Toutes arrivèrent en cette ville le 7 mai, après une agréable et très heureuse traversée, et le 7 juin, elles la quittèrent pour revenir à Montréal, où elles étaient de retour le 24. C'était assurément avoir fait grande diligence; cependant nous avions trouvé bien longues les neuf semaines d'absence de notre Mère Marie de Ste Hélène. Elle nous distribua de jolis souvenirs qu'elle avait apportés d'Angers, et nous intéressa vivement en nous donnant de nombreux et minutieux détails sur les personnes et les choses de notre Maison mère. Nous étions avides de l'entendre et aussi très édifiées, lorsqu'elle nous parlait de la régularité et de la piété avec lesquelles nos très honorées Mères et nos bien-aimées sœurs d'Angers faisaient toute chose. Pendant longtemps nous en fîmes le sujet de nos conversations, d'où nous ne sortions jamais sans nous sentir plus attachées à nos devoirs, et plus fermes dans la volonté de servir Dieu très fidèlement.

Notre Mère eut la satisfaction de constater que les travaux de la nouvelle bâtisse avaient bien mar-

ché pendant son absence : le rez-de-chaussée était terminé. Nous commençâmes alors à réciter chaque soir une prière spéciale pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge et de saint Joseph, qu'il bénît ces travaux et préservât tous les ouvriers et manoeuvres des accidents qui arrivent assez souvent dans les constructions de ce genre. Cette prière, que nous récitions de tout cœur, se formulait ainsi :

" O Marie, sainte mère de Dieu et reine des anges, daignez avoir pour agréables les prières que nous vous adressons en ce moment avec une pleine et entière confiance. Nous mettons sous votre maternelle protection cette bâtisse qui doit un jour abriter tant de pauvres brebis, qui ont coûté le sang de votre Fils bien-aimé. Prenez soin de ceux qui la construisent; éloignez d'eux tout malheur.

" O glorieux saint Joseph, notre bon père, nous implorons aussi votre secours et votre protection ; faites que les ressources pécuniaires ne manquent point, que les travaux ne soient pas interrompus et que les plus abondantes bénédictions se répandent sur cette bâtisse.

" O Marie, ô Joseph. veuillez intercéder pour nous auprès de Dieu, afin que nous devenions de plus en plus dignes d'être les instruments dont il veut bien se servir pour travailler au salut des âmes. C'est à vos pieds que nous déposons nos prières, nos vœux et nos désirs. Ainsi soit-il. "

La prière, qui jaillit du cœur, est toujours entendue. Aussi, à part deux ou trois accidents de quelque gravité, les travaux de construction se terminèrent heureusement. Ce qu'il y eut surtout de re-

marquable, c'est qu'ils se poursuivirent sans interruption, malgré le manque d'argent parfois, surtout malgré la rencontre de difficultés, qui se présentèrent fréquemment et mirent les principaux employés dans de sérieux embarras

Un des inconvénients inséparables de la construction d'un édifice, c'est de gâter pour un temps ses alentours. Nous dûmes le subir. La pierre, la chaux, le bois, etc, avaient envahi tout notre terrain et nous empêchèrent cette année de le cultiver. Nous fûmes privées par là d'une bonne partie de nos ressources alimentaires. Cependant la Ste Vierge et St Joseph, qui ne font jamais les choses à demi, nous firent arriver par d'autres voies ce que la voie ordinaire cette année n'avait pu nous apporter. Plusieurs personnes charitables nous vinrent généreusement en aide, notamment les Dames de la Congrégation, M.M. H. Lionnais et B. Comte qui nous donnèrent d'excellents légumes. Nous reçûmes des pommes de terre en quantité suffisante pour tout l'hiver. D'un autre côté, nous eûmes beaucoup d'ouvrage ; on nous demanda tant de couture que c'est à peine si toutes les sœurs et nos vingt-cinq pénitentes, dont quelques-unes étaient bonnes couturières, purent expédier toute la besogne. Pendant quatre mois de travail environ, nous réalisâmes, d'après les comptes réunis de tous ceux qui étaient devenus nos débiteurs, la somme de $100.00 à $120.00. La bonne volonté de nos pénitentes était admirable. Plusieurs d'entre elles, après avoir travaillé sans relâche tout le jour, suppliaient leurs maîtresses de leur permettre de travailler encore le soir à la veillée. Quelque-

fois, lorsque l'ouvrage était encombrant et pressé, on leur accordait cette permission. Oh ! alors, quelle joie pour elles ! " Merci, Mères, s'écriaient-elles, merci ; vous vous sacrifiez avec tant de charité pour nous que jamais nous ne saurons assez le reconnaître. "

SIXIEME ANNEE

— 1875 —

DU commencement de la l'année à la fin de mai, les choses se déroulèrent avec une grande uniformité, et il n'y eut rien de saillant à enrégistrer.

Le jour de la Fête-Dieu, après la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, M. l'abbé Lauzon, procureur du Collége Masson, nous fit un sermon sur le mystère du jour, et, en retour de ce bon office, il nous demanda de prier pour le rétablissement de sa santé, chancelante depuis longtemps. Nous le lui promîmes de grand cœur et nous avons tenu porole.

Les prières des Quarante-Heures ne purent avoir lieu cette année à l'église de St Vincent de Paul. M. le curé demanda et obtint de Monseigneur qu'elles se fissent dans notre petite chapelle. On ne pou-

vait rien nous annoncer de plus agréable. C'était la première fois depuis la fondation de notre asile, un espace de cinq ans et demi environ, que nous allions jouir d'une pareille faveur. M. le curé mit à notre disposition toutes les parures dont nous avions besoin pour orner notre modeste sanctuaire. Nous aurions voulu que tout y fut splendide et de nature à inspirer une douce et tendre piété ; si le but n'a pas été atteint, nous avons du moins fait tous nos efforts pour y arriver.

Tout se fit exactement selon les règles prescrites pour cette belle dévotion. Le premier et le dernier jour, il y eut messe chantée comme aux fêtes les plus solennelles, et le soir du premier et du second jour, prière en présence du Saint Sacrement, chant de psaumes ou de motets en son honneur, puis amende honorable. M. l'abbé Racicot vint présider à ces exercices du soir. Il y eut toujours foule dans notre petite chapelle en ces jours bénis, ce qui nous en rendait l'accès peu facile pendant le jour ; mais le soir et la nuit, nous nous retrouvions seules et vraiment maîtresses chez nous. Quels délicieux moments, et quelles douceurs nous goûtions alors dans la prière ! Comme nous sentions bien que l'aimable Jésus était tout près de nous, et qu'il nous souffrait en sa présence avec une miséricordieuse tendresse ! Que de familiers entretiens avec lui et que d'épanchements ! Nous lui parlâmes de nous-mêmes, de nos bienfaiteurs, de nos œuvres, de nos espérances et surtout de cet asile que nous étions venues fonder ; nous le priâmes de le bénir d'une bénédiction toute spéciale, en ces jours de grâces, pour qu'il grandît,

prospérât et fût véritablement un port de salut pour les pauvres âmes ayant fait naufrage sur la mer de ce monde.

Depuis notre prise de possession de l'établissement de la rue Fullum jusqu'en septembre 1875, M. l'abbé Arraud était régulièrement venu nous dire la messe trois fois la semaine : le dimanche, le mercredi et le samedi. Il nous dit avec regret que, ce mois passé, il ne pourrait plus venir le dimanche. Nous communicâmes de suite cet avis à Mgr de Montréal qui, le dimanche suivant, nous envoya M. le chanoine Dufresne, et, à partir de ce jour, ce fut toujours tantôt l'un tantôt l'autre des Messieurs de l'évêché qui vint nous dire la messe le dimanche et les fêtes d'obligation. M. le chanoine Lamarche, nommé supérieur de notre communauté le 25 octobre de cette même année, voulut bien prendre une large part dans ce genre de ministère.

A cette occasion, nous ne saurions omettre de mentionner M. l'abbé Chevrier, sulpicien, dont la bienveillance à notre égard n'a varié que dans les formes qu'elle a su prendre pour embrasser davantage. Très volontiers toujours, il remplaçait le bon M. Arraud quand ce dernier devait s'absenter, et il n'y avait pas de mauvais temps qu'il ne bravât, même au plus fort de l'hiver, pour venir nous dire la messe à l'heure règlementaire. Son modeste déjeûner pris, il se remettait allègrement en route pour refaire le long trajet de la rue Fullum à l'église Notre-Dame, tout heureux d'avoir procuré à notre petite famille l'inappréciable avantage d'entendre la messe et de communier. Ami dévoué du Bon-Pasteur, M. l'abbé

Chevrier est de toutes nos fêtes, porte le plus grand intérêt à toutes nos maisons, met à notre service, sitôt qu'il en est prié, et son zèle sacerdotal et ses talents littéraires. Aussi, à la profonde estime que nous professons pour lui joignons-nous les sentiments de la plus vive gratitude.

Ce fut le premier novembre que nous eûmes le plaisir de recevoir la visite de M. le chanoine Lamarche comme supérieur. Il se rendit avec bonté à l'invitation de passer à la classe de nos pénitentes, qui lui présentèrent une adresse de circonstance. Quant à nous, nous nous étions empressées de remplir nos devoirs à son égard, aussitôt après avoir appris qu'il était notre supérieur. Par lettre, nous lui avions présenté nos humbles et respectueux hommages, et donné l'assurance de notre parfaite soumission à son autorité.

En même temps qu'il cessait de venir nous dire la messe le dimanche, M. Arraud nous retrancha la plus grande partie des aumônes qu'il était dans l'habitude de nous faire. Il nous avait fourni gratuitement jusque là, les cierges, les grandes hosties et le vin ; de plus, c'était lui qui chaque hiver avait payé notre provision de bois de chauffage ; enfin, presque toutes les semaines nous recevions de sa part des sacs remplis de légumes ou de fruits, et même quelquefois du vieux linge dont nous tirions toujours très bon parti, soit pour habiller nos pénitentes, lorsqu'il n'était pas trop usé, soit pour confectionner des tapis, quand il n'était plus en état d'être porté. Tout cela manquant laissait un vide assez difficile à remplir.

Nous comprîmes alors mieux que jamais combien M. Arraud avait été bon pour nous.

Naturellement nous fûmes sensibles à ces privations ; mais une bien plus grande épreuve nous attendait. M. A. C. Larivière, père bien-aimé de notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène et l'un de nos plus généreux bienfaiteurs, tomba malade de la diphthérie et mourut au bout de cinq jours seulement. Cette cruelle maladie le fit beaucoup souffrir les deux derniers jours ; mais il supporta toutes ces douleurs avec une patience inaltérable et une touchante résignation à la volonté divine. Ce vertueux père de famille, ce chrétien modèle expira doucement le 4 novembre, après avoir reçu avec les plus beaux sentiments de foi et de piété les derniers sacrements.

Le cœur si sensible et si affectueux de notre bonne Mère fut comme broyé par ce coup. Nous essayâmes de la consoler ; mais que pouvions-nous contre une si poignante douleur ? Sentant notre impuissance, nous eûmes recours à celle qui est la *consolation des affligés* aussi bien que la *mère des douleurs*, et nous la suppliâmes avec ardeur de venir elle-même consoler notre Mère, et de lui donner la force et le courage dont elle avait besoin en de si pénibles circonstances. Nous fûmes bien reconnaissantes des sympathies vraiment paternelles que notre vénéré supérieur témoigna à notre Mère, plongée dans une si profonde douleur. Voici la lettre qu'il lui adressa le lendemain des funérailles de son père bien-aimé.

" Évêché de Montréal, le 7 novembre 1875.

" Ma chère fille,

" Pardonnez-moi de venir troubler par cette lettre votre juste douleur. J'y prends part et je sens que votre affliction est grande. Cependant, ma chère fille, permettez que je vous rappelle à vous-même ce que vous avez peut-être souvent enseigné aux autres, à savoir, que " la mort du juste est précieuse devant Dieu. " Pour votre charitable et vertueux père, la mort ne pouvait être que le repos après le travail, et la paix de l'éternité succédant aux tribulations et aux épreuves de cette vie. Consolez-vous par la pensée qu'au ciel on se reconnait et que vous reverrez tous ceux des vôtres qui vous y auront précédée.

" J'unis mes prières à celles qui se font aujourd'hui pour votre père bien-aimé.

" Tout à vous en Notre Seigneur,

" G. Lamarche, Ptre Chan. "

Les actes de bienfaisance du regretté M. Larivière, en faveur de notre asile, sont trop nombreux pour que nous prétendions les énumérer tous. Qu'il nous suffise de dire que sa charité lui mérita d'être surnommé par les religieuses le *papa de la maison*. Si nous nous trouvions dans quelque difficulté, à propos de n'importe quelle affaire, nous n'avions qu'à recourir à lui pour être promptement tirées d'embarras. Étions-nous en besoin d'argent ? M. Larivière nous ouvrait gaîment sa bourse et nous n'avions qu'à y

puiser. Toutes nos fêtes étaient marquées par quelqu'un de ses dons. On peut dire, en un mot, qu'il ne se lassait point de faire pleuvoir sur nous ses libéralités sous mille formes diverses. Nous perdîmes donc en lui l'un de nos meilleurs, si non le meilleur de tous nos amis, et le souvenir embaumé de ses vertus vivra dans notre asile autant que cet asile lui-même.

De fâcheuses, mais incontrôlables circonstances nous empêchèrent de lui faire chanter un service dans notre chapelle immédiatement après son décès ; mais le 7 novembre de l'année suivante, nous eûmes la consolation de faire chanter son service anniversaire.

Les travaux de notre nouvelle bâtisse allèrent si bien durant l'année que, vers la fin de l'automne, le 25 novembre, nous eûmes la joie de voir flotter le pavillon au faîte du corps principal. Nul moyen de ne pas faire de ce jour, qui était de plus celui de la sainte Catherine, un grand jour de fête : une récréation extraordinaire fut donc demandée à cette occasion et gracieusement accordée. Restait encore l'intérieur de notre monastère à terminer, et ce n'était pas peu de chose ; on nous assura cependant qu'en mars de l'année suivante tout serait fini. Comme de novembre à mars la distance à franchir n'est pas bien longue, nous nous crûmes presque à la veille de déménager. Nous nous abusions pourtant ; et, si nous avions eu un peu plus d'expérience en ces sortes de choses, nous aurions su que qnand il s'agit du parachèvement d'un édifice, on croit y toucher toujours sans presque pouvoir jamais y arriver. Ce ne fut donc pas en mars 1876 que nous prîmes possession de no-

tre nouvelle demeure, mais le 4 septembre seulement. Tout de même, nous n'avions pas à nous plaindre, mais bien plutôt à rendre à Dieu d'immortelles actions de grâces, pour avoir béni notre œuvre à ce point qu'elle avait fait de grands progrès, dans un espace de temps relativement court.

SEPTIEME ANNEE

— 1876 —

L'année 1876 fut pour nous pleine d'événements remarquables. D'abord, nous entrâmes dans notre nouveau monastère ; ensuite, l'œuvre des prisons fut inaugurée et commencée ; enfin, une série de faits heureux, qui se succédèrent les uns aux autres comme par enchantement, vint nous dédommager amplement de toutes nos peines.

Le 10 août mourut une de nos pénitentes nommée Rosa, à l'âge de 21 ans. Cette jeune fille était à la classe depuis le 14 juillet 1870. Elle fut, pour ainsi dire, élevée en prison, car sa mère y avait à peu près établi domicile et ne voulait pas se séparer de son enfant. Une tante parvint enfin à s'en emparer, et, pour la soustraire aux réclamations de la mère, elle la confia aux sœurs de la Miséricorde qui la gar-

dèrent plusieurs années sous leurs soins, l'instruisirent et la préparèrent à sa première communion.

Amenée chez nous et recommandée, Rosa continua de se bien conduire, et, un an plus tard, cédant à ses continuelles supplications, nous la fîmes conduire à notre monastère provincial, où elle entra chez les sœurs Madeleines en qualité de postulante. Cinq ou six mois après, elle revêtit le saint habit et devint novice sous le nom de Madeleine de Ste Domitille. Hélas ! elle ne devait pas marcher longtemps dans cette voie. Elle perdit vite sa première ferveur et se montra inconstante et dissipée. Les douces remontrances et les sages avis de sa pieuse maîtresse ne purent rien sur elle, et il fallut la renvoyer. Elle revint alors chez nos pénitentes ; c'était en avril. Elle se montra d'abord très dévouée ; mais l'esprit du monde pénétra insensiblement dans son cœur, et l'idée de s'en aller jouir au dehors de sa liberté ne la quitta plus. Prévoyant bien que bientôt il n'y aurait plus moyen de la retenir, la maîtresse des pénitentes prit charitablement ses mesures en conséquence, et quand elle eut trouvé à la placer chez une dame fort respectable, elle lui permit de partir.

La pauvre Rosa ne voyait que joies à goûter dans ce monde après lequel elle avait tant soupiré, et où elle allait enfin entrer. Elle nous remercia avec gratitude de tout ce que nous avions fait pour elle, puis, contente, heureuse, elle nous quitta. Trois mois s'étaient à peine écoulés, qu'elle nous revint, souffrante et découragée, nous suppliant de la recevoir. Notre bonne Mère l'admit de nouveau à la classe des pénitentes, dont elle put suivre les exercices pendant

quelque temps ; mais, s'affaiblissant toujours, elle dut entrer à l'infirmerie pour n'en plus sortir. Sa maladie dura cinq à six mois.

M. l'abbé Z. Racicot, vicaire à St Vincent de Paul de Montréal, vint la visiter de temps en temps. Ce digne prêtre était tout zèle, tout dévouement pour notre asile, et jamais nous ne pourrons assez le remercier des services qu'il nous a rendus. Pendant six ans, il s'occupa de nos pénitentes avec une sollicitude vraiment paternelle, leur donnant tous les quinze jours deux sermons, l'un en français, l'autre en anglais. De plus, la veille de chaque fête, si rien n'y mettait obstacle, il venait les confesser, car il regardait la communion bien faite et faite souvent comme le meilleur moyen de les transformer, et de rendre cette transformation durable.

Au commencement de mai, Rosa demanda à une religieuse de vouloir bien prier la sainte Vierge à son intention. Elle désirait mourir dans le cours de ce beau mois qui lui est consacré. Comme il arrive souvent, sous l'apparence d'un refus, elle obtint mieux qu'elle n'avait demandé ; si elle ne mourut pas pendant le mois de Marie, elle mourut dans le mois et dans l'octave de la fête du Sacré-Cœur. Le jour de sa mort, elle eut une dernière fois le bonheur de se confesser et de recevoir la sainte communion. L'Extrême-Onction lui avait été administrée quelques jours auparavant. Elle expira paisiblement, après une agonie un peu longue, et soutenue par les prières de quelques religieuses et de toutes ses compagnes qui l'entouraient à ce moment suprême. Ce fut pour ces dernières un spectacle qui produisit sur

elles une profonde et salutaire impression. Pendant les deux jours que ses restes mortels furent exposés à l'infirmerie, les pénitentes ne cessèrent de prier pour elle. Elles chantèrent aussi son service.

Vers le 15 août, M. l'abbé Maynard, curé de St Jean-Baptiste de Montréal, voulut bien se rendre à Québec pour nous représenter auprès du gouvernement provincial et conclure avec lui, et d'une manière définitive, tous les engagements pris de part et d'autre relativement à la question des prisonnières. Le contrat fut passé et signé le 18 août. Le télégraphe nous transmit la bonne nouvelle ce jour-là même, lorsque nous étions à fêter la Ste Hélène, fête patronale de notre très honorée Mère, tout comme nous faisions, à la même date, en 1873, lorsque commencèrent les travaux de la nouvelle bâtisse. Cette heureuse coïncidence nous parut tout-à-fait significative, et nous nous écriâmes : *Honneur, hommage et gratitude à Ste Hélène, notre aimable protectrice !*

Le 4 septembre de cette année est une date que nous tenons à noter, car des faits, importants pour nous, s'y rattachent. Ce jour-là donc, Mgr Fabre, évêque de Gratianopolis et coadjuteur, fit la bénédiction solennelle de notre nouveau monastère. M.M. L. Sentenne, curé de St Jacques de Montréal, C. Martin, curé de la Longue-Pointe, M. L. Lavallée, curé de St Vincent de Paul, Z. Racicot, J. Charette, ses vicaires et E. D. Pepin, sous-diacre, assistaient à la pieuse cérémonie.

Le même jour, Sa Grandeur dédia notre asile à Ste Darie. Avoir cette sainte pour patronne nous était sans doute très agréable, car nous savions que sa ma-

ternelle protection nous aiderait puissamment à passer avec courage à travers les nombreuses difficultés inhérentes à notre œuvre. Il nous faut pourtont l'avouer, il y eut de la tristesse mêlée à notre joie ; nous étions tristes parce que notre monastère ne porterait plus le nom si doux de St Joseph. Nous devions tant à ce grand Saint ! Il nous avait si constamment et si visiblement protégées, et nous lui étions redevables de si nombreux bienfaits ! Son nom si vénéré devait donc, d'après nous, demeurer éternellement attaché à notre cher asile ; pour mille raisons, il nous semblait impossible qu'il en put être autrement. Cette impression de tristesse finit néanmoins par se dissiper bientôt, à la pensée que St Joseph voulait que son nom fut bien plutôt gravé dans nos cœurs que sur la pierre, et que notre asile serait toujours sa maison de prédilection, si nous, qui en étions l'âme, nous continuions à l'honorer, à l'aimer et à mettre notre confiance en lui.

Le même jour encore, notre très honorée Mère fit observer à Monseigneur qu'il nous serait avantageux d'avoir un chapelain. Il répondit qu'il était bien de son avis, et qu'il espérait que Mgr de Montréal ne tarderait pas à nous en donner un.

Le 8 septembre nous eûmes grand'messe ; c'était la première qui se célébrait dans notre chapelle. Le bon M. Arraud la chanta, servi par M. Z. Racicot, comme diacre, et par M. J. C. Charette, comme sous-diacre. Plusieurs personnes du dehors furent invitées à y assister, notamment nos généreux bienfaiteurs et les principaux employés à la construction de notre asile.

Le 12 octobre, arriva M. l'abbé L. J. Lauzon qui venait remplir les fonctions de chapelain auprès de nous. Le lendemain, nous écrivions à M. le curé Lavallée pour le remercier avec effusion de cœur de tous les services qu'il nous avait rendus, car depuis six ans, par lui-même ou par Messieurs ses vicaires, il nous avait très régulièrement et gratuitement desservies ; et même, en dehors des fonctions de son ministère, il nous avait obligées en beaucoup de choses.

Le 15, M. notre chapelain fit la visite de la maison. S'étant arrêté un moment à la salle de communauté, il nous adressa quelques poroles, pleines de modestie en ce qui le concernait, fort bienveillantes et trop élogieuses à notre égard. Il se recommanda à nos prières et nous bénit. Il fit de même une courte apparition chez les pénitentes.

Nous aurions desiré que la cloche de notre monastère fut bénite solennellement, mais les circonstances ne le permettant pas, M. le chapelain la bénit privément le 18 novembre, et lui imposa les noms de Marie Joseph Edouard Charles Ignace Alphonse Hélène.

Comme nous n'entendions plus parler des prisonnières qu'on avait promis de nous envoyer dans les premiers jours d'octobre, nous commençâmes une neuvaine, le 25 de ce mois, en l'honneur de St Joseph, pour obtenir par sa puissante intercession qu'elles nous fussent confiées le plus tôt possible. A cette intention, M. le chapelain récitait chaque jour, après la messe, les prières du pieux exercice des sept douleurs et des sept allégresses de St Joseph. Nous étions

au quatrième jour de notre neuvaine, le 28, lorsque nous reçûmes de l'honorable J. C. Chapleau une lettre, nous informant que le conseil des ministres venait enfin de donner l'ordre de conduire les prisonnières catholiques à notre monastère. Nous nous empressâmes alors de préparer les appartements qu'elles devaient occuper, ainsi que tout le linge nécessaire pour les costumer immédiatement après leur arrivée.

Le lendemain, Mgr Fabre nous causa une joie bien douce en venant nous visiter. De coadjuteur, il était tout récemment devenu évêque de Montréal, par la démission de Mgr Bourget que Rome avait acceptée. Son entrée dans notre solitude fut saluée par le chant du *Benedictus qui venit.* En nous bénissant, le nouvel évêque de Montréal nous souhaita bon courage et persévérance. Il nous promit de nous donner un souvenir particulier dans ses prières, " car, ajouta-t-il, l'œuvre, que vous êtes sur le point de commencer, est bien belle, mais aussi bien difficile. " Après avoir visité nos pénitentes et les avoir bénies, Monseigneur nous quitta, en nous assurant que nous trouverions toujours en lui, comme par le passé, un protecteur et un père.

Le 3 novembre, notre très honorée Mère provinciale vint à son tour nous donner un gage de la tendre sollicitude qu'elle avait pour nous. Elle nous amenait trois sœurs et nous promit de nous en donner d'autres, lorsque les prisonnières seraient arrivées. Nous nous trouvions en ce moment avec bien plus de couture que nous n'en pouvions faire. Cette bonne Mère voulut bien nous décharger d'une grande partie de ce travail, en le faisant exécuter chez

elle. " Donnez-moi, dit-elle, donnez-moi ce que vous avez à coudre ; je ferai faire tout cela à la maison provinciale en moins de deux jours, et quand l'ouvrage sera fini, je viendrai moi-même vous le rapporter. " Elle nous disait encore le même jour : " Que je suis heureuse de voir commencer l'œuvre des prisonnières ! J'éprouve tant de bonheur que je ne sais comment l'exprimer ! Mon cœur déborde de reconnaissance envers le bon Dieu, qui a bien voulu exaucer un de mes plus ardents désirs. "

Le jour, après lequel nous soupirions depuis si longtemps, arriva enfin. Le 7 novembre, M. Sanborn, député shérif, nous fit avertir que les prisonnières nous seraient amenées dans l'après-midi de ce même jour. En effet, vers deux heures, elles commencèrent à arriver par groupes de dix. Elles étaient au nombre de quatre-vingt-cinq. Rien n'était plus pénible à voir que ces pauvres malheureuses qui, pour la plupart, ne paraissaient avoir aucun sentiment de leur triste position. Elles descendaient de voiture, riant aux éclats, criant, et quelques-unes mêmes insultaient grossièrement les agents de police qui les conduisaient. Ce spectacle nous donna quelque idée de la besogne qui nous attendait. Elles entrèrent encore tout effarées dans le parloir, et la présence des religieuses ne parut pas leur en imposer beaucoup pour le moment. Nous enrégistrâmes leurs noms, puis, leur ayant fait revêtir leur nouveau costume, nous les conduisîmes dans la salle qui leur était destinée. M. le curé Lavallée et M. le chapelain eurent la bienveillance de les venir voir sitôt qu'elles furent installées.

Nous n'avions pas encore le chemin de la croix dans la chapelle de notre monastère, et c'était une lacune à faire disparaître le plus tôt possible. Avec l'autorisation de qui de droit, M. l'abbé C. Caisse, chapelain des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, vint en faire l'érection le 15 de novembre.

Nous touchions à la fin de ce mois et nos prisonnières s'étaient un peu calmées et mises à l'ordre. Notre dévoué chapelain crut que c'était le bon moment d'exercer sur elle une action salutaire. Il proposa donc à notre Mère de leur faire suivre les exercices d'une retraite, lui disant qu'il se chargerait volontiers de demander lui-même un prédicateur pour la circonstance. Notre Mère fut d'autant plus heureuse d'acquiescer à cette proposition, qu'elle était convaincue que toutes ces infortunées avaient grand besoin de se mettre en face de Dieu et d'elles-mêmes, pour sonder la profondeur de leurs misères, se rappeler leurs devoirs et s'amender. Il fut donc décidé que la retraite aurait lieu immédiatement, et le R. P. Raynel, jésuite, fut chargé de la prêcher. Les exercices commencèrent le 30 novembre à 4 heures de l'après-midi, et se terminèrent le 3 décembre au matin, fête de St François-Xavier. Il y eut chaque jour trois sermons en français et en anglais, et le Père trancha dans le vif, tout en montrant la miséricorde infinie de Dieu planant sur les iniquités humaines, et prète à les effacer au moindre signe d'un véritable repentir.

Après la clôture de ces saints exercices, M. le chapelain conduisit le Père prédicateur chez les prisonnières, et là, lui lut l'adresse suivante :

" Mon Révérend Père,

Je vous prie d'agréer toute ma reconnaissance pour le bien que vous avez fait à toutes les personnes qui ont suivi les exercices de la retraite. Les services que vous leur avez rendus me sont très sensibles, car je regarde comme fait à moi-même tout ce que votre zèle apostolique vous a inspiré de faire pour elles. Je suis donc et je me considère comme votre débiteur. Et voilà pourquoi je vous offre l'hommage de ma vive gratitude pour le zèle avec lequel vous avez travaillé à faire remonter Jésus-Christ sur le trône de la pensée et de l'affection des refugiées de cet asile, qui vous ont écouté avec attention pendant la retraite.

" Vous voudrez bien confirmer par votre bénédiction les résolutions qu'elles ont prises, irlandaises et canadiennes, d'être toujours fidèles à leurs devoirs."

Cette retraite ne contribua pas peu à orienter les pensées et les actes de nos chères détenues ; c'était un commencement qui faisait bien augurer de l'avenir.

Le 22 décembre, le conseil des ministres nous mandait à Québec afin de modifier quelques-unes de nos conventions avec le gouvernement, au sujet de nos prisonnières, vu que les protestantes ne nous avaient pas été amenées, comme l'exigeait le contrat. M. notre chapelain voulut bien accepter de nous représenter à Québec en cette importante affaire, et nous lui en fûmes mille fois reconnaissantes, car nous savions qu'il était bien mieux que nous en état de la mener à bonne fin.

HUITIEME ANNEE

— 1877 —

A la fin de janvier, le 28, M. Bayle, supérieur du séminaire de St Sulpice, nous honora de sa visite, et nous fit en même temps cadeau de $25.00. C'étaient nos étrennes, et, depuis notre fondation, M. le supérieur n'avait jamais manqué de nous donner tous les ans cette marque de touchante bonté.

A propos de procédés gracieux et de délicates attentions, n'oublions pas de dire que notre communauté a de grandes obligations à M. le docteur L. L. Desaulniers, inspecteur des prisons pour la province de Québec. Ce Monsieur nous a toujours porté beaucoup d'intérêt, et s'est montré très bienveillant à notre égard en toute circonstance. Chaque fois que nous l'en avons prié, il est intervenu en notre fa-

veur auprès du gouvernement et son intervention n'était pas peu efficace.

Le 20 février, mourut une de nos prisonnières, Maggie. Elle était âgée de 36 ans et avait eu le bonheur de recevoir les derniers sacrements. Cette pauvre femme, qui était hydropique, passa six mois à l'infirmerie, et souffrit d'atroces douleurs dans les derniers temps de sa maladie. Quelques jours avant sa mort, elle nous disait : " Je me sens bien triste de mourir prisonnière, mais j'ai cependant une consolation : je vais mourir dans une maison dirigée par les sœurs du Bon-Pasteur. Oh ! saint asile ! je n'aurais jamais dû te quitter comme je l'ai fait. (Elle avait passé près d'un an à la classe des pénitentes). Cependant, ô mon Dieu, j'ai la ferme espérance que vous m'avez pardonné et je meurs contente. "

Notre vénéré supérieur, M. le chanoine Lamarche, qui s'était embarqué pour l'Europe en juillet 1876, laissant M. le chapelain pour le remplacer dans les devoirs de sa charge, revint à Montréal en mai de cette année. Peu de temps après son arrivée, il vint nous dire la messe, puis se rendit à la salle de communauté, où nous étions toutes réunies pour le saluer et le féliciter de son heureux retour. Comme il n'avait que peu de temps à sa disposition, il ne put nous entretenir aussi longuement que nous l'aurions désiré. Il nous donna néanmoins quelques détails sur son voyage, nous parla de notre très honorée Mère Générale, qu'il était allé voir à Angers, et surtout de l'immortel Pie IX, auprès duquel il avait eu le bonheur d'être admis plus d'une fois en audience.

Le mois d'août s'ouvrit d'une façon bien lugubre

pour nous. Le 2, nous reçûmes une circulaire nous annonçant le décès de notre Mère provinciale, M de St Alphonse Rodriguez. Impossible de dire combien cette nouvelle nous affligea. Elle était si bonne, notre vénérée Mère ! elle avait tant fait pour le bien et la prospérité de notre communauté, et nous l'aimions si tendrement ! Nous savions que sa santé laissait beaucoup à désirer depuis quelques mois ; mais nous espérions que, grâces à nos prières, surtout aux ardentes supplications que nous avions adressées à la bonne sainte Anne, nous obtiendrions son rétablissement. Nous ne pouvions croire à la vérité de la triste nouvelle, tant nous nous étions faites à l'idée que Dieu nous la conserverait encore longtemps. Mais il fallut se résigner et adorer la main qui nous frappait. Pour ceux qui vivent de la foi, il n'y a point de douleurs ni de chagrins sans consolations. Nous nous consolâmes donc par la pensée que Dieu agit toujours en Père infiniment miséricordieux, et que notre Mère avait quitté cette terre d'exil, cette vallée de larmes et de misères, pour recevoir la récompense de ses longs travaux. Dieu voulait glorifier celle qui n'avait travaillé que pour sa gloire, en lui ramenant le plus d'âmes possible parmi celles qui s'égarent dans les sentiers qui conduisent à l'abîme. Cependant, comme les âmes, même les plus saintes, peuvent avoir besoin de se purifier de quelques souillures au sortir de cette vie, nous nous fîmes un devoir d'offrir chaque jour à Dieu nos suffrages pour elle, et le 8 août, un service fut chanté dans notre chapelle pour le repos de son âme. M. le curé Lavallée, amenant avec lui les chantres de son église,

vint le chanter, et, ni pour lui, ni pour ses chantres, il ne voulut accepter d'honoraires.

Un autre deuil suivit de près celui-là. Le 16 août, nous apprîmes avec douleur la mort de M. le shérif Leblanc. Ce Monsieur, plein de foi et d'excellentes qualités, s'était constamment montré l'ami sincère et dévoué de notre communauté. Il avait droit à beaucoup de reconnaissance de notre part et nous tenions à le témoigner. Aussi, le lendemain du jour de son décès, il y eut communion générale en sa faveur.

Du 2 au 6 septembre eurent lieu les exercices de la retraite des prisonnières ; deux R. P. Oblats s'en étaient chargés : le R. P. Lecompte, pour la partie française, et le R. P. Barber, pour la partie anglaise. En nous rendant ce service, les R. P. Oblats se montraient pleins de charité à notre égard, comme ils l'avaient toujours fait ; car depuis notre fondation, à part deux ou trois ans, ils nous avaient prêché deux retraites chaque année, l'une pour les religieuses, l'autre pour les pénitentes. Que le Dieu de toute bonté, qui seul peut les récompenser dignement, leur rende au centuple tout le bien qu'ils nous ont fait.

La mort de notre bien-aimée Mère, Marie de St Alphonse Rodriguez, nous avait laissées un peu comme orphelines : nous n'avions plus de Mère provinciale. Une autre nous fut donnée, le 7 septembre, dans la personne de sœur Marie de St Alphonse de Liguori Cadotte, assistante jusque là à notre pensionnat de St Hubert. Mgr Fabre, évêque de Montréal, présida la cérémonie de son installation.

Toujours désireux de procurer le bien par toutes les voies possibles, M. Lauzon, notre chapelain, avait

écrit, le 13 août, à l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique, pour lui demander de vouloir bien enrichir d'un certain nombre de livres la trop maigre bibliothèque de nos prisonnières. La réponse se fit attendre jusqu'en octobre ; mais, comme on dit souvent, M. notre chapelain ne perdit rien pour attendre. Il reçut soixante volumes, accompagnés d'une gracieuse lettre de l'honorable Ouimet lui en promettant d'autres sous peu.

Le 29 novembre, une grand'messe fut chantée pour le repos de l'âme de notre vénérée et regrettée Mère provinciale.

NEUVIEME ANNEE

— 1878 —

Le 7 février ! Quel jour de grand deuil ! Ce jour là, en effet, mourait à Rome Pie IX, le Pape de l'Immaculée Conception, du *Syllabus*, et de l'Infaillibilité pontificale. L'Église perdait en lui l'un de ses plus grands et de ses plus glorieux Pontifes, et le monde catholique un Père dont le nom seul le faisait tressaillir de tendresse. Que d'événements dans le cours du long règne de ce Pape qui occupa la chaire de saint Pierre pendant plus de 31 ans, et comme son nom était partout populaire, même dans les plus humbles villages! Nous avons toujours eu cette dévotion qu'on appelle *la dévotion du Pape*, et nous avons toujours beaucoup aimé Pie IX ; aussi, nous fîmes-nous un devoir de faire chanter une messe pour le repos de son âme. Nous l'invoquions tout en priant pour lui.

Le 9 février, nous fûmes témoins d'un triste spectacle. A trois heures de l'après-midi, on nous amena une malheureuse prisonnière qui n'avait plus qu'un reste de vie. Nous la fîmes immédiatement transporter à l'infirmerie, et nous nous empressâmes de la faire administrer. Elle ne put articuler un seul mot; seulement, de quelques-uns de ses gestes, le prêtre crut pouvoir inférer qu'elle l'avait compris, et que, dans sa miséricorde, Dieu lui avait accordé la grâce du salut. Dieu aime tant les âmes que, pour peu qu'elles se tournent vers lui, il leur est secourable. A huit heures du soir, la mourante expirait. Il y avait trois semaines environ qu'elle avait quitté notre maison. La pauvre infortunée avait vécu dans le mal, mais elle avait peu d'intelligence, et le souverain Juge lui a certainement tenu compte de cette infirmité, puisqu'il a dit qu'il demanderait peu à qui peu a été donné.

A l'affliction que nous avait causée la mort de Pie IX succéda la joie de voir arriver son successeur, qui, proclamé élu par le conclave, le 20 février, fut couronné le 3 mars suivant. C'était son Eminence le cardinal Joachim Pecci, évêque de Pérouse et camerlingue de la sainte Église romaine. Il prit le nom de Léon XIII. Nous demandâmes à Dieu de lui accorder de longs jours, et de le rétablir glorieusement dans tous ses droits de souverain temporel.

Nous venions à peine de prendre les prisonnières sous notre direction et nos soins que nous fûmes réputées riches, parce que nous avions à traiter avec le gouvernement : les dons, par une conséquence toute naturelle, diminuèrent considérablement. Tous

cependant ne partagèrent pas cette fausse opinion, et nous reçûmes encore quelques aumônes. C'est ainsi que, le 9 mars, M. Th. Viau, boulanger, nous fit présent de $12.00.

La mort, nous l'avons vu, nous avait, dans un assez court espace de temps, porté des coups bien sensibles en frappant plusieurs personnes qui nous étaient très chères. Nous avions toujours répondu à cette sombre messagère par nos larmes et des actes de soumission à la volonté de Celui dont elle exécutait les ordres. Il en fut de même lorsque, le matin du 23 mars, on nous annonça que notre bon, notre excellent Père Arraud avait cessé de vivre.

En témoignage de la profonde vénération, de la vive et sincère gratitude que nous avons constamment vouées à cet insigne bienfaiteur de notre communauté, nous nous faisons un devoir de consacrer quelques pages à sa douce et pieuse mémoire.

M. l'abbé Arraud naquit à Bordeaux de parents chez qui s'étaient conservées les traditions de piété et de vertu. Il fit son cours classique dans une institution justement renommée, qui avait à sa tête M. Lacombe, prêtre des plus distingués. De là, il passa au grand séminaire de Bordeaux, alors dirigé par M. Hamon, le célèbre curé de St Sulpice, dont l'un des collaborateurs était M. Carval, devenu plus tard supérieur général de la Compagnie de St Sulpice. C'est sous de tels maîtres qu'il contracta ces habitudes de piété et de régularité qui ont été comme l'âme de toute sa vie sacerdotale. Il n'était que sous-diacre quand il vint au Canada, à la suite de M. Roux, supérieur du séminaire de Montréal, et en compagnie

de M.M. Larey et Léonard, depuis Oblats de Marie Immaculée. Il fut d'abord envoyé au Collége de Montréal où il remplit pendant quelque temps les fonctions de professeur.

Devenu prêtre, M. Arraud exerça le saint ministère dans la paroisse de Notre-Dame de Montréal. Il fut chargé de la direction des élèves des Dames de la Congrégation, et aussi de la desserte des côtes de St Martin (Hochelaga) et de la Visitation. C'est dans l'exercice de ce ministère qu'il commença à déployer ce zèle, qu'on a vu briller en lui pendant près de cinquante ans. Avec l'aide des fidèles, il fit bâtir, au pied du courant, la première chapelle qui ait été élevée en cet endroit. Tous les quinze jours, après la sainte messe, n'emportant avec lui qu'un morceau de pain et une pomme pour son dîner, il allait visiter les fidèles de ces deux localités et leur faisait tout le bien possible.

M. Arraud était aumônier de la prison, qui faisait partie de sa desserte, quand éclatèrent les troubles de 1837. En cette qualité, il eut à remplir le pénible devoir d'assister sur l'échafaud plusieurs de ceux qui furent condamnés à mort comme rebelles. Après bien des années, il ne pouvait parler, sans trahir une émotion profonde, des jours et des nuits qu'il avait passés auprès des prisonniers d'État, à cette époque ; il avait gardé un souvenir bien cher de ces pauvres infortunés, de ceux surtout qu'il avait encouragés et consolés à leurs deniers moments.

Étant encore à Bordeaux, M. Arraud avait vu naître une œuvre qui avait produit un grand bien parmi le peuple : c'était l'œuvre des bons livres. La

pensée lui vint de l'établir à Montréal, et, dans ce dessein, il s'associa quelques personnes généreuses, aimant à promouvoir le bien, comme il sut toujours en trouver, et il jeta les fondements de cette bibliothèque paroissiale qui depuis est devenue si considérable, sous le nom de *Cabinet de lecture*. Il fut grandement encouragé dans cette entreprise par Mgr Bourget, évêque de Montréal. Dans le temps même que M. Arraud s'occupait de cette œuvre si utile, il était chargé de la congrégation des hommes de Ville-Marie. Par ses instructions solides et la sagesse de sa direction, il maintint prospère cette congrégation, et plus d'un citoyen lui doit d'avoir été un modèle de probité et d'honneur.

De faible santé d'abord, il sentit ses forces augmenter peu à peu, et alors son zèle ne connut plus de bornes. Au soin de la bibliothèque paroissiale et de la congrégation des hommes, vint s'ajouter encore la direction du chœur de chant à Notre-Dame. Qui dira toutes les peines qu'il s'est données, pendant plusieurs années, pour former des jeunes gens à bien chanter ? Ceux-là seuls le savent qui assistaient aux réunions du soir. C'est vers le même temps qu'il prit la direction de la congrégation des demoiselles de Notre-Dame de la Victoire et il la garda pendant dix-neuf ans. Combien de jeunes filles lui doivent d'avoir mené une vie irréprochable ! et combien d'autres dont il a favorisé la vocation religieuse et qu'il a fait entrer dans les couvents ! Avec un guide aussi sûr, les congréganistes n'avaient pas à redouter de s'engager dans de fausses voies, si elles suivaient ses conseils.

Après plusieurs années d'un ministère aussi fécond que laborieux, M. Arraud se prit à déplorer que les jeunes filles tombées, mais qui voulaient se relever, n'eussent point d'asile pour les recevoir. Il conçut donc le projet de doter Montréal d'un asile du Bon Pasteur. Le mettre à exécution offrait de sérieuses difficultés ; mais, soutenu et encouragé par Mgr Bourget, toujours prêt à seconder les grands desseins, il se mit hardiment à l'œuvre. Il lui fallait le concours de cœurs généreux, et il le trouva chez ces citoyens et ces dames qui, plus d'une fois déjà, avaient répondu aux appels de sa charité. Mgr Bourget s'était mis en rapport avec la supérieure générale de la maison du Bon-Pasteur d'Angers, la Vénérable Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier, pour obtenir qu'elle fit une fondation à Montréal. La demande fut bien accueillie, mais ne put avoir d'effet immédiat ; il y eut des délais inévitables. Enfin, arrivèrent quatre religieuses du monastère d'Angers,lesquelles furent d'abord installées dans le faubourg Québec, puis, plus tard, la maison qu'elles occupaient étant devenue trop petite, sur la rue Sherbrooke, où s'élève aujourd'hui notre monastère provincial. Notre communauté prit vite de l'extension, et M. Arraud voyait avec un indicible plaisir le développement d'une œuvre qu'il chérissait de toute son âme.

Mais, à côté des roses sont toujours les épines : souvent le pain manquait et les ressources faisaient défaut. Dieu seul et les religieuses savent ce que ce prêtre zélé faisait alors pour leur venir en aide ; Sollicitations, démarches, privations, il n'omettait rien. Qu'il était heureux lorsqu'il était parvenu à

les tirer d'embarras ! Il ne l'était pas moins lorsqu'il pouvait contribuer à faire prendre à leur Institut de nouveaux accroissements. Que ne fit-il pas pour l'aider à fonder une maison à St Hubert, pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles, et la nôtre sur la rue Fullum, pour y donner asile aux femmes infortunées sortant de prison ? Il ne se possédait pas de joie à la pensée que le jour était proche, où notre monastère provincial aurait une chapelle extérieure, et le couvent de St Hubert, une propriété qui lui permettrait de réaliser de bons revenus.

Tout en se dépensant au dehors en faveur des œuvres de charité et dans les travaux du saint ministère, M. Arraud avait à remplir au séminaire des charges importantes. C'est ainsi qu'il fut économe et procureur en remplacement de M. Comte, qu'il avait aidé pendant plusieurs années. Comme procureur, on le chargea de faire bâtir l'église de St Joseph, et, après l'avoir bâtie, il en eut longtemps la desserte. Nommé plus tard pour entendre les confessions à l'Hôpital-Général, il fit là comme partout ailleurs : il ne se ménagea point. Tout dévoué à cette communauté, il ne l'était pas moins à celles de l'Hôtel-Dieu et de la Congrégation de Notre-Dame. En somme, on peut dire en toute vérité que, pendant près de cinquante ans, M. Arraud a été l'un des plus laborieux ouvriers de la vigne du Seigneur.

Austère pour lui-même, mais bon et compatissant envers les autres, M. Arraud se faisait aussi remarquer par sa grande piété, et la parfaite exactitude avec laquelle il en accomplissait tous les devoirs. Il était, dans la rigueur du terme, de la race sacerdo-

tale qui a tant illustré l'église de France aux jours néfastes de la Révolution. Il avait connu Mgr d'Hiron, le saint archevêque de Bordeaux, et Mgr de Cheverus, son digne successeur ; leur souvenir lui était toujours cher.

De haute taille et grave dans sa tenue, M. Arraud avait un air imposant. Il possédait une belle voix, chantait magnifiquement et prêchait avec âme et conviction, mais simplement, bien que sa diction fut toujours correcte et soignée. Arrivé au Canada en 1828, il y avait vécu dans la compagnie de prêtres remarquables à tous égards, tels que M. Désaulniers, qui fit constrire l'église Notre-Dame, M. Roque, directeur du collége, etc ; et il les avait pris pour modèles.

Il mourut comme nous l'avons dit, le 22 mars 1878. Il avait fait la lecture de l'examen particulier et venait de se mettre à table, quand tout-à-coup il se porta la main au front et parut se trouver mal. C'était une attaque d'apoplexie foudroyante. Deux confrères le conduisirent immédiatement à sa chambre et on lui administra les derniers sacrements. Il perdit bientôt connaissance et quelques heures après il n'était plus.

Le regretté M. Arraud avait été pour notre asile plus qu'un bienfaiteur et qu'un ami dévoué ; il avait été un père et un père rempli d'une véritable tendresse. Nous avions donc des devoirs à remplir envers lui après sa mort. Aussi, est-ce de tout cœur que nous avons fait monter au ciel pour lui nos plus ferventes prières, et que nous lui avons fait chanter un service le 28 de ce mois. M. l'abbé Campion, du séminai-

re, voulut bien officier. Avant de commencer la messe, il adressa aux prisonnières quelques paroles, à propos de la perte qu'elles venaient de faire dans la personne du bon M. Arraud. " Oui, leur dit-il, vous avez perdu un bienfaiteur et un père. Si, dans votre infortune, vous jouissez aujourd'hui des bienfaits que la religion vous prodigue, vous en êtes redevables à cette âme généreuse qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour vous donner un bercail. Avec bonheur, il a vu le succès couronner ses efforts, et l'œuvre qu'il a tant aimée est maintenant dans un état prospère. Priez donc beaucoup pour le repos de son âme ; la reconnaissance vous en fait un devoir. "

Les chantres de St Vincent de Paul nous obligèrent beaucoup dans cette circonstance, en nous prêtant leur concours pour rehausser la pompe de cette cérémonie funèbre.

Le même jour, dans l'après-midi, Mgr Fabre nous fit une courte visite ; dans notre deuil, ce fut pour nous une grande consolation.

Le 14 mai, nous fûmes heureuses de recevoir la visite de Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa. Sa Grandeur venait administrer le sacrement de Confirmation à neuf de nos prisonnières, et Elle fit, à cette occasion, une instruction de circonstance, qui fut religieusement écoutée.

Le 20 du même mois, mourut une de nos prisonnières, Marie Esther, jeune fille de 18 ans. Cette pauvre enfant avait déjà largement bu à la coupe du mal ; mais les six mois qu'elle passa à la classe des prisonnières lui valurent sa conversion. Lorsque son temps de détention fut expiré, M. Lauzon, notre

chapelain, lui suggéra d'aller demander à la cour protection pour six autres mois, c'est-à-dire de continuer à rester en prison six nouveaux mois de par autorité judiciaire. Elle eut le courage de faire cette démarche qui exigeait assurément une certaine dose d'esprit de sacrifice, et Dieu la récompensa de sa générosité. Sa conduite s'améliora de jour de jour, mais en même temps ses forces diminuèrent, tellement que le médecin déclara qu'elle n'avait que peu de temps à vivre. Avertie de la gravité de son état, Marie Esther attendit la mort avec joie ; même, on pourrait dire, avec impatience. Jamais cependant on ne l'entendit se plaindre de ses souffrances, ni de quoi que ce fût. Le 24 mai, au matin, fête de N.-D. de Bon-Secours, elle dit à ses maîtresses qu'elle mourrait ce jour-là ; elle le leur répéta plusieurs fois, ainsi qu'à celles de ses compagnes qui l'entouraient. Et, en effet, à deux heures de l'après-midi, en se retournant dans son lit, elle expira. Elle avait reçu tous les secours de la religion avec une piété vraiment édifiante. Nous admirâmes une fois de plus dans cette mort les merveilles de la divine miséricorde

Une des jouissances de notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène, c'était de procurer de l'agrément à ses filles. Elle nous fit donc construire un beau et large trottoir, donnant sur le réfectoire et la cuisine, pour nous servir de promenade. La veille de la St Pierre, il était terminé, et nous en fîmes l'inauguration le lendemain, fête patronale de notre Mère Générale, en y prenant un vrai gala en son honneur. Nous étions à remplir cet agréable devoir de piété

filiale, quand M. notre chapelain vint nous voir. Il se montra très satisfait, presque édifié, de la manière dont nous nous amusions. Il nous parla sur un ton très paternel et très gai, puis nous quitta en nous souhaitant beaucoup de plaisir. Ainsi fut inauguré notre beau et très utile trottoir.

M. l'abbé Lauzon avait remarqué que nous n'avions pas de caveau pour conserver nos légumes pendant l'hiver. Toujours plein de bon vouloir à notre égard, il résolut de faire disparaître cet inconvénient. Le moyen, c'était sans doute d'un faire construire un; mais il voulait que ce fût aux conditions les moins onéreuses possible. Il y parvint, non toutefois sans quelque peine. Il réussit à avoir des prisonniers pour la main d'œuvre, ce qui la rendait gratuite, et il ne nous resta que les matériaux à payer, en somme peu de chose.

Le 4 novembre, seize de nos sœurs de la maison provinciale vinrent se joindre à nous pour la retraite annuelle que prêcha le R. P. Lagier O. M. I. Elle fut bien belle, cette retraite; d'abord, parce que le prédicateur nous dit d'excellentes choses; ensuite, parce que nous la fîmes avec grande bonne volonté. Il en est de la demeure de nos âmes, que daigne venir habiter le divin Roi, comme de nos demeures de la terre. Dans ces dernières, si l'on veut que tout soit à l'ordre et que tout y resplendisse, il faut, outre le ménage quotidien, faire de temps à autre ce qu'on appelle *le grand ménage.* La retraite annuelle est un grand ménage spirituel qui remet à neuf la demeure de nos âmes. En faisant ce grand ménage, on promène partout un regard sévèrement inquisiteur

pour bien rétablir l'ordre, s'il a été quelque peu dérangé, et enlever jusqu'au dernier grain de poussière, qu'on appelle les petites fautes et les imperfections. Mais quoique l'on fasse, il y aura toujours de la poussière ; elle variera en quantité, mais il y en aura. Ne nous décourageons pas néanmoins, et époussetons toujours, tout comme si nous pouvions enlever complètement cette vilaine poussière. Le bon Père nous a admirablement développé ce thème, et il a conclu en nous répétant ces paroles de Notre Seigneur : *Soyez parfaites comme votre Père céleste est parfait.*

Le jour de la clôture de la retraite, 12 novembre, toutes les sœurs se réunirent à la salle de communauté pour recevoir la visite du Père prédicateur. M. le chapelain, qui l'accompagnait, le remercia en notre nom et au sien du bien qu'il nous avait fait, et le pria de croire que nos cœurs reconnaissants prieraient pour lui, avec une ferveur nouvelle, ce Dieu si bon qu'il nous avait appris à aimer davantage. Le bon Père renvoya à Dieu toute la gloire du bien qu'il avait opéré parmi nous, disant qu'il n'avait été qu'un instrument dont l'auteur de tout don parfait avait bien voulu se servir.

A quelques semaines de là, le 16 décembre, Mgr de Montréal, accompagné de plusieurs prêtres, vint faire sa visite pastorale. Elle fut courte, mais produisit de salutaires effets.

DIXIEME ANNEE

— 1879 —

Un événement bien triste fut le premier que nous eûmes à enrégistrer cette année. Le 11 février mourait d'une façon bien tragique une de nos anciennes prisonnières, Olivine, jeune fille à qui nous avions porté beaucoup d'intérêt et que nous avions espéré voir un jour se convertir. D'après les journaux et les renseignements qui nous ont été donnés, la malheureuse était allée faire une promenade en voiture, en compagnie d'un libertin, et, sur la route, elle prit tant de boisson enivrante qu'elle se donna la mort. Elle n'était plus qu'un cadavre, lorsqu'on la conduisit chez sa mère. Quelle mort et quelle affreuse éternité elle laissa entrevoir ! Si rebelles à nos soins que paraissent certaines pécheresses, ne nous décourageons pas. Nous ne sauverons pas toutes celles

qui courent à leur perte ; mais ne sauverions-nous qu'une seule âme qui, sans nous, se serait perdue, nous aurions déjà immensément fait, puisque cette âme vaut plus, elle seule, que toute la création matérielle, et que Dieu s'est fait homme et est mort pour la racheter.

Les stations du chemin de la croix n'avaient pu encore être placées dans le chœur des prisonnières ; elles y furent canoniquement érigées le 2 mars. Depuis longtemps, religieuses et maîtresses des classes le désiraient, car elles étaient convaincues qu'il n'y a pas d'exercice plus propre à guérir les âmes de la lèpre du péché, et à sanctifier de plus en plus celles qui vivent dans la grâce de Dieu, que la considération fréquente des souffrances du Sauveur.

Nous avions trop à bénir et à remercier St Joseph, pour négliger de l'honorer d'une manière spéciale pendant le mois qui lui est consacré, en retour de tant de grâces temporelles et spirituelles obtenues par sa puissante intercession. Le mois de mai nous apporta aussi ses joies accoutumées. Avec quel amour nous chantâmes les louanges de notre divine mère, la Reine du ciel ! Avec quelle confiance nous la priâmes chaque jour de continuer de nous protéger, ainsi que toutes celles commises à nos soins !

Grâces, sans doute, à ces prières que nous avons adressées à la sainte Vierge et à saint Joseph, nous reçûmes un don considérable, $4000.00, de M. l'abbé Alexis Josse Martineau, alors chapelain des sœurs des saints Noms de Jésus et de Marie, à Longueuil. Ce charitable Monsieur et insigne bienfaiteur avait pris la résolution de nous venir en aide, à la sugges-

tion du vénérable évêque Bourget, lorsqu'il était chapelain à notre monastère de la rue Sherbrooke. Mais ce fut surtout M. Lauzon, notre dévoué chapelain, qui le détermina à effectuer sa résolution par un acte d'une telle générosité. Pour nous gratifier de ce don, M. l'abbé Martineau fit une très large brèche dans ses économies laborieusement réalisées ; il n'exigea, en retour, qu'une rente annuelle de six par cent, sa vie durant, sur la somme mise à notre disposition. Qu'il soit à jamais béni de nous et de toutes celles qui viendront après nous, ce prêtre selon le cœur de Dieu, qui a voulu que le prix de son travail et de ses sueurs fût employé au rachat des malheureuses victimes du démon ! Qu'il soit béni de même, ce dévoué M. Lauzon qui n'a pas peu contribué à ce que ce don fût fait en faveur de notre asile.

Depuis 1870, année de notre fondation, la mort avait assez souvent frappé tout autour de nous, et parfois même des personnes qui nous étaient fort chères ; mais elle n'avait pas encore pénétré dans nos rangs. Elle y fit sa première apparition le 12 septembre, et nous enleva notre chère sœur Marie de Ste Anastasie qui, depuis huit mois, souffrait de la consomption. Tout le temps que dura sa maladie, elle se montra admirable de patience et de soumission à la sainte volonté de Dieu. Lorsque le médecin lui déclara que son mal était sans ressonrce, elle ne s'en affligea point ; loin de là, elle parut en ressentir de la joie. Cette calme sénérité en face de la mort était le fruit d'une vie parfaitement régulière. Religieuse modèle, elle nous avait toujours édifiées et nous édifia jusqu'à la fin. Le matin du jour de sa

mort, elle reçut la sainte communion, et rien n'annonçait encore que sa fin fut très prochaine, lorsque, vers huit heures, elle changea tout-à-coup. Le prêtre, appelé immédiatement, lui réitéra l'absolution, et elle expira doucement pendant qu'il récitait les prières des agonisants. Nous avons le consolant espoir qu'elle prie pour nous là-haut.



ONZIEME ANNEE

— 1880 —

La mort nous avait fait une première visite vers la fin de 1879 ; elle nous en fit une seconde en janvier 1880. Cette fois la victime qu'elle choisit fut notre bien-amée sœur assistante, Marie de Ste Aurélie Labelle. Sa bonté et son dévouement l'avaient fait chérir de toutes, et elle emporta avec elle de bien vifs et sincères regrets. Notre excellente sœur n'avait vécu que pour se préparer à mourir saintement, et l'on peut dire qu'elle a été du nombre de ceux dont la mort est précieuse devant Dieu. Au ciel, continuant d'aimer celles qu'elle a aimées sur la terre, les aimant même d'un amour beaucoup plus parfait, sœur Marie de Ste Aurélie ne manquera pas de s'intéresser à elles auprès du Dieu de toute charité. Quant à nous, nous garderons fidèlement le souvenir de ses vertus et nous nous efforcerons de marcher sur ses traces.

DOUZIEME ANNEE

—1881—

CETTE année, le 20 avril, nous eûmes la joie bien grande de recevoir la visite du vénérable solitaire de la résidence St Janvier, Mgr Bourget. Il voulut bien venir le soir à la salle de communauté. Nous lui présentâmes une adresse, et, dans sa réponse, toute pleine de lumineux enseignements sur l'excellence des œuvres de charité, Sa Grandeur nous dit entr'autres choses : " Rappelez-vous souvent, bien souvent ces paroles de Notre Seigneur : *J'étais en prison et vous m'avez visité.* Vous, mes sœurs, vous faites plus que visiter celles qui sont en prison ; vous demeurez habituellement avec ces pauvres infortunées, et vous pouvez à tout moment leur donner l'exemple de la vertu, leur en aplanir le chemin, les aider enfin à gravir la sainte montagne d'où l'on s'é-

lance vers Dieu. Que vous êtes heureuses, mes sœurs, en de telles conditions ; jouissez de votre bonheur et travaillez sans vous lasser jamais.

“ Notre bon Maître est venu sur la terre, non pour ceux et celles qui se portent bien, mais pour les brebis perdues de la maison d'Israël. Travaillez donc avec courage à cette œuvre, que vous avez embrassée, et qui est vraiment son œuvre. Notre Seigneur n'exige pas que vous réussissiez à convertir ces âmes, mais que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir pour les tirer de la perdition. Priez, mes chères sœurs ; avec la prière on obtient tout. Le bon Dieu exauce nos prières, non parce que nous le méritons, mais parce qu'il est miséricordieux. ”

Sa Grandeur nous parla ensuite des menées ténébreuses des sociétés secrètes et des efforts que font les impies pour détruire notre sainte religion ; il nous parla aussi de Pie IX, de sainte et regrettée mémoire.

Le lendemain, Monseigneur nous dit la sainte messe et donna la Confirmation à deux de nos prisonnières irlandaises. Il passa ensuite par toutes nos classes et prit congé de nous, en nous bénissant.

TREIZIEME ANNEE

— 1882 —

NOTRE SEIGNEUR nous accorda une insigne faveur cette année ; pour la première fois depuis notre fondation, nous eûmes la procession solennelle du Très Saint Sacrement. Elle eut lieu le mardi dans l'octave de la Fête-Dieu, à quatre heures de l'après-midi, et se fit dans le jardin qui était tout en fleurs. Il était édifiant de voir quelle bonne tenue avaient nos prisonnières. On eût dit, et ce devait être le cas, q ue Jésus-Hostie avait subjugué tous les cœurs, tant le silence était parfait et le recueillement profond. Les décorations, autant qu'il avait été possible d'y arriver, étaient en harmonie avec les sentiments de foi, d'amour et de reconnaissance qu'inspire cette fête, belle entre toutes. Le chant, exécuté par quelques Messieurs qui avaient mis leur

bonne volonté à notre disposition, fut magnifique. En somme, tout le temps que dura la procession, nous pûmes dire avec vérité, comme les apôtres à leur divin Maître sur le Thabor : “ *Seigneur, qu'il fait bon d'être ici ! Puissions-nous toujours y rester !* ” Que de bénédictions descendirent sur nous ce jour-là et sur nos chères protégées ! Nous le sentions et elles aussi.

Le 20 juin, dans la nuit, nous faillîmes périr victimes du feu. Vers minuit et demi, deux sœurs furent éveillées par une âcre odeur de bois brûlé. De suite elles se levèrent et firent la visite par toute la maison, pour découvrir d'où venait une épaisse fumée qui commençait à se répandre. Bientôt toutes les sœurs furent sur pied, et l'on constata que le feu était aux environs de la fournaise. Alors, notre très honorée Mère alla en toute hâte dire au gardien de donner immédiatement l'alarme. En très peu de temps les pompiers arrivèrent et parvinrent à maîtriser le feu. “ Vous vous êtes éveillées à temps, nous dirent ils ; un peu plus tard, c'eût été trop tard, et vous auriez péri dans les flammes. ” Nous les remerciâmes avec la plus vive reconnaissance de tous leurs bons offices, car ils s'étaient montrés très courageux, parfaitement entendus dans leur besogne et d'une exquise bonté à notre égard.

Cet accident produisit une vive excitation chez nos détenues. Elles nous suppliaient, au nom de Dieu, de ne pas les laisser brûler, oubliant que, s'il l'eut fallu, leurs maîtresses se seraient elles-mêmes jetées dans le feu pour les en préserver. Notre digne chapelain était accouru au premier bruit du danger ; il était calme, ne laissait rien voir des sentiments

qui pouvaient l'agiter, et parcourait la maison en priant. Ayant appris que les prisonnières se lamentaient outre mesure, il se rendit au milieu d'elles pour les rassurer, et il promit de les faire sortir dans le cas où il y aurait véritablement danger. Toutes l'avaient entouré, se recommandaient à lui et le priaient de les bénir. Plusieurs demandaient à se confesser et toutes priaient Dieu sérieusement, même celles que l'on n'avait pas encore vues prier jusque là. Enfin, le calme se rétablit, et, à trois heures tout le monde se disposait à reprendre un repos tragiquement interrompu.

Le feu s'était introduit dans les colombages et il y faisait sourdement son œuvre depuis deux jours. Nous n'hésitâmes pas à reconnaître que nous avions échappé à un affreux malheur par une protection signalée du Sacré Cœur et de St Joseph.

La retraite annuelle des prisonnières se termina cette année le 22 octobre. Les RR. PP. Lacasse et Barber O. M. I. la prêchèrent, et, grâces à leur zèle et à leur dévouement, elle se fit avec une ferveur remarquable. Presque toutes en profitèrent; plusieurs même firent des efforts vraiment extraordinaires pour se réconcilier avec Dieu. L'une d'elles, du nom de Caroline, fut une véritable conquête de la grâce. Elle ne pouvait assez pleurer ses égarements et aurait voulu noyer ses fautes dans un déluge de larmes. Criant de tout son cœur vers Dieu, elle lui demanda de mourir plutôt que de l'offenser encore. Sa prière fut exaucée ; elle tomba malade presque aussitôt, et mourut le 25 janvier de l'année suivante dans les plus heureuses dispositions. Elle souffrit

beaucoup, mais ne laissa échapper ni un mot de plainte, ni le moindre signe d'impatience. Qu'il est puissant, qu'il est bon le Dieu qui transforme ainsi les âmes!

En lisant la vie des saints, surtout de ces héros du christianisme, qui ont embrassé tous les renoncements pour porter la lumière de l'évangile au sein des peuples idolâtres et barbares, nous nous étions répété bien souvent : Quel bonheur ont eu ceux à qui il a été donné de voir, d'approcher et d'entendre quelqu'un de ces anges de la terre dont St Paul a dit : " Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'évangile de la paix, l'évangile qui promet tous les biens ! " Ce bonheur, que nous regardions comme fait pour d'autres temps que le nôtre, nous l'avons cependant goûté. Mgr Grandin, évêque de St Albert, dans les sauvages régions du Nord-Ouest canadien, l'un de ces apôtres en qui revivent ceux de la primitive Église, a daigné s'arrêter quelque temps au milieu de nous. Oui, nous l'avons vu, contemplé cet homme de Dieu, qui là-bas, pour donner des âmes à Jésus-Christ, s'est soumis joyeusement à tout ce que les travaux et les fatigues ont de plus écrasant, les privations de plus dur et les mortifications de plus répugnant. Son lit de repos, dans ses longues et incessantes pérégrinations à travers la forêt ou la prairie, c'est la terre nue ou la neige ; sa nourriture, et souvent elle lui a fait défaut, c'est ce que nos pauvres les plus misérables refuseraient de toucher. Et à tout cela, il faut ajouter le tourment d'être dévoré jour et nuit par une insupportable vermine. Oh ! quel homme de Dieu ! Modeste et humble comme un

enfant, il s'étonne, ce prince de l'Église, ce frère des Martin, des Patrice, des Augustin et des Boniface, qu'on ait des égards pour lui ! Non ! jamais nous n'avions éprouvé impression sanctifiante comme en cette circonstance.

Nous étions alors aux premiers jours de décembre. Le vénérable évêque missionnaire nous dit la sainte messe et vint ensuite à la salle de communauté. Le R. P. Bernard et M. Lauzon l'accompagnaient. Il nous raconta avec une charmante simplicité quelques traits édifiants recueillis dans ses missions, et consentit ensuite bien volontiers à passer par toutes nos classes. Il nous bénit, nous dit adieu, et c'est avec regret que nous le vîmes s'éloigner.

QUATORZIEME ANNEE

— 1883 —

Nous eûmes, le 18 janvier, le bonheur de revoir Mgr Bourget, archevêque de Martianopolis *in partibus infidelium.* Nous fûmes ravies de constater que, malgré son grand âge et ses infirmités, c'était toujours lui, avec sa même vigueur d'esprit, son admirable piété et son zèle plein de feu. Dans les trop courts moments qu'il passa au milieu de nous, il insista sur la beauté particulière de notre vocation, sur l'excellence de nos œuvres et sur la joie profonde que nous devions sentir à être ce que nous sommes et à faire ce que nous faisons. Ses derniers mots furent une exhortation à nous dévouer jusqu'à l'immolation, à l'exemple de Jésus Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

De janvier à mars nos jours coulèrent uniformes,

sans le plus petit incident pour en rompre la monotonie. Nous fîmes le mois de St Joseph, comme à l'ordinaire, et, lorsqu'arriva le mois de Marie, nous nous efforçâmes d'en rendre les exercices les plus attrayants possible, parce que la piété a souvent besoin d'un stimulant sensible pour se maintenir et se fortifier.

Dans l'octave de la Fête-Dieu, nous fûmes empêchées par la pluie de faire la procession du Saint Sacrement en dehors de nos murs. Ce contre-temps nous contraria beaucoup tout d'abord ; mais réflexion faite, nous reconnûmes qu'il venait à propos, puisque Dieu le voulait ainsi. La procession eut donc lieu dans l'intérieur du cloître, et nous cherchâmes à compenser par un surcroît de ferveur ce qui manquait à son éclat. La véritable pompe des cérémonies religieuses, aux yeux de Dieu, ne consiste-t-elle pas dans les sentiments de piété qui s'épanouissent silencieusement au fond des cœurs ?

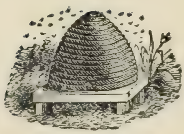
Une nouvelle qui nous attrista profondément, celle du prochain départ de notre digne chapelain, le si bon, si dévoué M. Lauzon, nous fut donnée par lui-même le 28 septembre. Il était avec nous depuis sept ans ; il avait aimé notre œuvre, l'avait favorisée de tout son pouvoir et s'était comme identifié avec elle. Le perdre, c'était vraiment perdre un bienfaiteur de tous les jours. Il vint nous faire sa dernière visite le 2 octobre, et, à cette occasion, nous lui exprimâmes notre très sincère regret de le voir partir, et notre bien vive reconnaissance pour les services sans nombre qu'il nous avait rendus. Il nous remercia en termes émus, et nous pria de croire que nous l'avions

rendu heureux dans sa position de chapelain. Après nous avoir dit la messe le lendemain, il partit pour voir sa famille, lui dire adieu et de là se diriger vers les Etats-Unis, où il devait prendre possession de la cure de Whitehall. M. l'abbé Délinelle le remplaça.

Peu de temps après la retraite annuelle, Mgr de Montréal nous avait fait annoncer que nous aurions prochainement la visite pastorale. Il arriva le 30 novembre au matin, vers 6½ heures. Il administra d'abord le sacrement de Confirmation à quinze de nos détenues, dit ensuite la sainte messe et donna la communion à toutes les religieuses. Avant de commencer la visite des divers départements, il nous réunit à la salle de communauté et nous fit une courte exhortation. Il nous engagea d'abord à nous renouveler dans l'esprit de notre vocation religieuse ; il insista ensuite sur le devoir d'embrasser courageusement et généreusement toutes les croix que, d'une manière ou d'une autre, Dieu nous présente chaque jour. " Les croix sont inévitables, nous dit-il ; la sagesse et notre propre intérêt nous commandent donc de les porter avec profit, puisque nous le pouvons, aidés de la grâce de Dieu, qui ne fait jamais défaut quand nous la demandons. " Il ajouta que toute vocation est une invitation à porter la croix. Et, à propos de St André dont c'était la fête, il nous dit que quand Notre Seigneur, passant près de lui et de son frère, leur adressa ces paroles : *Suivez-moi*, il les invitait à embrasser la croix et à la porter. Ils ont répondu à cet appel et sont morts crucifiés. Monseigneur nous rappela enfin que dans tout ce qui nous arrive, grandes et petites choses, nous devons voir

la manifestation de la volonté divine. Si quelquefois, par exemple, des changements d'emplois ou de positions, dans le personnel d'une communauté, paraissent nuisibles aux succès de ses œuvres, l'esprit d'obéissance, avec lequel on les acceptera, les transformera en moyens tout-à-fait propres à obtenir ce succès. " C'est ce que j'ai entendu répéter bien souvent, dit Sa Grandeur, et tous les jours je constate que c'est la pure vérité. "

Après nous avoir ainsi entretenues, Monseigneur passa par tous les départements, et, vers 11½ heures, sa visite était terminée.



QUINZIEME ANNEE

—1884—

Au mois de juin, le gouvernement fit faire des réparations considérables à notre asile. Ces travaux étaient fort nécessaires ; mais, comme toute médaille a son revers, ils eurent l'inconvénient de nous rendre impossible la procession de la Fête-Dieu.

Le 4 septembre, Mgr de Montréal nomma M. l'abbé J.B. Proulx notre chapelain. M. Z. Délinelle avait dû nous quitter à cause de sa faible santé. Il fut chargé du noviciat des Frères de la Charité, à la Longue Pointe, où la besogne était beaucoup moins lourde que chez nous.

Depuis deux ans nos prisonnières n'avaient pas eu de retraite ; nous n'avions pas pu trouver de prédicateurs pour leur en faire suivre les exercices. Elles eurent le bonheur de la faire cette année, vers la fin

de septembre, et ce fut M. l'abbé Toupin qui la prêcha. Elle produisit le bien que nous en espérions ; bon nombre même de nos pécheresses les plus endurcies furent touchées de la grâce, et travaillèrent sérieusement à se rapprocher de Dieu. Pour quelques-unes, la persévérance ne fut pas de longue durée ; mais enfin le bien produit peut avoir laissé dans leurs âmes des impressions qui serviront plus tard à provoquer un nouveau réveil dans leur conscience.

Le 18 octobre, s'éteignit doucement dans le Seigneur M. l'abbé Martineau, qui a si puissamment aidé, comme nous l'avons dit, au développement de notre œuvre. Sa charité y resplendit et nous fera perpétuellement bénir sa mémoire. Un service solennel pour le repos de son âme fut chanté dans notre chapelle le 30 du même mois.

SEIZIEME ANNEE

— 1885 —

En février, nous eûmes la visite de Mgr Fabre. Après avoir confirmé trois de nos prisonnières, Sa Grandeur nous vit à la salle de communauté, où nous étions toutes réunies pour la recevoir, et nous dit de ces bonnes paroles qu'on aime toujours à entendre et surtout à se rappeler, quand, au milieu des difficultés à vaincre et des obstacles à surmonter pour produire le bien, le courage et les forces menacent de faiblir. Monseigneur visita aussi nos classes, et il sema la joie sur son passage, car toujours en pareille circonstance, il daignait accorder un grand congé.

St Joseph nous montra cette année encore comme il est bon et secourable à ceux qui l'invoquent avec confiance. Une de nos jeunes détenues, nommée Rosey, venait de terminer six mois de prison et devait

en subir six autres, à défaut du paiement d'une amende à laquelle elle avait été condamnée. Un Monsieur protestant, d'allures un peu suspectes, vint la voir et lui proposa de la faire sortir de prison, à condition qu'elle le suivrait, lui et sa famille, à la campagne. Elle accepta et attendit. Notre très honorée Mère fut vraiment désolée en apprenant cela ; mais que faire pour empêcher cet engagement d'avoir son effet ? A quelques jours de là, arriva une lettre du susdit Monsieur à l'adresse de la jeune fille. Immédiatement notre Mère alla la déposer sous une statue de St Joseph, lui recommandant cette pauvre Rosey, qui véritablement allait être exposée à de grands dangers, si elle sortait de prison par cette porte. Sur ces entrefaites, une riche demoiselle, appartenant à la première société de Montréal et connaissant à peine Rosey, vint lui offrir de la faire remettre en liberté, si elle consentait à entrer en service dans une bonne famille. Rosey ayant été trop heureuse d'accepter, la demoiselle se rendit à la cour, paya de sa bourse le montant de l'amende, puis, revenant quelques jours après, elle prit la jeune fille avec elle dans sa voiture, et la conduisit dans une communauté de la ville, à qui elle la confia en attendant qu'elle pût la bien placer, ce qui eut lieu peu de jours après. Notre protestant vint à son tour, mais il était trop tard ; il ne put que constater qu'on lui avait coupé l'herbe sous le pied. Il ne pouvait s'en prendre qu'à lui, n'ayant pas fait suffisamment diligence ; il était cependant furieux de sa mésaventure.

Le 8 juin ! jour de grand, de profond deuil ! Deuil pour nous, deuil pour le diocèse de Montréal, deuil

pour le pays tout entier. Ce jour-là, en effet, mourait, à la Résidence St Janvier, Mgr Ignace Bourget, archevêque de Martianopolis et ancien évêque de Montréal, dans la 86e année de son âge et la 49 de son épiscopat. Pendant les 36 ans qu'il gouverna le diocèse de Montréal, qui pourra dire tout le bien qu'il a fait ? Homme incomparable, en qui semblent avoir vécu et travaillé plusieurs hommes ! Il fut un Vincent de Paul par sa charité, qui eut l'œil constamment ouvert sur toutes les misères physiques et morales de ses enfants pour les adoucir, les soulager, les abriter et les faire disparaître, si possible ; un Alphonse de Liguori par sa tendre piété, son incessant travail, sa constante mortification, son zèle à instruire le peuple qui lui était confié, et à propager partout les enseignements du Saint Siége ; un Athanase enfin, par l'énergie et le courage indomptable avec le lequel il lutta contre les ruses et les entreprises des méchants, contre les erreurs qui voulaient lever la tête et circuler librement, contre tous les obstacles, nombreux et parfois formidables, qui se dressèrent devant lui pour l'empêcher d'agir ou paralyser son action. Infatigable semeur, il est allé toujours jetant les bonnes semences en terre, et les a arrosées de ses sueurs et de ses larmes. De leur vigoureuse croissance, de leur extraordinaire développement, il vu quelque chose ; mais la très abondante moisson, d'autres la recueilleront. Non ! la mémoire de ce grand évêque ne sera jamais assez bénie.

Nous regardons comme un devoir de piété filiale d'insérer ici quelques-unes des lettres si paternelles qu'il nous a adressées de temps à autre. Pour nous,

ce sont de vraies reliques que nous tenons à conserver en mémoire de ce vénérable et bien-aimé Père, qui fut le fondateur et le pieux législateur de notre asile.

" A la Révde Mère Ste Hélène, supérieure de l'Hospice Ste Darie."

" Montréal, le 1er janvier 1877.

" Ma bonne Mère,

" Je suis très sensible aux sentiments de piété filiale que vous me témoignez, tant en votre nom qu'en celui de vos bonnes sœurs. En retour, je forme des vœux bien sincères pour la prospérité de votre communauté, et le succès de toutes les œuvres dont elle est chargée par la divine Providence. Puissent ces œuvres s'accroître tous les jours pour le salut des âmes les plus abandonnées!

" C'est ce que désire ardemment celui qui est bien sincèrement de vous toutes,

" Le très dévoué serviteur, "

" † Ignace Bourget. "

" Aux Rvdes Sœurs du Bon-Pasteur, Hospice Ste Darie. "

" St Janvier, 30 janv. 1879.

" Mes bonnes Sœurs,

" J'apprécie beaucoup le bon cœur qui vous porte à m'adresser un bouquet de fête, composé des fleurs odoriférantes de votre *respect*, *considération* et *gratitude*.

" J'y suis très sensible, et je vous remercie de tout mon cœur. De mon côté, je forme, pour vous et pour toutes vos chères prisonnières, des vœux bien ardents et bien sincères, pour qu'elles vous écoutent et vous obéissent comme elles écouteraient Ste Darie elle-même, leur puissante patronne, afin que la prison, qu'elles occupent, devienne une maison de sainteté et l'école de la véritable pénitence et de toutes les vertus.

Soyez toutes vous-mêmes, mes bonnes sœurs, de véritables Stes Daries par votre zèle pour la conversion des infortunées prisonnières, qui forment le troupeau du Bon-Pasteur, confié à vos soins charitables.

" Dans ce ferme espoir, je suis de vous toutes,

" Le très humble et dévoué serviteur,

" † Ignace,

" arch. de Martianopolis. "

" A la Révérende Mère Marie de Ste Hélène. "

" St Janvier, 5 février 1880.

" Ma révérende Mère,

" La vôtre du 29 janvier est venue dans son temps m'apporter vos bons souhaits de fête.

" Je vous remercie de tout mon cœur, et ne désire rien tant que d'en voir l'accomplissement. J'ai tant besoin, en effet, de participer en quelque chose aux admirables vertus de mon saint Patron ! J'espère qu'il se laissera gagner par vos ferventes supplications.

" De mon côté, je forme des vœux pour le bonheur et la prospérité de votre communauté, et particulièrement pour le succès de l'œuvre de la rue Fullum.

" Dans ce ferme espoir, je demeure de vous toutes,

" Le très dévoué serviteur,

" † Ignace, arch. de Martianopolis. "

" A la Rvde Mère Marie de Ste Hélène. "

" St Janvier, 15 mars 1880.

" Ma bonne Mère,

" M. Lauzon me remit hier vingt piastres de votre part. Permettez-moi de vous représenter que cette offrande est vraiment excessive pour vos moyens, tout en faisant honneur à votre bon cœur et à celui de vos chères sœurs. Je vous en remercie toutefois, dans le ferme espoir que la divine Providence vous le rendra au centuple.

" J'apprends avec bonheur que la prison des femmes va aussi bien qu'elle peut aller. Je forme des vœux pour que celles des hommes, si elle était mise sous la protection du mari de Ste Darie, puisse prospérer et faire le même bien. Priez et faites prier à cette fin, dans la ferme espérance que Dieu vous accordera cette grâce si désirable,

" Je suis bien véritablement,

" Ma bonne Mère,

" De vous et de toutes vos chères sœurs,

" Le très dévoué serviteur,

" † Ignace, arch. de Martianopolis. "

“ Aux Religieuses du Bon-Pasteur, rue Fullum. ”

“ Sault-au-Récollet, 1er janv. 1881.

“ Mes chères sœurs,

“ En retour des vœux que vous formez pour moi au commencement de la nouvelle année, je m'empresse de vous témoigner ma reconnaissance et de faire pour vous des souhaits très ardents pour le succès des œuvres dont la divine Providence vous a chargées.

“ Veuillez accepter cette courte réponse, à laquelle je me ferai un devoir de suppléer dans la prochaine visite que je me propose de vous faire. Croyez bien que ce sera une fête pour moi de me retrouver au milieu de vous, après de longues années d'absence.

“ En attendant, je vous bénis ainsi que toutes vos œuvres, et je demeure pour la vie,

“ Votre humble serviteur,
“ † Ign. arch. de Gratianopolis ”

La retraite annuelle de nos prisonnières, dont deux Pères Oblats s'étaient chargés et qu'ils prêchèrent avec un zèle admirable, se termina le 13 septembre. Comme les précédentes, elle se fit très bien et nous procura de bien douces consolations.

Le lendemain, nous eûmes l'honneur et le plaisir de recevoir la visite de Mgr Alexandre Taché, archevêque de St Boniface.

DIX-SEPTIEME ANNEE

—1986—

NOTRE si belle fête du Cœur Immaculé de Marie, qui est pour nous fixée au 8 février, fut célébrée, cette année, si non avec plus de ferveur, du moins avec un éclat inaccoutumé, à cause de la présence au milieu de nous de Mgr Grandin, évêque de St Albert. Ce fut le révérend Père E. Desjardins, jésuite, qui chanta la grand'messe et donna le sermon. Ce double travail ne parut point lui peser, et, de sa très pieuse instruction, nous gardâmes comme bouquet spirituel cette pensée, que le cœur est ce que sont les affections, et que plus il aime Dieu plus il est pur.

Après la messe, Mgr Grandin se prêta avec une touchante bonté au désir que nous manifestions de l'entendre nous parler de ses missions. Il nous intéressa et nous édifia beaucoup tout à la fois. C'était

bien l'homme de Dieu sachant parler des choses de Dieu. Nous fûmes surtout vivement impressionnées et émues, quand il nous peignit les scènes navrantes de la dernière révolte dans le Nord-Ouest, les désastres qu'elle causa dans ses missions et le courage dans la mort de deux de ses intrépides missionnaires, tués par les sauvages. Comme il ne pouvait s'empêcher de nous dire, en nous faisant ces pénibles récits, combien il avait souffert durant ces jours de malheur, il s'en reprenait comme d'une faute. " Si j'aimais plus le bon Dieu, disait-il, je ne me plaindrais pas de mes souffrances. " Cette sainte humilité nous donna beaucoup à réfléchir.

A la suite de cet entretien, qui dura plus d'une heure et que nous trouvâmes cependant fort court, il y eut salut et bénédiction du Très Saint Sacrement. Mgr Grandin présida à ces saints exercices, et le chant fut exécuté par le chœur de St Vincent de Paul, que nous avions invité pour la circonstance. Cette belle et sainte journée se termina par la bénédiction d'une statue de St Joseph, pieux souvenir du passage de Mgr Grandin au milieu de nous.

Le 24 du même mois, M. l'abbé J. B. Proulx nous quitta pour se charger de la cure de l'Isle Bizard, qu'on venait de lui confier. Il y avait un an et cinq mois qu'il était notre chapelain. Bon, complaisant et toujours prêt à nous rendre n'importe quel service, M. l'abbé Proulx fut un véritable ami du Bon-Pasteur. Notre désir aurait été de le garder longtemps ; mais Dieu le voulait ailleurs, dans un plus vaste champ à cultiver. M. l'abbé C. Thérien, vicaire à Lachine, fut son remplaçant.

Nous avions eu le même jour la visite de Mgr Lorrain, évêque de Pontiac. Il nous dit la messe et vint ensuite à la salle de communauté, où il nous entretint de la beauté et de la sublimité de notre vocation. " Sauver des âmes, nous dit-il, quoi de plus beau, quoi de plus grand ! C'est une œuvre vraiment divine, fruit de la mort de Jésus crucifié. On ne peut la produire qu'en s'immolant avec lui. " Et il finit en nous exhortant à aimer la vie de sacrifices ici-bas, parce que c'est elle seule qui conduit à la possession du Bien infini.

Nous allions avoir bientôt une excellente occasion de mettre à profit ce qui nous avait été dit à propos de sacrifices. En effet, le 4 mai, notre vénérée Mère Marie de Ste Hélène partit pour Angers. Elle se rendait à notre chère Maison Mère, où devait se tenir le Chapître Général de notre Congrégation et se faire les grandes élections. Bien des larmes coulèrent à son départ, et pendant son absence, nous ne cessâmes de la recommander à Dieu, ainsi que toutes les importantes affaires qui allaient se traiter à Angers.

Au bout de trois mois environ, le 29 juillet, nous eûmes la joie de la revoir au milieu de nous, joyeuse et bien portante. Nous eûmes aussi cette autre joie d'apprendre que notre très honorée Mère Marie de St Pierre avait été réélue supérieure générale de notre Institut ; que toutes nos Mères provinciales restaient à leurs postes respectifs, et, en particulier, que notre bien-aimée Mère Marie de Ste Hélène gardait le sien. Nous en rendîmes à Dieu de ferventes actions de grâces.

Du commencement d'août au commencement de

novembre, tout marcha bien et sans bruit ; il n'y eut rien de saillant à enrégistrer. Le 8 novembre nous eûmes la visite pastorale. Mgr l'archevêque Fabre nous dit la messe et confirma quatre de nos détenues. Après son déjeûner, il se rendit à la salle de communauté que nous avions décorée et ornée comme pour les plus grands jours de fête. C'en était un aussi, car c'était la première fois que nous recevions Mgr Fabre depuis qu'il avait été élevé à la dignité d'archevêque, et qu'il était devenu le métropolitain de la nouvelle Province ecclésiastique de Montréal, comprenant les diocèses de Montréal, de St Hyacinthe, de Sherbrooke et de Valleyfield. Monseigneur se montra extrêmement bon comme toujours, et parut très content de tout ce qu'il voyait. Ce jour fut tout entier consacré à l'allégresse, et se termina par un salut solennel que Monseigneur lui-même chanta, assisté de tous les ministres et servants requis en paraille circonstance. Nos prisonnières, peu habituées à voir d'aussi imposantes cérémonies, en furent vivement impressionées.

Nous commençâmes notre retraite annuelle quelques jours plus tard, le 13 novembre au soir. Ce fut le R. P. Vignon, jésuite, qui nous en fit suivre les exercices. Grâce à tout ce que son zèle et sa piété lui suggérèrent pour nous faire du bien, nous sortîmes de cette retraite vraiment renouvelées, avec la seule ambition de ne vive que pour Dieu, en mourant chaque jour de plus en plus à nous-mêmes.

Presqu'au sortir de cette retraite, nous célébrâmes une fête de famille, pleine de charmes et de douceur pour nous : le vingt-cinquième anniversaire de la

profession religieuse de notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène. Elle fut d'autant plus belle que le cœur en fit tous les frais. Nous dîmes à notre Mère notre reconnaissance, notre amour, notre inaltérable dévouement et notre désir de la voir bien longtemps encore à la tête de cette maison, qu'elle dirigeait avec tant de sage bonté, depuis le jour de sa fondation. Nous fûmes heureuses d'avoir cette occasion de la louer comme elle le méritait, sans qu'elle pût nous fermer la bouche.

DIX-HUITIEME ANNEE

— 1887 —

Janvier, février, mars et avril passèrent l'un après l'autre, en nous montrant le même calme de figure. Il n'en fut pas ainsi de mai. Bien que d'ordinaire avec lui tout renaisse à la joie, il nous apporta une grande tristesse cette année. Une de nos bien-aimées sœurs, Marie de Lorette, âgée seulement de vingt-sept ans, mourut de consomption le 25 mai, à 8 h. 35 m. du soir. Lorsqu'elle fut atteinte de cette maladie, nous crûmes qu'elle pourrait se rétablir par un séjour plus ou moins long à notre maison provinciale. Nous nous trompions. Le mal, à l'insu de tous, avait déjà fait trop de progrès pour être dominé, et il enleva sa douce victime, malgré nos pleurs et nos regrets. Toujours ardente à la besogne, elle n'avait consenti à s'avouer son mal et à le déclarer

aux autres, que quand il n'y eut plus moyen de se le dissimuler. Elle accepta la mort comme elle avait accepté toute chose pendant sa vie religieuse. avec parfaite soumission à la volonté divine. Très pieuse, véritable enfant de Marie et faisant tout pour Dieu, on peut dire d'elle qu'elle a fourni une longue carrière en peu de temps.

Une cérémonie religieuse, qu'on ne voit pas fréquemment dans une chapelle située comme la nôtre, contribua à dissiper la tristesse que la mort de notre chère sœur Marie de Lorette avait répandue parmi nous. Grâce donc aux démarches de M. l'abbé Thérien, notre devoué chapelain, deux jeunes aspirants au sacerdoce, dont l'un, neveu de notre vénérée Mère, était le fils de l'honorable A. C. Larivière, de la province du Manitoba, y reçurent, le 5 juin, la tonsure des mains de leur archevêque, Mgr A. Taché. L'honorable M. Larivière était présent à la cérémonie, et Monseigneur la termina en adressant quelques paroles aux nouveaux lévites.

D'importantes réparations à faire dans notre établissement s'imposaient encore, et le gouvernement, toujours bien disposé, fit refaire à neuf une partie de ce qui était à réparer, surtout les canaux qui étaient en très mauvais état. Les travaux commencèrent en juillet et ce continuèrent pendant plusieurs mois. Ils eurent leurs inconvénients et leurs désagréments, ce qui était inévitable ; mais comme on n'a rien sans peine, nous en prîmes courageusement notre parti. Outre le résultat final, ces travaux eurent un autre bon effet : ils nous mirent en veine d'améliorations. De l'avis de notre très honorée Mère Marie de Ste

Hélène, toujours désireuse d'agrandir et de perfectionner plus tard notre asile et ses dépendances, en vue du bien des âmes, nous fîmes l'acquisition d'un nouveau terrain, attenant à notre propriété. Il nous coûta $6773.00.

Notre ancienne maison, qui avait abrité nos sœurs fondatrices et nos premières pénitentes, était toujours debout; mais ce n'était plus qu'une relique, rappelant à nos anciennes sœurs un passé tout plein de chers souvenirs, et elle ne pouvait être que cela. Quoiqu'en dît le cœur, il fallut la démolir; et, sur son emplacement, notre Mère fit construire un joli bâtiment qui, outre un hangar, comprenait une laiterie et une dépense.

Nous fûmes encore cette année redevables à la Ste Vierge d'une grâce bien signalée. Une de nos sœurs, atteinte d'une maladie fort grave, fut en quelques jours réduite à la dernière extrémité. Nous fîmes pour elle une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, et, à la surprise des médecins et contrairement à leur opinion bien arrêtée, notre chère sœur se rétablit parfaitement. De semblables faveurs sont bien propres à inspirer une confiance sans bornes dans la Mère des miséricordes, et à lui faire vouer, après Dieu, un éternel amour.

Le jour de l'Immaculée Conception, deux de nos chères sœurs tourières, Marie Eulalie et Marie Euphrasie, furent admises à faire leur profession religieuse. Un pareil acte, accompli en un tel jour, fut une des grandes époques de leur vie, époques dont le souvenir est toujours si vivifiant.

DIX-NEUVIEME ANNEE

— 1888 —

A peine commencée, l'année 1888 se couvrit pour nous d'une teinte funèbre. Notre chère sœur Marie de Liesse Chenk rendit à Dieu sa belle âme le jour de l'Épiphanie, à $7\frac{1}{2}$ heures du soir. Elle mourut de consomption, après quelques mois de maladie seulement, à l'âge de vingt-huit ans et dans la septième année de sa profession religieuse.

Jeune encore, elle était devenue orpheline et avait été obligée de veiller à l'éducation d'une sœur et de frères moins âgés qu'elle. Elle ne les quitta que pour répondre à l'appel de Dieu qui la voulait dans le cloître. Professe, elle fut un modèle d'humilité, d'obéissance et de régularité. D'une santé frêle et délicate, presque toujours souffrante, elle acconplissait néanmoins sa tâche de chaque jour avec une scru-

puleuse exactitude. Remplie d'amour pour Celui qui a donné sa vie pour sauver les pécheurs, elle aimait nos pauvres infortunées, pénitentes et prisonnières, d'un amour de prédilection et mettait tout en œuvre pour les gagner à cet aimable Rédempteur. Aussi que de bien elle leur fit pendant les quelques années qu'elle passa avec elles, et comme ces dernières la pleurèrent et la regrettèrent lorsque la mort l'eut frappée et enlevée !

Où notre chère sœur puisa la force de pratiquer avec une rare perfection ces vertus qu'on admirait en elle et qui produisaient tant d'édification, on le devine aisément. Ce fut dans sa profonde piété, c'est-à-dire, dans l'amour de l'oraison, sa tendre dévotion envers le Sacré Cœur et la Très Sainte Vierge. L'oraison, elle en faisait ses délices ; elle regardait le temps qu'elle lui consacrait comme le plus précieux de la journée, après celui de la sainte messe. Dans de saints épanchements, elle avouait à une de ses sœurs que le soir, après les fatigues d'un long jour, elle ne connaissait pas de plus doux repos que de s'abîmer en Dieu en faisant oraison. “ Je sens alors, ajoutait-elle, que Dieu me pénètre ; je me perds en lui, je l'écoute silencieusement me parler au cœur et mon cœur lui répond par des actes d'amour. ”

Il semble que le Sacré Cœur ait voulu montrer combien il avait eu pour agréable la tendre dévotion qu'elle lui portait, en brisant les liens qui la retenaient en ce monde le jour de l'Épiphanie, qui, cette année, tombait un vendredi, le premier du mois et de l'année par conséquent, jour qui lui est spécialement consacré. Et la Ste Vierge, qu'elle a tant et si

pieusement honorée toute sa vie, lui fit sentir sa douce protection à l'heure de la mort. En effet, peu de temps avant d'expirer, notre chère sœur, quoique réduite à une extrême faiblesse, se soulevait cependant tout-à-coup sur sa couche en disant : " Partons, partons, la Ste Vierge m'appelle ; je la vois, partons, partons. " Et c'est dans ces sentiments, tout pleins de célestes ardeurs, qu'elle entra dans son éternité.

Un décès nous a comme ouvert la porte de l'année 1888, un autre va la fermer ; et, entre les deux tombes qu'ils ont creusées, nous n'avons rien à signaler. Est-ce à dire qu'entre janvier et décembre il y a eu suspension ou arrêt de vie dans notre cher asile ? Non, loin de là ; s'il a eu peu ou point de ce bruyant qui seul généralement alimente la curiosité, il y eut beaucoup de ce qui plait à Dieu, et c'est ce qui plait à Dieu qui a de la valeur. Mais comme tout cela se cache ou se présente sous les dehors les plus humbles et toujours les mêmes, qu'on ne peut le dire en peu de mots et absolument sans pompe ; on écrira donc : *on a fait son devoir*, et c'est tout. Oui, mais c'est la vraie vie chrétienne reproduisant cette partie de la vie du Christ que l'évangile résume en ces mots : *Erat subditus illis*, il leur était soumis, et ces quelques mots renferment immensément de choses.

Le décès, qui clot les annales de la présente année, est celui de notre chère sœur Marie de St Wilfrid McRory, moissonnée, elle aussi, à la fleur de l'âge, puisqu'elle n'était âgée que de trente trois ans. Elle mourut de phthisie pulmonaire le jour de l'Immaculée Conception, à 10 h. 10 m. du soir.

Spirituelle et très gaie, elle était l'âme joyeuse de nos récréations ; nature ardente et généreuse, elle ne vivait que d'abnégation et de dévouement ; d'une incomparable piété envers la Ste Vierge, elle avait fait sienne la dévotion du saint Rosaire et le récitait fréquemment. Nous avions, au grenier, comme à tous les étages de notre maison, une statue de la Ste Vierge, et naturellement, vu la place qu'elle occupait, elle recevait moins d'honneurs que les autres. Sœur Marie de St Wilfrid s'en affligeait. " Que ça me fait de la peine, disait-elle, de voir la Ste Vierge, là, seule ... abandonnée ! Et pour consoler la divine Mère de l'espèce d'abandon dans lequel on laissait sa statue en ce lieu, elle y montait souvent pour prier devant elle.

Quelques semaines avant sa mort, elle avait dit : " Au beau jour de l'Immaculée Conception, je m'en irai au ciel dans les bras de la Ste Vierge, ma douce et tendre Mère. " Et il arriva comme elle avait dit. La Vierge Immaculée est venue cueillir cette charmante petite fleur au jour indiqué, et nous aimons à croire qu'elle l'aura immédiatement placée dans le Jardin de l'éternelle félicité.



****

VINGTIEME ANNEE

—1889—

Nous eûmes en février une bien douce satisfaction. Nous reçûmes la visite de Mgr Is. Clut, évêque d'Arindèle et coadjuteur du Vicaire Apostolique d'Arthabaska—Mckenzie. Le vénérable évêque missionnaire était de passage à St Vincent de Paul, et il ne voulut pas quitter la paroisse sans nous donner une marque de sa bienveillance. Il vint donc nous dire la messe le 18 février, et il eut ensuite la bonté de se rendre à notre salle de communauté, où nous lui souhaitâmes la bienvenue. Nous écoutâmes avec le plus vif intérêt tout ce que ce vénérable prélat, blanchi non pas tant par le poids des années que par les fatigues excessives et les privations de tout genre, endurées pour la conversion des pauvres sau-

vages, nous raconta de sa vie parmi eux et des travaux de ses frères et collaborateurs, les Oblats de Marie Immaculée. Il nous dit avec quel regret il était forcé par la maladie d'être loin d'eux pour un temps. Après nous avoir bénies, il visita nos classes et nous quitta en nous promettant de revenir. Cette visite nous fut non seulement très agréable, mais elle nous fit du bien et nous réconforta. En effet, comment, après avoir admiré avec attendrissement cette vie de missionnaire, toute faite de rudes et incessants labeurs et où le sacrifice succède au sacrifice, eussions-nous pu songer à nous plaindre du peu que nous avions à souffrir pour le bon Dieu ! Loin d'y songer, nous fûmes bien plutôt portées à rougir de notre lâcheté.

Nous consacrâmes les mois de mars et de mai à honorer avec une ferveur nouvelle le bon St Joseph et la Vierge bénie, Mère de la miséricorde. Nous ne sommes jamais sans besoins, mais à cette époque il en était un que nous ressentions vivement. Il fallait donc prier en conséquence. Notre œuvre, en faveur des détenues, était de notre œuvre première un complément que nous avions beaucoup désiré, au moment même de notre fondation. Or, il arrivait maintenaut que ce complément en appelait un autre : un agrandissement de local pour recevoir celles des prisonnières qui consentiraient, le temps de leur détention expiré, à rester avec nous, en qualité de pénitentes, pour se refaire moralement sous l'action bienfaisante d'une règle et d'exercices appropriés. Quel espoir, en effet, de conversion solide et durable chez nos détenues, tant qu'elles se trouvaient, au sortir de prison,

immédiatement jetées au milieu des mêmes occasions qui les avaient déjà fait faillir ?

Naturellement, lorsqu'elles entraient en prison, c'était généralement comme malgré elles. Elles finissaient cependant par s'apprivoiser avec le régime à suivre, et c'était juste au moment où elles commençaient à se plier d'assez bonne grâce à des allures régulières, que les portes s'ouvraient toutes grandes devant elles pour leur permettre de reprendre leur ancienne vie. Avec un local plus vaste à notre disposition, il eût été facile d'en déterminer plusieurs à ne pas jouir sitôt d'une liberté dont elles n'étaient pas encore en état de bien user. Parfois nous étions vraiment désolées en constatant qu'une somme énorme de travail et de soins avait été dépensée presque sans résultats appréciables, au moins en apparence, car les mêmes sujets nous revenaient assez souvent. Nous savions bien que le travail fait pour Dieu a toujours son prix ; que la bonne semence peut demeurer longtemps comme étouffée sous terre, puis germer ensuite et porter des fruits ; que c'est Dieu qui donne l'accroissement quand et comment il lui plait ; mais nous savions aussi qu'il était de notre devoir de travailler sans relâche à obtenir les moyens de donner à notre œuvre toute l'efficacité possible. C'est pourquoi nous recommandâmes avec instance le progrès matériel de notre établissement à notre bon père St Joseph, pendant le mois de mars, et à la Ste Vierge, pendant le mois de mai, afin d'en arriver par ce moyen à produire un bien spirituel plus grand et plus durable.

Le 27 juin au soir, nous eûmes la douleur de per-

dre encore une de nos bien-aimées sœurs, Marie Euphrasie Ouellette, qui souffrait depuis longtemps d'une maladie de poitrine. C'était la première de nos dévouées sœurs tourières qui mourait depuis notre fondation. Elle était entrée à notre asile en 1881 et avait fait profession en 1887.

Douce, patiente et dévouée, elle rendit beaucoup de services à la communauté pendant les trop courtes années qu'elle y vécut. Pieuse autant que bonne, elle ne s'alarma pas à l'approche de la mort, mais elle la vit venir avec calme et résignation. Pendant sa longue maladie elle ne se plaignit jamais, ni ne témoigna le moindre regret d'avoir à quitter la vie. Elle avait aimé Dieu, travaillé pour lui ; elle pouvait donc tout espérer de sa miséricorde. C'est aussi dans ces sentiments qu'elle mourut, après avoir reçu avec foi et piété les derniers sacrements.

Au mois de septembre commencèrent les travaux de construction d'une nouvelle étable, que nous voulions bâtir avec toutes les améliorations modernes. La première partie seulement, celle qui était destinée à servir de basse-cour à notre maison provinciale, fut terminée à l'automne et put être utilisée pendant l'hiver. Le reste de la construction fut remis à plus tard.

M. l'abbé Charpentier avait remplacé M. l'abbé Thérien comme chapelain, et M. Charpentier, à son tour, après un assez court séjour au milieu de nous, fut remplacé le 18 octobre par M. l'abbé A. N. Dugas.

Les retraites annuelles, tant des religieuses que des pénitentes et des prisonnières, se firent, comme les années précédentes, en temps opportun, et les

deux furent prêchées par les Révérends Pères Rédemptoristes, qui remplirent cette tâche avec le plus grand zèle. Nos pénitentes et nos détenues suivirent ces saints exercices avec un bon vouloir qui promettait des fruits abondants ; mais, chez nos prisonnières surtout, le bon vouloir dura malheureusement peu après la retraite. Cependant quelques-unes persévérèrent dans leurs bonnes résolutions, et ce résultat, quoique d'assez maigre apparence, était de nature à nous consoler. Dieu avait fait son œuvre pendant la retraite, c'était évident, puisqu'il nous en montrait quelque chose ; ce qui restait caché à nos yeux pouvait avoir une importance que nous ne soupçonnions pas.

VINGT-ET-UNIEME ANNEE

— 1890 —

Le 20 avril de cette année fut un jour mémorable pour nous, non pas précisément parce que nous célébrâmes ce jour-là, qui était le second dimanche après Pâques, la fête du Bon-Pasteur, ce que nous faisions tous les ans ; mais parce que, à cette occasion, nous eûmes pour la première fois une messe pontificale, chantée par Mgr Clut, évêque d'Arindèle. M. l'abbé A. N. Dugas, agissait comme prêtre assistant, le R. P. E. Desjardins, jésuite, et M. l'abbé Charpentier, comme diacre et sous-diacre d'honneur, le R. P. Lacasse, O. M. I. et M. l'abbé Desrosiers, vicaire à Ste Brigide, comme diacre et sous-diacre d'office. Jamais notre humble chapelle n'avait vu cérémonie religieuse aussi solennelle et se dérouler avec une pompe aussi imposante. Aussi, tout le

monde, et nos détenues plus que les autres, semblait sous le coup d'un délicieux ravissement.

A la fin de la messe, le pontife, s'inspirant de la parabole de l'évangile du jour, montra que le Bon Pasteur vit toujours au milieu de nous, invisible aux yeux du corps, mais très visible aux yeux de la foi, dans la personne des missionnaires qui vont chercher la brebis perdue jusque dans les régions les plus sauvages, et dans la personne de ceux et de celles qui la vont chercher dans des régions moins lointaines, il est vrai, mais où règne un monstre, le monde des plaisirs, qui, s'en étant emparé, la laisse difficilement échapper de ses griffes.

Après le dîner, Monseigneur, accompagné de M. le curé Lonergan et des autres Messieurs qui l'avaient assisté à la messe, vint d'abord à la salle de communauté recevoir nos hommages et nos remerciements; il visita ensuite les différentes catégories de nos protégées.

Les prières, que nous adressions depuis longtemps et avec tant d'instance à la Ste Vierge et à St Joseph, avaient été entendues, et nous allions voir notre asile prendre de plus vastes proportions. Ce fut pour entrer en pourparlers avec le gouvernement, de manière à amener ce résultat, que M. l'abbé Z. Racicot, notre dévoué supérieur, se rendit à Québec le 9 mai. Tout s'arrangea vite et pour le mieux. Un nouveau contrat, qui nous remettait en mains tout ce que nous avions cédé au gouvernement, et nous rendait par là certaines entreprises beaucoup plus faciles, fut passé entre le gouvernement et nous, puis signé, M. l'abbé Racicot agissant en notre nom. Le lendemain,

à son retour, nous chantâmes un *Te Deum* en actions de grâces.

Les travaux de construction d'une aile nouvelle commencèrent un mois plus tard, le 10 juin, un mercredi, et nous plaçâmes la statue de St Joseph sur le lieu même des travaux pour lui en confier la surveillance. Nous déposâmes aussi à ses pieds les divers instruments dont on devait faire usage, et de plus *un mandat* par lequel nous le chargions de tout diriger et de pourvoir à tout dans l'exécution de ces travaux, afin qu'ils arrivassant à bonne fin.

Le 18 septembre, notre bien-aimée sœur Marie de St Vincent de Paul Lecours nous disait à son tour un éternel adieu, emportée par une maladie de cœur dont elle souffrait depuis plusieurs années. Il y avait dix ans qu'elle était avec nous ; mais elle comptait parmi les plus anciennes de la communauté. Elle y entra deux ans après sa fondation, en 1846, alors que les sujets étaient très rares et que tout à peu près manquait à nos Mères fondatrices. Plus courageuse encore que pleine de vigueur et de santé, notre regrettée sœur ne s'effraya d'aucun travail. Elle se dit qu'il fallait d'autant plus se dépenser que les ressources étaient minces. A cet amour, ou plutôt à cette soif de travail, elle sut joindre des qualités qui en doublent, en triplent le prix. Par son savoir-faire, son industrie, son talent d'économiser, elle épargna de fortes dépenses à la maison naissante, et plus tard aux diverses fondations qui eurent tour à tour l'avantage de bénéficier de ses services.

Quelque pénible et humble qui fût un emploi, c'était celui-là qu'elle regardait comme sien ; elle

l'acceptait avec reconnaissance et en remplissait tous les devoirs avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Toujours à la disposition de ses supérieures, elle leur obéissait avec la docilité d'un petit enfant, et se croyait amplement récompensée par la moindre marque d'attention. Elle ne se préoccupait d'elle-même que pour chercher comment agir pour être la plus utile possible à la communauté ; et elle s'oubliait à ce point qu'elle craignait toujours de déranger les autres ou de les voir se déranger pour elle : telle notre bien-aimée sœur Marie de St Vincent de Paul se montra partout où ses supérieures l'envoyèrent, et en particulier chez nous où elle passa les dix dernières années de sa vie.

Entr'autres services, elle nous en rendit de précieux comme jardinière, malgré son âge avancé et le délabrement d'une santé autrefois si robuste. De fréquentes palpitations de cœur, qui la réduisaient à une extrême faiblesse, n'étaient pas à ses yeux une raison qui dût l'empêcher de travailler ; il ne fallut rien moins qu'un ordre formel de notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène pour l'amener à consentir à abandonner toute occupation. Confinée à l'infirmerie, elle trouvait moyen de s'en échapper parfois et de descendre au jardin, afin de donner d'utiles leçons à celle qui l'avait remplacée, et de prévenir des pertes qui pourraient lui être justement imputées, disait-elle, lorsqu'elle serait disparue.

Il est presque inutile d'ajouter que notre chère sœur était pieuse avant tout, car une religieuse, qui aime le devoir parceque c'est le devoir, fait preuve d'une véritable et solide piété. Notons cependant qu'elle

avait une dévotion toute spéciale envers Ste Anne et la Ste Vierge. Elle aimait beaucoup la récitation du rosaire, et elle faisait souvent des neuvaines de rosaires à l'intention de notre Mère et nous demandait de nous unir à elle. Une de ses occupations favorites était d'orner de ses plus belles fleurs l'autel de la Madone, placé au milieu de notre jardin.

La mort ne surprit point notre chère sœur Marie de St Vincent de Paul ; depuis longtemps elle la désirait. Elle s'y prépara d'une manière prochaine quand le médecin, sur sa demande, lui eut déclaré qu'elle n'avait que peu de temps à vivre. Elle consentit alors à ne plus quitter l'infirmerie, et là elle continua de nous édifier par son humilité, son abnégation, son inaltérable patience au milieu des plus vives douleurs, sa parfaite soumission à la volonté de Dieu et surtout par une confiance sans bornes dans sa miséricorde. Ayant reçu l'Extrême-Onction, communiant tous les jours, elle attendit en paix le moment de la délivrance. Il arriva enfin, et, le 18 septembre, comme nous l'avons dit, à 10½ heures du matin, elle succomba dans une dernière crise qui ne dura que quelques minutes. Elle était âgée de 72 ans et du rang des sœurs converses. Il y avait 44 ans qu'elle était en religion.

Le 14 décembre, notre très honorée Mère provinciale, Marie de St Alphonse de Liguori, nous arriva en visite officielle qu'elle ouvrit le soir de ce même jour par l'assemblée de règle. Le 23, dernier jour de la visite, elle tint le chapitre et nous fit diverses recommandations, toutes marquées au coin d'une maternelle bonté.

VINGT-DEUXIEME ANNEE

— 1891 —

L'ANNÉE venait à peine de commencer que déjà la mort nous visita. Une de nos pénitentes, Cécilia, mourut le 4 janvier au soir ; il y avait près de six ans qu'elle nous avait été confiée par un curé de Montréal. Après avoir subi six mois de détention elle demanda à être admise au nombre de nos pénitentes, ce que nous lui accordâmes d'autant plus volontiers qu'elle nous parut tout-à-fait bien disposée. Devenue alors véritablement enfant de la maison, elle prit le nom de Cécilia et persévéra jusqu'à la fin dans ses bons sentiments, malgré les astucieux efforts d'esprits pervers et les rudes combats qu'elle eut à soutenir contre son propre cœur. Pour ne point faiblir dans ces moments de redoutable danger, elle se réfugiait dans la prière et un travail plus opiniâtre.

Au mois de juin 1890, le mal de poitrine, qui l'a conduite au tombeau, se déclara soudainement et fit de rapides progrès.

A l'infirmerie, comme à la classe, Cécilia fut sans reproches. Elle vit venir la mort sans effroi et même avec bonheur, Elle se montra reconnaissante envers les religieuses et ses compagnes pour les soins qui lui furent prodigués, et demanda souvent aux premières de lui faire de pieuses lectures. Quelques jours avant sa mort, elle eut à supporter d'atroces souffrances ; mais elle devint calme au moment suprême, et mourut paisiblement comme elle avait vécu, depuis qu'elle était entrée au bercail du Bon-Pasteur. Elle était âgée de vingt-sept ans.

Depuis vingt ans, M. le docteur Mount avait été le médecin du personnel de notre asile. De 1871 à 1881, il nous donna ses soins gratuitement ; mais de 1881 à 1891, il reçut des honoraires du gouvernement. Par une lettre officielle de M. le shérif de la cité, nous apprîmes, le 24 février, qu'il était relevé de ses fonctions comme médecin de la prison des femmes, et qu'un autre le remplacerait. Ce fut M. le docteur Lamoureux. Pendant les vingt années que M. Mount visita régulièrement nos malades, nous n'avons eu qu'à nous louer de ses bons procédés à notre égard, et qu'à admirer la charité dont il a fait preuve envers les prisonnières.

Notre chapelain ayant dû s'absenter dans le cours de février, nous fûmes, pendant son absence, desservies par le R. P. Xavier Marie, religieux franciscain. Ce bon Père fut admirable de zèle tout le temps qu'il passa au milieu de nous. Il produisit de si salutaires

impressions sur nos pauvres détenues que toutes voulurent se confesser à lui. Ce fut un bonheur pour nous, car parmi elles se trouvaient des femmes vraiment endurcies, qui ne s'étaient pas approchées du tribunal de la pénitence depuis longues années, pas même depuis quinze ans. Celles-là, comme les autres, se confessèrent avec tout le sérieux que commande ce grand acte, et il en résulta une amélioration notable dans leur conduite.

Le 12 mars, Mgr l'archevêque fit la visite pastorale de notre monastère et de tout ce qui en dépend. Il était accompagné de M. l'abbé Racicot, notre digne supérieur. Après avoir célébré la sainte messe, le vénérable prélat fit l'examen canonique des sœurs, visita les divers départements de la maison et termina la visite en tenant le chapître de la communauté. L'exhortation, qu'il nous adressa en cette circonstance, fut religieusement écoutée. Il nous rappela d'abord comment la pensée de la mort est salutaire, puis il nous dit que pour bien mourir il faut bien vivre. " Pour bien vivre en communauté, ajouta-t-il, il s'agit tout simplement d'observer la règle avec ponctualité par ce motif, qui doit dominer tous les autres, qu'elle est l'expression de la volonté de Dieu à notre égard. Souvent les gens du monde ne savent quel chemin suivre pour arriver à bien ; la religieuse, elle, connait toujours d'avance, par les prescriptions de sa règle, la route qui mène sûrement à Dieu. Qu'elle s'y maintienne ferme, sans tenir compte de ses goûts ou de ses inclinations autrement que pour refuser de les satisfaire, sans se décourager jamais en présence des contrariétés à travers lesquel-

les il lui faut passer. Plus elle s'immolera à la volonté de Dieu, plus elle goûtera de joies à son service ; si elle sent peu ou point d'attraits pour les fonctions que lui assigne la providence par la voix de ses supérieures, qu'elle les remplisse quand même très fidèlement, avec esprit de foi et par devoir ; elle acquerra alors de nombreux mérites pour l'éternité. " Enfin, Monseigneur nous exhorta vivement à nous attacher de plus en plus à notre œuvre. " Réellement difficile, ingrate en apparence, nous dit-il, elle n'en est que plus agréable à Dieu. Il faut vous dévouer avec courage et persévérance, en dépit des fatigues et des obstacles de toutes sortes ; vos courts labeurs d'ici-bas vous vaudront un repos et des jouissances qui n'auront pas de terme. " Que ces saintes paroles retentissent continuellement à l'oreille de nos cœurs ! c'est le vœu que nous formâmes après les avoir entendues.

Le 19 mars, M. notre chapelain chanta une grand' messe pour les bienfaiteurs de notre maison. Toutes les religieuses y communièrent et de ferventes prières furent adressées au ciel en faveur de tous ceux qui qui nous font du bien.

Le 31 mars, jour de clôture du mois de St Joseph, les travaux de construction de l'aile nouvelle, commencés l'année précédente, furent repris et continués.

Le 1er mai, notre vénéré supérieur, M. l'abbé Racicot, fut nommé chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal. Il vint nous voir à quelques jours de là, nous dit la messe, puis, après avoir reçu nos respectueux hommages à la salle de communauté, il passa

chez les pénitentes et les prisonnières, qui toutes furent heureuses de le voir et de recevoir sa paternelle bénédiction. Plus tard, le 28 juin, il vint nous communiquer et nous expliquer un décret, émané de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 17 décembre 1890, décret relatif à la conduite que doivent tenir les supérieurs des communautés d'hommes et de femmes à l'égard de la confession, de la communion et de ce qu'on appelle le compte de conscience de leurs subordonnés.

De la fin de juin à la fin de l'année, il n'y eut rien de saillant à signaler.

VINGT-TROISIEME ANNEE

— 1892 —

M. l'abbé L. M. Lavallée, curé de St Vincent de Paul, vint nous dire la messe le 11 janvier, et, après son déjeûner, il nous fit le sensible plaisir de se rendre à la salle de communauté, pour nous offrir ses souhaits de bonne année.

Depuis longtemps les dons se faisaient rares. Ce fut donc avec bonheur que nous reçûmes, le 7 février, de M. l'abbé Dugas, curé de Cohoes, N.Y. un joli groupe de N.-D. du Rosaire. En lui offrant nos sincères remercîments, nous lui promîmes qu'en retour et en reconnaissance de sa gracieuse libéralité, nous lui donnerions un souvenir particulier dans notre récitation hebdomadaire du saint Rosaire.

Qui commence bien finit bien, dit-on, et ce fut le cas pour février. Le 26, l'entrepreneur de notre nou-

velle bâtisse, M. Z. Dansereau, nous fit remise de $50.00 sur un paiement de $1600.00. Nous lui fûmes d'autant plus reconnaissantes que nous étions dans un pressant besoin d'argent.

Le mois de mars allait commencer, et, comme c'est surtout l'époque où le bon et compatissant St Joseph dispense ses faveurs avec grande libéralité, nous prîmes la résolution de le prier tous les jours de ce mois avec un redoublement de piété et de confiance, afin qu'il nous tendît une main secourable, comme il avait déjà fait si souvent. Notre glorieux Patriarche, qui voyait nos besoins, entendit aussi nos supplications, et plusieurs fois, dans le cours de mars, nous reçûmes des dons d'une valeur assez considérable, entr'autres un bel ornement en drap d'or dont M. l'abbé Daniel, du séminaire, nous fit présent pour solenniser la fête de St Joseph, le 19.

C'est encore pendant le cours de ce mois qu'eut lieu la guérison, miraculeuse, nous pourrions dire, d'une jeune enfant, Joséphine, internée avec sa mère dans la prison des femmes. Elle était âgée de trois ans et ne pouvait marcher. Sur le conseil de nos sœurs, sa mère consentit à la consacrer à la Ste Vierge. A peine eut-elle fait cette promesse, que la petite Joséphine se mit à marcher, et, depuis ce moment, ses forces continuèrent d'augmenter tous les jours d'une manière sensible.

Mai ne nous apporta pas les présents du ciel sous une forme aussi agréable que mars nous les avait donnés. En effet, notre très honorée Mère provinciale, qui venait d'arriver d'Halifax, où pendant plus d'un mois elle avait été très occupée, à propos surtout de

certaines affaires de fondation, dut partir presque aussitôt pour Angers, bien qu'elle fut excessivement fatiguée. Nos chères Mères, Marie de Ste Mélanie et Marie de St François de Borgia, l'accompagnèrent. Nous la vîmes donc partir avec peine, et nous fûmes très inquiètes à son sujet jusqu'à ce que nous arriva la nouvelle qu'elle s'était heureusement rendue à notre chère Maison mère. Elle nous avait quittées le 12 et elle arrivait à Angers le 25.

Le lendemain, elle nous expédia un télégramme, nous annonçant que notre très honorée Mère Générale était morte presque subitement le matin de ce même jour. Ce fut une grande surprise, une profonde douleur, un coup terrible pour la communauté, à la réception de cette triste dépêche. Après les premiers moments de très vive émotion qui nous avait tout absorbées, nos yeux et nos cœurs se levèrent vers le ciel, et nous ne pûmes que répéter ces paroles du saint homme Job : Dieu nous l'avait donnée, il nous l'a ôtée ; que son saint nom soit béni !

C'était le grand jour de l'Ascension. Nous priâmes ardemment Celui qui, ce jour-là même promettait à ses disciples de ne les point laisser orphelins, de veiller paternellement sur la grande famille religieuse, devenue orpheline parcequ'il avait trouvé bon de rappeler à lui sa Mère bien-aimée. Le lendemain, M. notre chapelain offrit le saint sacrifice de la messe pour le repos de son âme, et toute la communauté fit la sainte communion à cette intention. Le même jour, nous récitâmes les trois nocturnes et les laudes de l'office des morts pour la vénérée défunte. Le 3 juin, un service solennel lui fut chanté dans notre

chapelle par M. le curé Lavallée, M. l'abbé Langevin faisant l'office de diacre, et M. Quesnel, celui de sous-diacre.

Le 13 juillet, notre très honorée Mère provinciale arrivait à Montréal, avec les chères sœurs qui l'avaient accompagnée dans son voyage à Angers. A l'occasion de leur heureux retour, il y eut grande joie et vraie fête à notre monastère provincial. Ce fut notre tour le surlendemain. Nous avions décoré la salle de communauté pour la circonstance, et nous souhaitâmes la bienvenue à notre Mère par nos chants et l'expression bien sincère de nos meilleurs sentiments. Notre bonne Mère se prêta bien volontiers à satisfaire le désir que nous avions de l'entendre nous parler de notre cher Angers. Elle nous en parla longuement et nous intéressa beaucoup, en nous faisant connaître les vertus et le mérite de notre nouvelle Mère Générale, Marie de Ste Marine, qu'elle affectionnait profondément et pour laquelle elle nous recommanda de beaucoup prier.

Dans l'après-midi, les chères Mères, Marie de Ste Mélanie, Marie de Ste Eugénie et Marie de St Zotique, toutes trois missionnaires dans l'Amérique du sud et de passage à Montréal, vinrent rejoindre notre Mère provinciale et compléter ainsi notre joie. En attendant le jour de leur départ, qui eut lieu le 25 août, ces chères sœurs vinrent plusieurs fois nous visiter. Nous étions toujours heureuses de les revoir, car elles avaient été si longtemps absentes du Canada et elles devaient le quitter si prochainement encore. Nous ne nous lassions point de les entendre nous raconter, avec mille détails édifiants, tout le

bien qui s'était opéré chez elles depuis la fondation de leurs missions. Ces pieux entretiens nous rendaient notre Institut de plus en plus cher, et nous faisaient estimer davantage notre sainte vocation.

La mort, ou plutôt Dieu qui l'envoie, ne veut pas qu'on la perde de vue, même au milieu des meilleures joies. Elle vint donc de nouveau frapper à notre porte, presque au lendemain de la visite de notre Mère provinciale. En effet, le 18 juillet, notre bien-aimée sœur Marie de St Antonin Juneau s'endormait paisiblement dans le Seigneur, à l'âge de 32 ans et dans la quatorzième année de sa vie religieuse. Elle était du rang des sœurs converses, et nous avait été envoyée quelques jours seulement après sa profession. Quoique d'un tempérament peu robuste, elle put cependant nous rendre de grands services jusqu'en 1888, époque où, atteinte de fièvre thyphoïde, elle perdit beaucoup de ses forces. Elle prit du mieux, sans cependant arriver à parfaite guérison, et demeura ainsi dans un état maladif ; ce qui ne l'empêcha point de nous être encore fort utile, tant elle aimait à se dévouer.

Au commencement de l'automne de 1891, notre bonne Mère Marie de Ste Hélène, la voyant fatiguée, l'envoya à l'infirmerie pour qu'elle pût se reposer et se remettre ; mais ce fut inutilement. Notre chère sœur, loin de reprendre vigueur, tomba dans une débilité générale. En mars, la consomption se déclara et tout espoir de la sauver fut bientôt perdu. Elle ne s'émut point à la nouvelle qu'il fallait se préparer à mourir : Dieu le voulait, c'était assez pour elle ; elle ne pouvait vouloir autre chose. Elle reçut les

derniers sacrements le 18 juin, et de ce jour jusqu'à la fin, elle eut la consolation de faire la communion quotidienne. Les souffrances devinrent très vives les trois derniers jours qu'elle vécut. Pendant son agonie, quelque temps avant d'expirer, nous l'entendions dire clairement, malgré l'extrême difficulté qu'elle avait d'articuler : " C'est la Ste Vierge ! oh ! la Ste Vierge ! Pardon...pardon...pardon ! silence, s'il vous plaît ; voici Notre Seigneur ! " Il était 11¼ heures du soir quand elle rendit sa belle âme à Dieu. Notre chère sœur Marie de St Antonin a si scrupuleusement observé nos saintes règles et obéi si aveuglément à tout ordre qu'elle recevait de ses supérieures, qu'on peut bien résumer sa vie en disant qu'elle a vécu de régularité et d'obéissance.

Comme ces annales le font voir, si nous avions de temps à autre nos petites joies, les épreuves de plus d'un genre ne nous manquaient point. A l'époque où nous sommes principalement, il y en avait une qui pesait sur nous d'un poids bien lourd : nous étions absolument sans ressources pécuniaires, et dans l'impossibilité par conséquent de continuer les travaux de construction de l'aile neuve. Pour nous tirer d'embarras, notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène forma le projet d'ouvrir une buanderie. Mais était-il prudent de s'engager dans cette voie quand, pour s'y tenir, il fallait compter sur le travail d'un personnel qui n'offrait guère de garantie, puisque nous ne pouvions pas contraindre nos prisonnières à travailler ? Elles ne travailleraient que si elles le voulaient bien. Malgré les risques qu'il y avait à courir, et la crainte d'échouer complètement

dans nos espérances, la buanderie se construisit, et les divers départements furent pourvus de machines en rapport avec la destination de chacun d'eux Il faut avouer que notre foi inaltérable, en la protection St Joseph, nous commandait en quelque sorte d'agir comme nous faisions. Nous pourrions tout d'abord paraître fort imprudentes, mais nous étions sûres que St Joseph, supposé que tout allât très mal au début ou même pas du tout, ne nous laisserait pas dans l'embarras, qu'il justifierait la confiance que nous avions mise en lui. Tels étaient en particulier les sentiments de notre très honorée Mère, et elle plaça la buanderie nouvelle sous la protection spéciale et la garde de St Joseph, en la baptisant de son nom.

Notre buanderie *St Joseph* fut donc ouverte au commencement d'août. Tout marcha à merveille dès le commencement et a continué de marcher ainsi. Les appréhensions, qu'on avait pu avoir parfois, avaient donc été vaines, et nous ne cessâmes de rendre grâces à Dieu et à St Joseph du succès de notre entreprise. Et c'était un succès à un double point de vue : le travail régulier, que nos prisonnières acceptèrent bien volontiers, contribua d'abord beaucoup à les amender ; il nous procura ensuite des ressources très précieuses pour répondre aux divers besoins de notre maison.

Le 11 septembre, une grand'messe fut chantée dans notre chapelle pour nos bienfaiteurs défunts.

Le lendemain notre très honorée Mère provinciale nous arriva ; elle venait faire sa visite officielle, qui commença ce jour-là même et se termina le 25, par le chapître de règle. Notre Mère nous y fit de

très sages recommandations. Elle insista sur l'obligation de garder le silence, puisqu'il est prescrit dans nos règles et nécessaire au bon ordre et au bon emploi du temps ; le garder scrupuleusement prévient bien des fautes et favorise la piété en favorisant le recueillement. Elle nous recommanda ensuite la discrétien et la prudence à l'égard de nos pénitentes et de nos prisonnières ; d'être toujours polies et bonnes à leur égard, sans jamais néanmoins donner dans la familiarité ; d'user de charité lorsqu'il faut les punir ; de n'en rien dire aux autres ; de savoir même les excuser jusqu'à un certain point dans leurs torts, et de ne jamais souffrir qu'elle nous fassent des confidences, à propos de leur ancienne vie et des lieux qu'elles ont fréquentés. Notre Mère enfin nous rappela l'obligation de prêter une attention toute spéciale à la récitation de l'office, et de bien observer tout ce que prescrivent nos règles relativement à cet important devoir.

Dans le cours de septembre, M. le docteur Mount fut de nouveau nommé médecin de l'Asile Ste Darie. Nous saluâmes son retour avec plaisir, car il s'était constamment montré si bon, si bienveillant à notre égard que ç'avait été avec regret que nous l'avions vu s'éloigner de notre maison.

Le 15 décembre, nous prîmes possession des appartements de l'aile qui venait d'être construite et terminée. Nous avions choisi pour y entrer le jour de l'octave de l'Immaculée Conception, afin de mettre notre humble famille sous la sauvegarde de celle qui est le Refuge des pécheurs comme elle est la Reine des Vierges.

VINGT-QUATRIEME ANNEE

—1893—

Le 3 janvier, notre vénéré supérieur, M. le chanoine Racicot, après nous avoir fait ses souhaits de bonne année, procéda à la bénédiction solennelle du nouvel édifice. Il en parcourut les divers appartements en les aspergeant d'eau bénite, et la plupart des sœurs suivirent en procession. De retour à la salle de communauté, il termina la cérémonie par la bénédiction de trois statues : l'une du Sacré-Cœur, l'autre de la Ste Vierge et la troisième de Ste Anne.

Le 2 avril, qui était le jour de Pâques, eut lieu dans notre chapelle la consécration de l'une de nos pénitentes, Euphrasie des sept Douleurs. Pour que la cérémonie produisît plus d'impression, M. le chapelain avait voulu qu'elle se fît entre vêpres et le

salut. Il exhorta fortement pénitentes et prisonnières à mériter un jour la même faveur par de généreux efforts, et ses paroles en portèrent plus d'une à former la résolution de compter plus tard parmi les consacrées.

Le 13 du même mois, nous eûmes la douleur de perdre la doyenne de nos sœurs tourières, Marie François d'Assise Bourdon. Elle mourut âgée de 84 ans et quelques mois, dans la vingt-quatrième année de sa vie religieuse. Elle s'était donnée à notre mission dès les premiers jours de sa fondation, et fut un modèle de dévouement et d'obéissance tout le temps qu'elle passa avec nous. M. le supérieur chanta son service.

Le second dimanche après Pâques, 16 avril, nous ramena la belle fête du Bon Pasteur. Le R. P. Jodoin, supérieur des Oblats, chanta la grand'messe, avec le R. P. Dugas, jésuite, comme diacre, et M. notre chapelain, comme sous-diacre. Le R. P. Fulcran, gardien des Frères Mineurs, fit le sermon de circonstance. Il nous parla de l'inépuisable charité de Jésus Bon Pasteur, et nous dit qu'elle vit toujours dans son Eglise, puisqu'il y vit lui-même. Il termina en nous rappelant que nous devons nous revêtir de plus en plus de cette charité, nous qui faisons profession de continuer son œuvre. Après le dîner, les Révérends Pères nous honorèrent d'une courte visite et nous bénirent en prenant congé de nous.

A l'occasion de la fête patronale de notre digne supérieur, laquelle tombe le 20 avril, nous eûmes une petite séance des plus intéressantes pour nous. On fit fonctionner sous nos yeux, ou plutôt pour nos oreilles,

le merveilleux instrument qu'on appelle phonographe. En entendant répéter des paroles et des chants, qu'on tient emmagasinés aussi longtemps que l'on veut, nous fîmes la réflexion qu'il n'est pas difficile d'admettre que toutes nos pensées, paroles et actions sont toujours présentes devant Dieu, pur esprit et esprit infiniment parfait, puisque la matière a la propriété de s'emparer de nos paroles, de les emprisonner et de les conserver si bien et si longtemps, qu'elle peut les redire fidèlement chaque fois qu'il nous prend fantaisie de les lui faire répéter.

Mars avait donné un nouvel élan à notre dévotion envers St Joseph ; mai ne pouvait faire moins à l'égard de la Ste Vierge. Nous fîmes donc le mois de Marie, comme poussées par le besoin de dire et de redire à notre bonne Mère notre amour et notre reconnaissance, et de les lui témoigner par tout ce qui pouvait donner à son culte plus de grâce et de solennité. Vers la fin de ce mois, nous eûmes la bonne fortune de recevoir la visite du R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes. Il nous dit la sainte messe le 23, à l'heure réglementaire, et se rendit quelque temps après à la salle de communauté, où nous l'attendions pour lui présenter nos respectueux hommages. Il visita ensuite nos classes et la plupart de nos départements. Nos pénitentes et nos prisonnières se sentirent heureuses et fort honorées de la visite de ce bon Père ; aussi, recueillirent-elles avec un soin pieux les paroles d'encouragement qu'il eut la bonté de leur adresser.

Avant de nous quitter, le R. P. Le Doré voulut nous revoir à la salle de communauté, et là, avec un

charme tout particulier, mais surtout avec une bonté vraiment paternelle, il nous donna d'excellents avis et sut nous intéresser au plus haut point. Il termina en nous disant que Notre Seigneur, qui est en tout notre modèle, avait été en rapports avec les trois sortes de personnes commises à notre garde, qu'il les avait gagnées à son amour, et qu'il avait par là fondé et commencé lui-même l'œuvre à laquelle nous avons voué notre vie.

“ Voyez Marie Madeleine, nous dit-il ; c'est repentante et convertie qu'elle vient, chez Simon le pharisien, se jeter aux pieds du Sauveur qu'elle baise et arrose de ses larmes. N'est-elle pas l'image de ces vraies pénitentes qui, sous l'impulsion de l'Esprit soufflant où il veut, vous arrivent avec un cœur contrit, brisé de douleur et fermement résolu à ne plus aimer que Dieu ? Oh ! que de douces consolations vous font goûter celles-là ! Mais voici la Samaritaine. Elle n'a guère souci des choses spirituelles, qu'elle traite fort légèrement, quand il lui arrive de s'en occuper ; elle n'envisage tout qu'au point de vue de la satisfaction du moment. A la prière du divin Maître qui lui demande à boire, elle répond sur un ton un peu goguenard et sarcastique ; elle finit même par lui insinuer qu'elle le regarde comme un extravagant, et qu'elle ne saurait prendre ses paroles au sérieux. Elle se montre ainsi railleuse, légère et récalcitrante jusqu'au moment où, divinement éclairée et remuée par la grâce, elle reconnait le Messie dans la personne de celui qui lui parle. Sous le nom de Véronique, nous la verrons plus tard essuyer la face de Jésus portant sa croix, et le suivre jusqu'au Cal-

vaire. La Samaritaine est la figure de la seconde classe de vos pénitentes, de celles que vous nommez vos *internes d'hiver*, qui ne viennent à vous que poussées par le besoin, par exemple pour se mettre à l'abri tant que durent les rigueurs de la froide saison. Elles songent si peu à se convertir, qn'on peut vraiment dire que c'est là la moindre de leurs préoccupations; elles trouvent même extraordinaire, quelque peu risible d'avoir à être en rapports avec vous. Mais laissons faire et attendons avec patience. C'est une grâce, sous forme de misère, qui les a amenées chez vous; d'autres grâces suivront cette première et finiront par les convertir et les transformer.

" Enfin, voici la femme surprise en adultère, que la police juive amène devant Jésus-Christ. Cette infortunée assurément n'avait pas beaucoup pensé jusque là au Bon Pasteur ; et pourtant, quoique ne l'ayant pas voulu, la voilà en sa présence et c'est lui qui va la sauver. Voilà, mes chères sœurs, une parfaite image de vos détenues, amenées et enfermées ici contre leur gré tout d'abord, sur l'ordre des autorités civiles. Dieu vous les a amenées comme il a amené à lui la femme adultère, et il veut que vous lui prêtiez votre concours pour les convertir. Courage donc et courage toujours. Aimez bien votre œuvre, chérissez-là et immolez-vous généreusement pour elle. Du haut du ciel, le divin Pasteur vous sourit avec tendresse, en attendant qu'il soit lui-même votre récompense. "

Après nous avoir ainsi édifiées et chaleureusement encouragées, le R. P. Le Doré nous bénit une dernière fois, puis nous quitta en nous promettant que,

s'il revenait encore à Montréal, il ne manquerait pas de revoir l'Asile Ste Darie, sur la rue Fullum. Nos voeux et nos prières accompagnèrent le vénérable supérieur général des Eudistes, jusqu'à ce qu'il fût heureusement de retour au milieu de sa chère famille religieuse.

Le 12 juin, nous chantâmes le service anniversaire de notre vénérée Mère Générale, Marie de St Pierre. M. notre chapelain officia, ayant pour diacre M. l'abbé Gervais, et pour sous-diacre M. l'abbé Desjardins, tous deux vicaires à Ste Brigide de Montréal.

Le 13 août, il y eut bénédiction solennelle de quatre statues, destinées à orner notre sanctuaire. Elles nous avaient été données, grâce à la bienveillante intervention de M. notre chapelain, qui avait ouvert une souscription pour payer ce qu'elles coûteraient. Les généreux souscripteurs furent en premier lieu les membres de la famille de M. le chapelain, à St Jacques de l'Achigan, puis M. le curé Lonergan, Madame veuve Victor Beaudry, M. l'avocat Desrosiers, M. Dérome de la maison Cadieux et Dérome et M. J. B. Courtois, tous de Montréal. Mgr l'archevêque Fabre procéda à cette cérémonie, après avoir donné la confirmation à trois de nos prisonnières. Il y eut ensuite bénédiction du Très Saint Sacrement, puis Monseigneur eut la bonté de passer quelques courts moments au milieu de nous, à la salle de communauté. Il était accompagné de M. le curé Lonergan, du R. P. Catulle, supérieur des Rédemptoristes, du R. P. Desjardins, S. J. de M. Nantel, supérieur du séminaire de Ste Thérèse, de M. Palin, supérieur du collége canadien, à Rome, et

de M. M. les abbés Jobin, Perrault et Bélanger.

Le changement de chapelain est toujours un fait qui intéresse beaucoup une communauté, et il se renouvelle assez souvent. A cette occasion, des regrets accompagnent toujours celui qui part, car il a appartenu à la communauté dans une certaine mesure, et celui qui arrive est toujours accueilli avec bienveillance, puisqu'il vient faire revivre son prédécesseur. Il y eut pour nous cette année changement de chapelain. M. l'abbé Dugas nous dit adieu comme tel, et, le 25 août, nous saluâmes M. l'abbé P. J. Brady, qui venait le remplacer.

Le 31 décembre, on nous téléphona, de notre monastère provincial et de bonne heure le matin, que notre chère sœur Marie de St Célestin Martin était morte pendant la nuit. La défunte avait passé plusieurs années à notre asile et y avait même rempli la charge d'assistante ; c'est pourquoi nous regardons comme un devoir de reconnaissance de lui consacrer un souvenir dans nos annales.

Malade de la grippe depuis une huitaine de jours, notre chère sœur Marie de St Célestin, au dire des médecins, n'était pas en danger. Néanmoins, elle fit tant d'instances pour recevoir les derniers sacrements, que notre Père supérieur jugea prudent de les lui administrer. C'était le vendredi soir. Le lendemain, elle ne cessa de supplier N.-D. du Perpétuel Secours, dont elle baisait avec ferveur l'image, de venir la chercher. Rien cependant n'indiquait que son état fut changé. Plusieurs fois la sœur, qui la veillait, eut occasion de lui adresser la parole, et elle en reçut toujours des réponses qui dénotaient une

pleine et parfaite connaissance. Environ trois quarts d'heure après minuit, la malade se leva, s'assit, prit ses remèdes et se remit au lit. Elle laissa alors échapper quelques plaintes, puis se tut et continua à rester calme. La sœur, de garde près d'elle, voulut s'assurer si réellement elle dormait ; elle constata qu'en effet elle dormait, mais du sommeil dont on ne se réveille plus. Elle appela alors les infirmières qui accoururent de suite, et bientôt après arriva la pharmacienne, suivie de plusieurs sœurs. C'était bien inutile ; il n'y avait plus de doute, la mort avait fait son œuvre. D'après l'opinion des médecins, notre chère sœur était morte d'une syncope de cœur, occasionnée par la grippe.

Marie de St Célestin était âgée de cinquante ans et sœur choriste ; elle était dans la vingt neuvième année de sa profession religieuse. De quelque emploi qu'elle fut chargé, elle le remplissait avec une parfaite exactitude, et quand elle pouvait disposer de quelques moments, c'était à la prière qu'elle les consacrait. Elle ne se lassait point de se rendre au chœur pour y prier devant le tabernacle. Elle ne manquait jamais de faire l'heure sainte, et quand arrivait le premier vendredi du mois, elle le passait tout entier en présence du Très Saint Sacrement exposé. Outre cette dévotion toute spéciale qu'elle professait pour Notre Seigneur, vivant dans la sainte Eucharistie, et sa confiance toute filiale en Marie, Mère de miséricorde, elle aimait beaucoup aussi les saintes âmes du purgatoire, et dans sa tendre compassion à leur égard, elle tâchait de gagner le plus d'indulgences possible, afin de les soulager et de leur obte-

nir une prompte délivrance. Cette charité lui aura sans doute valu, nous l'espérons fermement, d'être favorablement accueillie au tribunal de Dieu.

VINGT-CINQUIEME ANNEE

— 1894 —

Le vénérable évêque d'Arindèle, Mgr Clut, toujours plein de beinveillance envers nous, nous fit l'honneur et le plaisir de venir nous visiter vers la fin de janvier. Le 26 au matin, après nous avoir donné la communion, il nous dit la sainte messe et ne voulut point nous quitter, sans nous réunir autour de lui, à la salle de communauté. Selon sa pieuse coutume, il nous parla de ses lointaines et difficiles missions, du bien qu'il y voudrait faire si les secours répondaient à ses désirs, et il nous demanda de l'aider de nos prières. Nous nous y engageâmes de bon cœur, car l'aumône de la prière est au pouvoir de tous, et, quoique facile à faire, elle est toujours d'un grand prix quand la prière est vraiment prière.

Nous voici au 15 avril et de nouveau en présence d'un lit funèbre. Notre chère sœur Marie du Bon-Pasteur Landry nous quittait ce jour-là pour un monde meilleur. Cette jeune religieuse fut un sujet de grande édification, pendant les jours trop peu nombreux qu'elle passa au milieu de nous. Elle était atteinte de consomption depuis près de deux ans, et notre très honorée Mère provinciale l'avait envoyée à notre asile au mois de juillet 1893, dans l'espérance qu'un changement d'air et de domicile lui ferait du bien. Elle parut effectivement se trouver mieux les premiers mois qui suivirent son arrivée ; mais le mal finit par reprendre le dessus et elle devint languissante comme auparavant. Une toux opiniâtre la fatiguait beaucoup et l'empêchait de reposer la plupart des nuits ; malgré cela, notre bonne petite sœur ne laissait pas échapper une plainte, ne donnait aucun signe d'impatience. Toujours calme, douce, silencieuse, elle tâchait de se faire oublier ; ne demandant rien, contente de tout, elle se montrait pleine de reconnaisance pour le plus petit service qu'on lui rendait. " Quel trouble je vous cause ! répétait-elle souvent, moi qui ne fais absolument rien pour la maison. "

Pauvre enfant ! elle ignorait, tant elle se croyait peu de chose, la salutaire impression et le parfum de solide vertu qu'elle répandait au sein de la communauté. Bien qu'elle vît venir sa fin, le cœur détaché de tout, elle eût été cependant heureuse de vivre encore pour offrir quelque chose de plus au bon Dieu. Sans craindre la mort, elle redoutait l'approche des derniers moments, car il lui semblait qu'il fallait né-

cessairement soutenir un rude combat avant d'entrer dans l'éternel repos. Mais ce qu'elle avait appréhendé ne se réalisa point ; elle s'endormit doucement de son dernier sommeil le soir de l'octave de la fête du Bon Pasteur, fête en même temps du Patronage de St Joseph, et au moment où la communauté achevait au chœur le chant des litanies de la Ste Vierge. Nous aimâmes à voir dans cette coïncidence le signe d'une protection spéciale de Jésus, de Marie et de Joseph, qu'elle avait invoqués si fréquemment pendant sa vie.

Dans les derniers jours de sa maladie, notre regrettée petite sœur avait avoué, dans l'intimité d'une conversation, qu'elle préférerait mourir à notre monastère provincial ; mais elle était trop animée du véritable esprit religieux pour en exprimer le désir à nos vénérées supérieures, qui auraient été certainement heureuses de lui accorder cette bien légitime satisfaction. Elle savait très bien qu'il est de la perfection de ne rien demander ni refuser, et, comme elle y tendait continuellement de toute l'ardeur de son âme, elle ne voulut rien dire. Ce sacrifice fut compensé par les consolations que lui procura notre charitable supérieur, en venant souvent la visiter. L'avant-veille de sa mort, un vendredi, il la vit encore, la bénit, la dispensa de la récitation de son office qu'elle n'avait pas cru devoir omettre jusque là, et il la laissa réconfortée par les fortifiantes paroles qu'il lui avait adressées. Dans la nuit du samedi, notre chère malade devint si souffrante que nous crûmes prudent d'appeler le médecin. Il trouva qu'il n'y avait pas encore raison de s'alarmer ; mais, le ledemain matin, il constata qu'une conges-

tion de poumons venait de se déclarer, et nous avertit qu'à moins d'une prompte réaction la mort arriverait ce jour-là même ; et il en fut ainsi.

Notre chère petite sœur eut le bonheur de communier le jour même de sa mort ; elle avait été administrée la veille. Notre dévoué chapelain se transporta souvent près d'elle pour lui renouveler l'absolution, lui réciter des prières et l'aider à sortir du temps et à franchir le seuil del'éternité. Il était agenouillé à ses côtés quand elle rendit le dernier soupir. Marie du Bon Pasteur était sœur choriste ; elle mourut âgée de vingt-neuf ans et en avait passé près de cinq en religion. Nous lui avons gardé et lui garderons toujours un affectueux souvenir.

Au mois de novembre 1893, M. l'inspecteur des bouilloires de la cité nous fit visite, et prononça que la nôtre devait être mise de côté. Nous nous mîmes immédiatement en frais de la remplacer, et pour prévenir les accidents dont nous avions déjà été plusieurs fois menacées, nous décidâmes de placer la nouvelle bouilloire en dehors de la maison. Nous fîmes donc construire un appentis à cet effet, et notre ingénieur se déclara très satisfait de son nouveau département.

La visite officielle de notre très honorée Mère provinciale eut lieu cette année le 26 avril. Arrivée le matin, elle réunit la communauté dans l'après-midi pour l'assemblée d'usage. Suivant son habitude, notre Mère nous rappela quel était le but de sa visite, et profita de l'occasion pour nous exhorter à aimer Dieu de plus en plus, et à agir toujours sous l'impulsion de cet amour. Le 8 mai au soir, elle nous

rappelait auprès d'elle pour nous donner ses maternels avis avant de nous quitter. Elle se dit heureuse des entretiens intimes qu'elle avait eus avec chacune de nous, puis nous engagea à bien observer tout ce que prescrit la charité fraternelle, à garder religieusement le silence et à être très fidèles toujours à nos exercices de piété, en particulier à celui de l'oraison mentale. Ces recommandations n'étaient pas chose nouvelle pour nous ; nous les avions souvent entendues, soit pendant les retraites, soit au sermon, soit à la lecture spirituelle. Il arrive néanmoins qu'il y a toujours grand profit à les entendre répéter, car il en est de nous comme d'un mécanisme qui ne fonctionne bien que si une huile, toujours la même, vient de temps à autre y maintenir la douceur des frottements et la régularité des mouvements.

Depuis longtemps nous sentions qu'il était nécessaire d'ouvrir une nouvelle classe pour nos pénitentes ; mais le grand nombre de nos prisonnières ne nous avait pas permis de faire face à cette exigence. Or, il arriva qu'en cette année, 1894, leur nombre diminua de beaucoup, et que nous pûmes en conséquence disposer de quelques appartements assez spacieux pour classer nos pénitentes d'une manière satisfaisante. Ces pauvres enfants en furent d'autant plus heureuses qu'elles avaient, étant ainsi séparées, l'avantage de suivre leur règle avec plus de facilité et d'exactitude.

Les 23, 24 et 25 juin de cette année sont des dates qui resteront mémorables pour la province tout entière du Bon Pasteur de Montréal. Ces jours-là, en effet, on célébrait, à notre monastère provincial,

le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ces noces d'or ou fêtes jubilaires eurent tout l'entrain, la solennité et la pompe qu'on pouvait *y* mettre. Surtout, que de touchants et pieux souvenirs elles réveillèrent, et quel vigoureux élan elles imprimèrent à notre zèle ! M. l'abbé Brady, notre dévoué chapelain, obtint de Mgr l'archevêque, par l'entremise de notre vénéré Père supérieur, la permission pour nous toutes d'aller, par différents groupes, prendre part à ces magnifiques réjouissances. Deux seulement, retenues par la maladie, ne purent jouir de cette faveur. Ce fut assurément pour elles un sacrifice de premier ordre ; mais elles le firent généreusement.

Un peu après ces fêtes, un nuage apparut à l'horizon et vint nous assombrir. Notre bon Père supérieur allait nous quitter pour un assez long temps. Choisi pour diriger un pèlerinage canadien à Lourdes, il devait s'embarquer le 20 juillet pour l'Europe. Le 17, il vint nous dire la messe, puis, après son déjeûner, il se rendit à la salle de communauté pour nous faire ses adieux et se recommander à nos prières. Nous attrister beaucoup, à l'occasion de ce départ, eût été du pur égoïsme ; aussi le félicitâmes-nous de son bonheur : il allait voir Lourdes, ce petit coin de la terre de France, objet des prédilections de la Vierge Immaculée ! ce lieu où elle a opéré et continue d'opérer tant de merveilles, après avoir daigné y apparaître plusieurs fois ! ce lieu où tout respire la piété, le surnaturel, le divin, un parfum vraiment céleste ! Il allait y prier ; y prier pour nous et pour nos œuvres ! Il allait être, bien sûr, l'heu-

reux témoin de scènes, de faits vraiment inoubliables ! Oh ! s'il eut été possible, avec quelle sainte joie nous eussions, nous aussi fait ce pèlerinage ! Nous lui promîmes une large part dans nos prières quotidiennes jusqu'à son retour, et nous lui avons fidèlement tenu parole.

Le 16 août, à l'occasion de la fête patronale de notre vénérée Mère Marie de Ste Hélène, nous fûmes honorées de la visite de la digne Mère Marie de la Compassion Bartley, visitatrice, qu'accompagnaient deux de nos sœurs d'Angers, Marie du Sacré-Cœur Guibout, son assistante, et Marie de l'Assomption Bartley, sa sœur. Elles nous quittèrent le lendemain, après avoir fait une visite générale de la maison. Elles parurent satisfaites de tout ce qu'elles avaient vu et nous témoignèrent beaucoup d'affection. Comme elles avaient passé peu de temps au milieu de nous, elles nous promirent un dédommagement avant de laisser Montréal. Elles eurent, en effet, l'amabilité de venir nous revoir, et nous avons gardé de leur trop courte visite un bien doux souvenir.

Il y avait un peu plus d'un mois que notre vénéré supérieur, M. le chanoine Racicot, nous avait dit adieu, quand nous eûmes la joie de recevoir une lettre de lui. Voici, entr'autres choses, ce qu'il nous disait : " Je suis à la maison mère d'Angers, où j'ai chanté ce matin la grand'messe à 8½ heures, devant le Saint Sacrement exposé. Les sœurs ont chanté la messe du deuxième ton. Point de diacre ni de sous-diacre. La maison, dont l'entrée a peu d'apparence, est considérable ; j'ai fait la visite des divers départements des pénitentes, des madeleines et des préservées ;

j'ai trouvé tout cela magnifique. Chaque classe est tout-à-fait chez elle, ayant sa cour, son jardin, son lieu de pèlerinage. Il est vrai que les maîtresses sont obligées de se munir de parapluies et de tout ce qu'il faut pour un voyage, lorsqu'elles doivent quitter la communauté pour s'y rendre ; mais la température étant moins rigoureuse qu'au Canada, le voyage est facile.

" Les pénitentes m'ont fait une bonne impression ; la plupart paraissent jeunes. D'après ce que j'ai entendu des aumôniers, plusieurs sont placées par les parents jusqu'à ce qu'elles aient atteint l'âge de majorité.

" La Mère Générale, que j'ai vue ce matin, a l'apparence d'une bonne Mère, toute préoccupée de l'avancement de la Congrégation dont elle est chargée. Elle a eu la bonté de me dire qu'elle invitait à dîner mes sept compagnons de voyage, avec lesquels j'ai quitté la ville de Paris pour entreprendre de visiter la France, l'Italie, la Suisse et même quelque chose de l'Allemagne. Mes compagnons qui sont M. M. Chevrefils, Dupras, Rousseau, Laramée, prêtres, A. Robert, Dr Dubois et L. Drummond, laïques, ne sont pas encore arrivés d'une excursion qu'ils font en Bretagne, pendant que je suis à Angers.

" Aujourd'hui, c'est grande fête en France. L'Assomption de la Ste Vierge est une fête publique, instituée par Louis XIII. La France prend aujourd'hui un caractère plus religieux. A Angers, le sentiment catholique se manifeste d'une façon remarquable. Après la messe que j'avais chantée, je suis allé à une chapelle et à la cathédrale ; je les ai trouvées toutes

deux bondées de monde. A la cathédrale surtout, il y avait foule compacte. J'ai éprouvé une grande joie devant un pareil spectacle. Quoiqu'on dise, il y a encore de la foi dans le peuple français. Avec un bon gouvernement, la France se montrerait encore la fille aînée de l'Église. Prions pour elle. "

Le voyage de notre vénéré supérieur fut d'environ trois mois. Il était de retour à Montréal le 27 octobre, et le 31 nous eûmes sa visite. Après nous avoir dit la sainte messe et pris son déjeûner, il se rendit à la salle de communauté, accompagné de M. le curé Lavallée et de M.M. les abbés H. Langevin et Brady. Décorations de circonstance, chant de stances joyeuses, adresses où débordaient les sentiments de bonheur et de vive gratitude, tout redisait à notre Père combien ses filles et ses enfants avaient trouvé longs les jours de son absence, et combien elles étaient heureuses de le revoir plein de santé au milieu d'elles. Lorsqu'il eut terminé la visite de nos classes, il revint à la salle de communauté pour nous entretenir de ce qui était de nature à nous intéresser le plus, à propos de son voyage. Lourdes, Rome, Angers et Paris, entr'autres sujets, lui fournirent ample matière à une charmante causerie. A toutes ces marques d'une condescendante bonté, notre vénéré supérieur voulut bien en ajouter une autre : il prit le dîner chez nous.

Un peu plus tard, le 20 novembre, dernier jour de la retraite annuelle, il nous réunit au chœur pour nous donner la bénédiction apostolique, faveur qu'il avait obtenue pour nous de Léon XIII. Mais avant de nous bénir, il nous adressa une courte allocution,

afin de nous faire bien connaître tout le prix de la grâce que nous allions recevoir.

Le 29 novembre, nous eûmes la visite pastorale. Mgr l'archevêque procéda comme à l'ordinaire, et, après l'examen de chaque religieuse en particulier, il tint le chapître. Il prit pour texte de l'instruction, qu'il nous donna, ces paroles du psalmiste : *Seigneur, montrez-nous la voie.* " En religion, nous dit-il, la voie à suivre est toute tracée par les règles. La religieuse, qui les observe fidèlement, est sûre d'être dans la bonne voie ; et si elle persévère dans sa fidélité, elle arrivera chargée de mérites au terme de la vie, et recevra en récompense, dans l'éternité, un poids immense de gloire et de bonheur. " Il termina en se recommandant à nos prières et en appelant sur nous les bénédictions de Celui qui s'est plu à se nommer le Bon Pasteur.



****

VINGT-SIXIEME ANNEE

— 1895 —

JANVIER s'écoula sans bruit, sans secousses, si doucement qu'il n'y eut absolument rien à noter. Une année, qui commençait dans ce calme et avec cette sérénité, ne nous permettait pas de prévoir combien nombreux seraient les décès que nous aurions à enrégistrer.

Le premier eut lieu le 27 février. Notre bonne Albertine mourut ce jour-là, après une très courte maladie. Que de belles âmes cachées sous les plus humbles dehors ! Depuis vingt-cinq ans, c'est à-dire depuis notre fondation, qu'elle était entrée chez nos pénitentes, la chère défunte avait constamment tenu une conduite pleine d'édification. Travaillant avec ardeur à son propre avancement spirituel, elle était en même temps remplie de zèle pour le bien de ses compagnes. Elle savait retenir dans le devoir ou y

ramener les jeunes filles que la légèreté et l'inconstance portaient au découragement ; souvent même elle les empêchait de laisser la maison au moyen de mille petites industries que lui suggérait son admirable charité. Tantôt, c'était son dessert dont elle se privait en leur faveur ; tantôt, c'était son repos ou sa récréation dont elle faisait le sacrifice pour s'entretenir avec elles, les consoler, les encourager, les égayer, les forcer même en quelque sorte à revenir à de meilleurs sentiments. Et presque toujours ses efforts étaient couronnés de succès. Aussi était-elle sincèrement estimée et aimée de toutes ses compagnes. Sa mort fut un grand deuil pour elles ; elles sentirent alors tout ce qu'elles avaient perdu en la perdant, et lui gardèrent un reconnaissant souvenir.

Après la mort de cette regrettée et si bonne Albertine, nous eûmes, dans l'espace de quatre semaines, à enrégistrer les décès de quatre de nos prisonnières qui disparurent successivement l'une après l'autre. En outre, plusieurs religieuses furent aussi assez sérieusement malades, de sorte que pendant plus d'un mois, nous passâmes par une épreuve qui nous mettait à même, si nous le voulions, de nous enrichir de beaucoup de mérites.

Le 14 mars, une autre de nos prisonnières, Maud, qu'une maladie de langueur retenait à l'infirmerie, où elle avait dû prendre gîte une couple de mois après son arrivée, eut le bonheur de recevoir le saint Baptême. Elle fit aussi sa première communion et mourut paisiblement à l'âge de 21 ans.

Notre cher Asile Ste Darie n'avait pas encore pu voir de ces fêtes qui font époque dans une maison,

comme chez un individu, parce qu'elles indiquent qu'une période importante de son existence s'est écoulée, et qu'une autre, dont l'importance ira grandissant, va s'ouvrir. Nous allions enfin avoir cette joie, car nous étions arrivées au premier de la série des grands anniversaires, le 30 mars de cette année étantle vingt-cinquième de notre fondation, le vingt-cinquième aussi de l'installation de notre bien-aimée et très honorée Mère Marie de Ste Hélène, comme première supérieure et fondatrice de notre établissement.

Comme c'est à Dieu, auteur de tout bien, que nos esprits et nos cœurs doivent d'abord se tourner, dans l'élan de la reconnaissance pour les bienfaits reçus et les ardeurs de la supplication pour de nouvelles grâces à obtenir, cet heureux jour s'ouvrit par une grand'messe d'actions de grâces, que chanta M. le chanoine Racicot, notre supérieur. M. l'abbé Chatillon, aumônier de notre monastère provincial, faisait l'office de diacre, et M. le curé Laramée, notre premier petit servant de messe lors de notre fondation, celui de sous-diacre. M. l'abbé H. Langevin, neveu de notre Père supérieur, donna le sermon de circonstance. Il commenta éloquemment ces paroles de Notre Seigneur, *Je suis le Bon Pasteur et je donne ma vie pour mes brebis.* Il nous démontra d'abord que Jésus-Christ n'a cessé de remplir sur la terre sa mission de Bon Pasteur par le ministère de ses prêtres ; il nous fit voir ensuite que la religieuse du Bon Pasteur qui, sans éclat et sans bruit, se dévoue comme le veut sa vocation, contribue, elle aussi, d'une manière très efficace au salut des âmes, en se sacrifiant

pour elles. Il félicita notre communauté du bien qu'elle avait opéré pendant ces vingt-cinq années d'existence, exprima le vœu de la voir chaque jour prendre de nouveaux accroissements pour la plus grande gloire de Dieu, puis appela sur elle et sur notre Congrégation tout entière les plus abondantes bénédictions.

M. le curé de St Vincent de Paul prit de grand cœur part à notre joie ; il voulut même que les chantres de son église nous prêtassent leur concours. Le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo* et le *Sanctus*, en belle et bonne musique, ainsi qu'un *Magnificat*, à l'offertoire, furent exécutés par eux.

Mgr Langevin, archevêque de St Boniface, qui était de passage à Montréal, daigna lui aussi rehausser l'éclat de notre fête, en s'arrêtant quelque peu au milieu de nous. Il arriva vers la fin de la messe et se rendit de suite à la chapelle. La messe finie, sur la pressante invitation de M. notre chapelain, Monseigneur adressa d'abord quelques paroles en anglais à celles de nos pénitentes et prisonnières qui n'entendent que cette langue, puis, reprenant en français : " Mes chères sœurs, dit-il, depuis quelque temps je m'aperçois qu'il en est des évêques à peu près comme des hommes politiques : partout où ils passent, il faut qu'ils parlent, qu'ils s'y attendent ou non, qu'ils soient prêts ou non. Cependant je suis heureux de me trouver au milieu de vous en cette occasion, et de pouvoir avec vous remercier le bon Dieu pour le bien qui s'est fait dans cette maison depuis vingt-cinq ans.

" L'œuvre du Bon Pasteur remonte au moment

où les scribes et les pharisiens amenèrent devant le divin Maître une femme coupable, en disant : " La loi exige que nous la lapidions ; qu'en dites-vous ? " Après avoir confondu les accusateurs, Jésus dit à cette femme qui tremblait devant lui : " Allez en paix, et ne péchez plus. " Il l'envoie avec cette paix que le monde ne donne pas, que toutes les richesses ne sauraient payer, parce qu'elle vaut mieux que tous les trésors, la paix de la bonne conscience, la paix avec son Dieu.

" En pardonnant à cette pauvre femme, il a pensé à vous, mes chères enfants, et il a gardé pour chacune de vous une place dans son divin Cœur. C'est lui qui a fait naître et qui conserve dans son Église toutes ces belles communautés pour continuer son œuvre de miséricorde ; c'est lui qui souffle, dans les âmes de ses vierges, la vocation, l'amour des âmes, la compassion, l'esprit de dévouement pour perpétuer l'œuvre du Bon Pasteur. Pour vous faire du bien, il lui faut cependant votre concours, votre correspondance à sa grâce.

" Nos cœurs sont des forteresses qui sont gardées par la volonté, et toutes les puissances du monde sont impuissantes à en forcer l'entrée, tant que cette volonté n'a point cédé. Dieu lui-même est contraint de rester dehors jusqu'à ce que cette volonté lui ouvre la porte. Le Bon Pasteur frappe parfois longtemps à la porte du cœur. Pour mieux réussir à préparer son entrée dans les vôtres, il vous a amenées ici, dans cette maison bénie, où vous pouvez mieux l'entendre frapper. Alors, laissez-le fixer sa demeure dans vos âmes. Quand il sera entré dans ces forteresses,

que votre volonté en ferme les portes ; et, pour qu'elles soient toujours bien gardées, prenez-en la clef et confiez-la pour jamais à la Mère du Bon Pasteur. Vous serez ainsi pour toujours à l'abri de tout danger. Je vous bénis au nom du Père, je vous bénis au nom du Fils, je vous bénis au nom du St Esprit, au nom de cette adorable Trinité qui vous a marquées de son sceau indélibile au jour de votre baptême. "

Monseigneur, suivi de notre vénéré supérieur et des prêtres qui avaient pris part ou assisté à l'office, se rendit ensuite à la salle de communauté. Une inscription, en lettres de fleurs blanches et violettes, courait au milieu de guirlandes argentées, et souhaitait la bienvenue à Sa Grandeur. Le vénérable prélat, toujours aimable et bienveillant, et vieil ami du Bon Pasteur, nous tint encore là quelques instants sous le charme de sa parole, et nous invita, en finissant de parler, à venir baiser son anneau pastoral. " Approchez toutes, répéta-t-il plusieurs fois ; je ne veux pas en oublier une seule."

De la salle de communauté, Monseigneur se rendit chez les prisonnières et ensuite chez nos pénitentes qui lui présentèrent une adresse. Il y répondit par une courte, mais touchante exhortation à imiter Madeleine dans son ardent et persévérant amour pour le divin Sauveur. En nous quittant, il nous bénit de nouveau et nous promit une large part dans ses prières.

Comme toutes les fêtes d'ici-bas, la nôtre ne fut pas complète ; elle nous laissa un vif regret. Notre vénérée Mère provinciale, que nous aurions été si heureuses de posséder au milieu de nous en pareille cir-

constance, et qui, de son côté, désirait vivement participer à nos joies, était retenue par la maladie et obligée de garder la chambre. Ce fut un sacrifice de part et d'autre. Bien que notre bonne Mère se fût efforcée de nous dédommager de son absence par les plus délicates attentions, nous ne pouvions nous empêcher de redire bien souvent : “ Ah ! quel dommage que notre Mère bien-aimée soit absente ! ”

La chère Mère de l'Académie St Louis de Gonzague, accompagnée de deux de nos sœurs, plusieurs autres de nos bien-aimées sœurs de la maison provinciale et du couvent de St Hubert étaient venues se réjouir avec nous et augmenter par là notre bonheur. Nous comprîmes alors mieux que jamais toute la vérité de ces paroles du psalmiste ; “ Qu'il est bon, qu'il est agréable pour ceux de la même famille de se trouver réunis sous le même toit ! ”

A l'occasion de ce vingt-cinquième anniversaire, notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène reçut de magnifiques présents, dont la plupart étaient destinés à l'usage de notre chapelle, tels que ciboire, lampes pour le Saint Sacrement, porte-missel en cuivre doré, prie-Dieu, fanaux en vitres coloriées, etc ; Mais rien de plus gentil que le petit bateau en argent, surmonté d'une mignonne voile d'écailles transparentes sur laquelle se lit l'inscription : *Ad multos annos !* A côté, apparait le chiffre 25, dont quatre charmantes petites colombes, au plumage argenté, semblent être les gardiennes. Tous ont admiré ce véritable bijou. C'était le cadeau offert à notre bien-aimée Supérieure locale par notre très honorée Mère provinciale.

Nos pauvres enfants, pénitentes et prisonnières, garderont longtemps le souvenir de ce joyeux anniversaire, jour vraiment délicieux pour elles et pour nous.

Le soir, après la récitation des matines, chacune de nous fit monter vers le Dieu de toute bonté de nouvelles actions de grâces, en retour de ses nombreux et inappréciables bienfaits, et le supplia en même temps de nous conserver encore pendant de longs jours la Mère bien-aimée, que nous venions de fêter avec un cœur tout rempli de la plus sincère affection.

Pour un beau jour qui luit par ci par là, que de jours plus ou moins sombres nous voyons se lever ! Bien des fois la maladie et la mort nous avaient visitées depuis le commencement de l'année ; elles n'avaient pas fini de frapper à notre porte. Aussi, le 3 juin, nous eûmes le profond chagrin de perdre notre chère sœur Marie de Ste Mathilde Bourdon, qui mourut après avoir enduré de longues et atroces souffrances. Le mal qui l'emporta fut un horrible sphacèle aux jambes. Notre bien-aimée sœur considérait avec calme les rapides progrès de la terrible maladie ; mais, quand elle constata que l'infection, qu'exhalaient ses plaies profondes, devenait insupportable, elle consulta le médecin qui lui avoua que l'unique remède à ce mal était l'amputation des parties gangrénées. Elle prit quelques jours pour réfléchir, et, à sa demande, on lui amputa les deux jambes, le 27 mai.

Douée d'une grande force de caractère, elle conserva son énergie tout le temps que dura son long martyre. Toujours vive et souriante, elle nous disait

sitôt que nous approchions d'elle : " Venez, mes sœurs, venez voir le pauvre Job. Ce n'est pourtant qu'un petit Job, et il s'en va rapidement. " A celles qui lui demandaient si elle n'avait pas peur de la mort, elle répondait invariablement ? " Pourquoi avoir peur ? n'est-ce pas le bon Dieu que je vais voir ? " Une fois elle ajouta naïvement : " J'ai beau essayer de m'effrayer en pensant au jugement, je n'en puis venir à bout. Je me dis qu'en paraissant devant Dieu, je ferai ceci : je me prosternerai très humblement, et, les mains jointes, je lui dirai : Mon Dieu ! c'est un petit Job qui arrive ; daignez, s'il vous plaît, lui donner une toute petite place dans votre beau ciel, pas trop loin de vous. Vous savez bien, mes sœurs, que le bon Dieu est mille fois trop bon pour me repousser. "

Pendant dix années consécutives, notre regrettée défunte eut l'intendance de la basse-cour. Elle fit preuve dans cet emploi de beaucoup d'esprit d'ordre et d'une rare économie. Elle veillait surtout à ce qu'on traitât les animaux comme *les bêtes du bon Dieu.*

Quoique d'une complexion délicate, il lui arriva rarement de n'être pas à son poste. On attribua la cause de son affreuse maladie à un refroidissement. Quelque temps auparavant, elle avait eu à souffrir d'une attaque de grippe qui l'avait beaucoup affaiblie.

Durant les onze semaines qu'elle demeura alitée, elle eut la suprême consolation de recevoir fréquemment la sainte communion. Notre digne aumônier, M. l'abbé Brady, fut on ne peut plus assidu auprès d'elle. Souvent aussi, notre vénéré Père supérieur vint la voir et la fortifier par ses parternels encoura-

gements et ses pieuses exhortations. Il la vit et la bénit une dernière fois la veille de sa mort ; malgré ses nombreuses occupations, il avait tenu à exercer cet acte de charité à l'égard de la pauvre malade. Notre chère sœur ne soupirait qu'après le ciel, et ce désir lui faisait en quelque sorte oublier ses intolérables douleurs. Le jour qui précéda sa mort, elle sembla n'avoir presque plus de connaissance, tant elle était faible. Elle expira si doucement qu'il fut difficile à celles qui l'assistaient de constater le moment même où elle rendit le dernier soupir.

Elle était dans sa trente-septième année, et, sœur converse, elle avait passé un peu plus de quatorze ans en religion. Elle avait reçu au saint Baptême le nom de Marie Cordule.

Le 12 juillet nous apporta une joie toute particulière : nous recevions la visite de Mgr Pasquier, Recteur de l'Université d'Angers et auteur de la *Vie* de notre fondatrice, la Vénérable Mère Marie de Ste Euphrasie Pelletier. Il nous dit la messe, et, immédiatement après son déjeûner, il se rendit à la salle de communauté.

Le très distingué visiteur ne fit que passer dans les différentes classes ; il réservait pour les religieuses les moments dont il pouvait disposer. Il nous parla surtout de notre regrettée Mère Générale Marie de St Pierre, qu'il vénérait à cause de sa profonde humilité, de son espèce de culte pour les représantants de l'autorité et de son parfait détachement. Entr'autres particularités à son sujet, il nous raconta comment un jour cette vénérée Mère avait cru devoir accueillir ses nièces, qui étaient venues lui

faire visite. Après un assez court entretien avec elles au parloir, elle les conduisit à la chapelle du monastère, puis....à l'étable et à la basse-cour ; ce qui amusa fort les jeunes filles. Une autre fois, elle disait à son frère, qui avait fait tout un long voyage pour la venir voir, qu'elle ne s'expliquait point comment il pouvait ainsi se déranger et venir de si loin pour elle seule, vieille comme elle était.

Avant de nous dire adieu, Mgr Pasquier voulut bien nous promettre un souvenir au saint autel, puis, se recommandant à nos prières, il nous bénit avec effusion. Nous gardâmes bon et reconnaisant souvenir de cette aimable visite, et nous en fîmes souvent le sujet de nos entretiens.

Le 26 septembre, M. l'abbé F. Caisse, qui avait été ordonné quelques jours auparavant, vint nous dire la messe. Il visita toute la maison, et lorsqu'il fut à la salle de communauté, il nous dit qu'il tenait à nous remercier avec reconnaissance pour l'avoir toujours très bien reçu et même choyé, croyait-il, quand il venait voir son bienfaiteur et protecteur, M. l'abbé C. Thérien, qui était alors notre chapelain. Nous profitâmes de l'occasion pour lui demander le secours de ses ferventes prières, ce qu'il ne fit pas difficulté de nous promettre.

Deux jours après, veille de la fête de St Michel, nous reçûmes une magnifique statue représentant le glorieux archange. C'était un don de M. l'abbé C. Thérien, qui n'a cessé de s'intéresser à nos œuvres depuis qu'il a passé parmi nous comme chapelain, et qui nous le témoigne fréquemment par de gracieuses libéralités.

Le 18 octobre, M. l'abbé Brady fit privément la bénédiction du département de la bouilloire.

Au commencement de novembre, le R. P. Xavier Marie, franciscain, érigea le chemin de la croix dans le chœur des prisonnières, et au commencement de décembre, dans celui des religieuses.

Le 8 novembre fut pour nous l'un de ces jours qui comptent parmi les plus beaux et les plus heureux de la vie. C'était encore un vingt-cinquième anniversaire, et même un double : vingt-cinquième anniversaire de l'ordination de notre vénéré Père supérieur, M. le chanoine Racicot ; vingt-cinquième anniversaire de la profession religieuse de notre très honorée Mère provinciale, Marie de St Alphonse de Liguori. L'année devenait donc tout-à-fait mémorable pour nous, puisque nous avions déjà solennisé pareille fête à la fin de mars.

Nous étions depuis un certain temps à construire une nouvelle chapelle ; nous pressâmes tant et si bien les travaux que nous pûmes, à notre grande satisfaction, l'inaugurer ce jour-là, ce qui fit qu'en ce jour fortuné il y eut trinité de fêtes.

Décorations superbes, ravissants morceaux de musique, sur harmonium avec accompagnement de mandoline, exécutés par nos chères sœurs de la maison provinciale, chant de choix et de circonstance, adresses par la communauté et nos enfants de la classe Ste Marie Madeleine, rien ne fut omis de ce qu'exige semblable fête ; aussi fut-elle vraiment délicieuse. La plus vive allégresse se lisait sur toutes les figures et les cœurs surabondaient de joie. Avec quelle ardeur nous demandâmes au ciel, en cette circons-

tance, de conserver longtemps encore à l'affection de leur nombreuse et reconnaissante famille, et le vénéré Père supérieur et la bien-aimée Mère provinciale, qui, avec tant de zèle et de persévérance, se sont dévoués pour le bonheur et la sanctification de chacun de ses membres.

VINGT-SEPTIEME ANNEE

— 1896 —

Mgr l'archevêque de Montréal nous fit, le 10 janvier, sa visite du commencement de l'année, et il lui donna un cachet de bonté toute spéciale, en prenant le dîner chez nous avec une dizaine de prêtres. Après le dîner, il se rendit à la salle de communauté pour recevoir nos hommages et nos vœux. Plus bienveillant encore que d'ordinaire, il nous entretint longuement des sujets qui pouvaient nous intéresser, nous instruire et nous édifier ; il nous bénit ensuite, et, pour clore paternellement un entretien qui avait été tout paternel, il nous accorda un grand congé. Nous avions eu souvent l'occasion de le dire, et nous le répétâmes encore cette fois : qu'il y a de charité dans un cœur d'évêque !

Le 19 mars, l'honorable G. A. Nantel, commissaire

des Travaux Publics, donna l'ordre de poser gratuitement le téléphone dit *des Marchands* dans notre maison. St Joseph était, bien sûr, pour beaucoup dans l'octroi de cette faveur, puisqu'elle nous arrivait le jour de sa fête.

Vers la mi-avril, nous installâmes dans le sanctuaire de notre chapelle un tableau représentant le Bon Pasteur et la divine Bergère. M. le docteur Mount, notre toujours si dévoué médecin, avait eu la générosité de fournir $100.00 pour l'acquisition de cette peinture. C'était un droit de plus à tant de reconnaissance que nous lui devions déjà.

Le 25 mai, le R. P. Xavier Marie érigeait un nouveau chemin de croix dans le passage qui donne sur la sacristie de M.M. les chapelains.

Des raisons majeures avaient empêché notre très honorée Mère provinciale de faire la visite officielle de notre monastère en 1895. Elle la fit cette année et arriva le 26 mai. Comme d'ordinaire, elle nous réunit aussitôt après son arrivée, nous exposa le but et les avantages d'une telle visite, et nous invita à prier beaucoup pour qu'elle produisît les fruits qu'on en devait attendre. La visite se termina le 12 juin, au soir, par la tenue du chapître. Sages conseils, recommandations salutaires et pieuses exhortations, notre bonne Mère n'oublia rien de ce qui pouvait nous être utile. Elle nous suggéra, en particulier, de confier aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie celles de nos enfants, qui se montrent réfractaires à tout effort pour les ramener dans la voie du bien, et, dans l'humilité et la persévérance de la prière, d'attendre leur conversion de ces sources de miséricorde.

Le 20 juin, nous chantâmes un service solennel pour le repos de l'âme de feu M. Patrick Lynch. M. le chanoine Racicot officia, ayant pour diacre et pour sous-diacre M.M. les vicaires de St Vincent de Paul de Montréal. Nous devions ce pieux témoignage de reconnaissance au charitable M. Lynch ; car, dans les commencements laborieux de notre asile, il nous avait plus d'une fois très généreusement secourues.

Nous avons été constamment fidèles à faire, avec tout le relief possible, les exercices de piété propres aux mois de mars, de mai et de juin. Cette année nous fîmes de même ; mais il y eut en plus, dans chacun de ces mois, une procession solennelle, à laquelle prirent part nos différentes classes. Ces pieuses démonstrations en l'honneur de St Joseph, de la Ste Vierge et du Sacré-Cœur furent extrêmement goûtées et aimées de nos pénitentes et des prisonnières. Leur bonne tenue et leur recueillement dans la prière, en semblables circonstances, sont toujours pour nous un grand sujet d'édification.

Le 6 août, fête de la Transfiguration, Mgr Fabre vint nous dire la messe ; il distribua la sainte communion aux religieuses et aux enfants de nos classes, qui presque toutes s'approchèrent de la sainte Table. A l'issue de la messe, il bénit les tableaux et les statues du sanctuaire et du chœur des religieuses, et adressa ensuite la parole en français et en anglais aux pénitentes et aux prisonnières réunies. Il leur parla du mystère du jour d'abord ; ensuite, de la transfiguration de l'âme, qui passe de l'état du péché à celui de la grâce ; de sa transfiguration, dans la vie future, lorsqu'elle vivra aux sein de la gloire, et il

les félicita de leur empressement à recevoir les sacrements, source de paix et de vrai bonheur.

Le R. P. Ségouin S. J., aumônier de la prison de Montréal, M. curé de St Vincent et plusieurs autres prêtres accompagnaient Sa Grandeur. Après le déjeûner, ils se rendirent tous à la salle de communauté, et de là chez les pénitentes qui présentèrent à Monseigneur une adresse dont il fut particulièrement touché, et à laquelle il répondit avec une admirable charité.

Le 26 du même mois, nous chantâmes un service solennel pour l'Éminentissime cardinal Monaco la Valetta. Ce fut M. le chanoine Racicot, notre supérieur, qui officia. Voici la lettre que nous reçûmes de notre monastère d'Angers, à l'occasion de la mort de l'illustre cardinal :

" Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de l'Eminentissime cardinal Monaco la Valetta, notre vénéré Protecteur, décédé le 14 juillet à Agerola, près de Naples, où il était allé chercher un soulagement à ses souffrances.

" Depuis bien des années, Son Éminence était le père et la lumière de notre Institut. Nous perdons en lui un guide sûr, qui nous a toujours porté un paternel intérêt, et dont le dévouement ne nous a jamais fait défaut. Que de titres il possède à notre profonde et filiale gratitude ! Nous associons nos regrets à ceux de la sainte Église, qui perd un de ses plus illustres et de ses plus dévoués champions.

" Notre très honorée Mère Générale invite tous nos monastères à procurer le plus tôt possible à notre regretté cardinal Protecteur les suffrages prescrit

par nos saintes régles, c'est-à-dire l'office des morts à trois nocturnes, une messe solennelle de *Requiem* et plusieurs communions générales. *Requiescat in pace.*"

Le 9 octobre, nous recevions la visite de M. l'abbé C. Thérien, chapelain du Mont St Louis. Récemment arrivé d'un voyage à Rome, il sut nous intéresser beaucoup, en nous rendant compte de tout ce qui l'avait le plus frappé et édifié dans le cours de ce voyage. Il nous promit une relique insigne qu'il nous avait destinée, mais qu'il ne pouvait nous remettre qu'après l'exécution de certaines formalités. En attendant, il nous distribua de jolies images, ainsi que des médailles bénites par Sa Sainteté. Il nous parla longuement, avec beaucoup de détails, de Léon XIII, qu'il avait eu la bonne fortune de voir deux fois. Il nous assura ensuite qu'il ne cessait de porter le plus vif intérêt à nos œuvres, et qu'il gardait un excellent souvenir du temps qu'il avait passé à notre asile, à titre d'aumônier. Bref, M. l'abbé Thérien nous quitta, emportant avec lui nos sentiments de vive gratitude pour tant de bienveillance à notre égard.

Rien mieux que des annales ne montre combien tout ici-bas est mélangé de joies et de tristesses. A peine quelque chose de riant y est-il enrégistré, que de suite il faut mentionner un deuil ou parler d'une souffrance. Le 31 octobre donc, nous apprenions avec un véritable chagrin la mort de M. le Dr Louis Léon Lesieur Desaulniers, avec lequel nous avions été en fréquents et très agréables rapports dès les premiers jours de notre fondation. Comme Inspecteur des Asiles et des Prisons de la Province de Québec, M. le

Dr Desaulniers nous a constamment témoigné le plus vif intérêt. Sa bienveillance était extrême et ne se démentit jamais ; il nous a rendu des services signalés que nous ne saurions trop reconnaître. C'est pourquoi nous croyons devoir lui donner plus qu'une courte mention dans nos annales.

M. le Dr Desaulniers, né à Yamachiche en 1823, descendait de Charles Lesieur, notaire royal et solliciteur général sous la domination française, et de Françoise Lafond, nièce de Pierre Boucher, gouverneur des Trois Rivières. Jeune encore, il s'occupa beaucoup de politique et y entra activement en 1851. Actif par tempérament, il ne craignait pas la lutte ; il semblait, au contraire, l'aimer, comme le prouvent celles qu'il soutint, en temps d'élections, depuis 1851 jusqu'en 1867, et dont il sortit vainqueur, excepté deux fois. En 1868, il résigna son siége au parlement d'Ottawa et fut nommé Inspecteur des Asiles et des Prisons de la Province de Québec. Destitué de cet office, en 1878, par le gouvernement Joly, parce que revenu sur la scène politique, il s'était de nouveau fait élire en opposition à George S. Remington, il y fut réintégré l'année suivante par le gouvernement Chapeleau, et il l'a conservé jusqu'à sa mort.

M. le Dr Desaulniers a contribré à la législation de notre province et a pris une part considérable à la rédaction du code municipal. Il a été pendant plusieurs années membre du Conseil de l'Instruction Publique. En 1875, le gouvernement provincial le chargea d'aller faire une étude sur les asiles et les prisons en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Le rapport, qu'il fit à son re-

tour, est regardé comme un des plus importants sur la matière.

Le défunt avait fait ses études classiques au séminaire de Nicolet ; il étudia ensuite la médecine aux Trois Rivières et prit ses degrés à l'Université Harward, en 1846.

Comme on le voit par cette très rapide esquisse, M. le Dr Desaulniers a joué un rôle important, et il en était digne, car c'était un homme d'une haute capacité. Catholique sincère autant que bon citoyen, il se prépara avec piété à bien mourir. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il reçut les derniers sacrements avec une foi vive, et mourut dans les consolations que donne l'espérance chrétienne.

Le 5 décembre, Mgr Albert Pascal, évêque de Mosynopolis et Vicaire apostolique de la Saskatchewan, Manitoba, daigna nous faire visite. Il nous dit la sainte messe, et se rendit ensuite à la salle de communauté, où nous l'attendions pour lui souhaiter la bienvenue. Ayant appris que nous étions alors en retraite, il allait s'affliger de nous avoir dérangées, quand notre très honorée Mère l'assura que sa visite, loin de nuire à nos exercices, nous en ferait tirer des fruits meilleurs et plus nombreux, en nous apportant un surcroît d'édification. Sa Grandeur nous édifia beaucoup, en effet, par l'exposé qu'il nous fit des très pénibles labeurs et des durs sacrifices qui sont le pain quotidien de ses dévoués missionnaires, sacrifices et labeurs qu'ils acceptent néanmoins avec joie pour la conversion des pauvres sauvages. Oh ! qu'en tel entretien était bien de nature à nous enflammer d'un nouveau zèle pour cette sainte œuvre

qui est la nôtre ! Si l'on fait tant pour les âmes là-bas, nous disions-nous en nous-mêmes ; si l'on ne recule devant aucune immolation pour les sauver, que ne doit-on pas faire ici pour elles ?

Après nous avoir ainsi singulièrememt édifiées, Mgr Pascal nous bénit de tout cœur, puis se recommanda, lui et ses chères missions, aux prières de la communauté.

Pour tout le diocèse de Montréal et pour nous en particulier, la fin de l'année 1896 fut couverte d'un voile fort lugubre. Le 30 décembre fut un jour de grande tristesse et de grand deuil, car, ce jour-là, la mort frappait un grand coup : elle enlevait à la vénération et à l'amour de ses nombreux enfants le vénérable archevêque de Montréal, Mgr Edouard Charles Fabre, dans la soixante-dixième année de son âge, la vingt-cinquième de son épiscopat et la vingt-unième de son administration comme Ordinaire du diocèse.

Sourdement miné par la maladie, mais toujours actif et là où l'appelait le devoir, Mgr Fabre, qui fut un constant modèle de régularité, voulut en donner un dernier exemple en entreprenant, au commencement d'octobre, le voyage *ad limina*, malgré le très mauvais état de sa santé. Aussi, fut-il obligé, après quelque temps de séjour en France, de renoncer à aller plus loin. Sur l'avis des médecins, il s'embarqua pour le Canada en novembre, et, de retour à l'archevêché, il préféra y rester au milieu des siens que de se confiner à l'Hôtel-Dieu. Quelque temps après son arrivée, on eut l'espoir, sinon de le guérir, au moins de prolonger notablement ses jours. Mais bien-

tôt, la maladie s'aggrava avec de tels caractères que tout espoir fut perdu. Monseigneur ne se faisait point illusion sur son état, et tout en se préoccupant de sa fin prochaine, il se livrait encore, dans la mesure du possible, aux soins de sa charge pastorale. C'était bien, comme on dit, vouloir mourir les armes à la main.

Lorsqu'il eut reçu l'Extrême-Onction des mains de Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe, le vénérable malade ne s'occupa plus que de la grande pensée de l'éternité. Recueilli dans une ardente prière, il baisait fréquemment le crucifix ; résigné et soumis, il attendait avec calme que Dieu l'appelât à lui. Ce moment ne pouvait guère tarder. Aussi, dans la nuit du 30 décembre, Mgr de Valleyfield, qui se faisait un devoir de se tenir près de lui, le voyant toucher à sa fin, lui récita les prières des agonisants. Vers onze heures, avec pleine connaissance, Monseigneur se mit à murmurer la belle prière : Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie ; Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie ; Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie. Peu de temps après, il eut un léger mouvement de tête, et ce fut la fin : il était devant Dieu.

Il y avait en ce moment autour de lui Mgr Emard, M. le G. V. Bourgeault, les chanoines et les chapelains de la cathédrale, M.M. les abbés Décaries et Adam, deux frères des Écoles chrétiennes, deux frères de la Charité, le docteur Hudon et les infirmiers. Quelques heures avant sa mort, Monseigneur avait fait appeler auprès de lui tous les domestiques de sa maison et les avait bénis.

Les lignes suivantes, écrites peu après la mort de Mgr Fabre par l'un de ses collaborateurs intimes et de sa maison, sont un fidèle écho de la douleur ressentie par tout le diocèse de Montréal, à l'occasion de cette mort.

" Le sacrifice est consommé ; le diocèse a perdu son premier pasteur ; nous avons, nous, perdu le meilleur et le plus tendre dcs pères. O Dieu ! que votre volonté soit faite ! C'est la première parole qui nous vient aux lèvres au milieu de notre grande douleur, en présence du corps inanimé du bien-aimé et saint archevêque qui, durant sa vie tout entière, n'eut rien tant à cœur que d'accomplir la volonté divine.

" L'épreuve est grande et notre âme est plongée dans la plus profonde tristesse. Nous nous sentons orphelins.

" Avec quelle ardeur pourtant nous avons, unis à tous les catholiques du diocèse, supplié le maître de la vie d'avoir pitié de nous et de nous laisser quelque temps encore notre Père vénéré. Nous avions tant besoin de lui ! C'est un miracle que nous demandions, et, jusqu'à la fin, nous avons gardé l'espoir de l'obtenir. Dieu en a jugé autrement. Son serviteur était prêt ; il voulait lui donner sa récompense ; il l'a appelé à lui.

" Tout nous dit que le Père que nous pleurons est avec Dieu déjà ; le bonheur sans fin est commencé pour lui. "

Mgr Bourget ! Mgr Fabre ! Voilà deux hommes qui sont loin de se ressembler, nous disait quelqu'un. Ils ont été de caractères et d'allures tout-à-fait oppo-

sés. Cependant Dieu les a évidemment voulus tous deux à la tête du même diocèse, l'un à la suite de l'autre. Pourquoi cela ? Autant que nous pouvons en juger avec nos faibles lumières, c'est qu'après les travaux et les luttes gigantesques du premier, il fallait le calme apporté par le second pour que l'œuvre, à laquelle ils ont tous les deux travaillé, se complétât, se consolidât, devint une, forte et durable. Tous les ouvriers, employés à la construction d'un édifice, ne font pas tous la même besogne, ne procèdent pas tous de la même manière, tant s'en faut, et il doit nécessairement en être ainsi ; autrement, il serait impossible de construire l'édifice. Leurs travaux, quoique forts différents, concourent tous néanmoins à l'exécution d'un plan unique, parce qu'ils se font conformément à la volonté du même architecte. Dans un diocèse, l'architecte, c'est Dieu, et les ouvriers, ce sont les évêques. Et les évêques font toujours ce qu'il y a de mieux à faire, chacun en son temps, quand ils n'agissent que pour la plus grande gloire de Dieu, sous l'impulsion d'une véritable piété, comme n'ont cessé d'agir Mgr Bourget et Mgr Fabre.

VINGT-HUITIEME ANNEE

— 1897 —

Le jour de l'Épiphanie, nous fûmes honorées de la visite de Mgr Gabriels, évêque d'Ogdensburg, N. Y. Sa Grandeur, assisté de M. l'abbé Laramée, curé de Bedford, et de M. H. Langevin, vicaire à St Vincent de Paul, présida aux prières du salut et donna la bénédiction du Très Saint Sacrement. Immédiatement après, Monseigneur se rendit à la salle de communauté, où il nous entretint longuement de ses travaux apostoliques aux États-Unis, et de l'intérêt tout particulier qu'il porte aux maisons du Bon Pasteur.

Deux jours après, selon la promesse qu'il nous avait faite, Mgr Pascal nous visita une seconde fois. Nous lui en fûmes très reconnaissantes, car de telles visites apportent toujours avec elles quelques faveurs d'en-haut.

Le 6 février, nous chantâmes un service solennel pour le repos de l'âme du très regretté Mgr Fabre, archevêque de Montréal. Notre Père supérieur officia, assisté par M.M. les vicaires de St Vincent de Paul.

Le 14 février, un nouveau deuil vint s'ajouter à tant d'autres par la mort de notre chère sœur Marie de St Guillaume Maher. Sa disparition d'au milieu de nous laissa un grand vide. Elle se montrait toujours si pleine de cordialité et de dévouement ! Elle était en retour si estimée et si aimée ! Notre chère sœur ne savait rien refuser ; bien plus, on eût dit qu'elle était toujours à l'affût pour saisir l'occasion de rendre service. Aussi, quand il y avait surcroît d'ouvrage ou qu'il fallait promptement expédier un travail, c'était à elle qu'on avait recours pour se tirer d'embarras, et sa bonne volonté ne faisait jamais défaut.

Envoyée à notre asile, il y a près de trois ans, elle fut presque aussitôt chargée de la sacristie. Elle mit à remplir cet emploi toute la fidélité et tout le zèle d'une véritable épouse de Notre Seigneur. Rien ne lui coûtait ; travaux, fatigues, contretemps, elle acceptait tout comme présent du ciel.

Cette religieuse vraiment modèle mourut d'une gastrite ulcéreuse. Dès son entrée au noviciat, elle ressentit les premières atteintes de ce mal ; mais des soins intelligents et minutieux l'avaient jusqu'à ces derniers temps maîtrisé. Le surlendemain de Noël, elle se sentit moins bien que d'ordinaire ; et, de l'avis de notre très honorée Mère, elle avertit la seconde sacristine qu'elle allait prendre quelques jours de repos à l'infirmerie. Hélas ! nous étions loin de pen-

ser qu'elle n'en sortirait que pour aller dormir au cimetière !

Le médecin ne vit dabord rien de grave dans son état ; mais, après l'avoir soumise pendant une quinzaine de jours à un traitement régulier, il vit la maladie prendre une tournure telle qu'il manifesta alors quelques craintes. Notre pauvre malade en était rendue à ne pouvoir plus absolument rien digérer. Elle vécut cinquante jours sans prendre aucune nourriture tant soit peu substantielle. Elle n'éprouvait pas de fortes douleurs, mais sa faiblesse était extrême. Une couple de semaines avant de mourir, elle devint presque aveugle, et ne pouvait qu'à grand'peine nous reconnaître.

Jamais religieuse ne fut plus édifiante que cette sœur si justement regrettée. Parfaitement soumise et résignée, elle ne voulait que l'accomplissement de la volonté de Dieu. La mort ne l'effrayait point ; cependant, elle priait avec nous pour obtenir sa guérison, sans toutefois la désirer beaucoup. Toujours compatissante aux autres et oublieuse d'elle-même, elle voyait avec peine qu'elle était la cause de certains dérangements. " Reposez-vous donc et tâchez de dormir un peu, " disait-elle à nos sœurs qui la veillaient ; " vous serez si fatiguées lorsqu'il faudra vous remettre à la besogne demain ! Comment m'acquitterai-je envers vous pour tant de bontés à mon égard ? " Pauvre chère sœur ! Avait-elle oublié les nombreux services qu'elle avait été si heureuse de rendre aux autres en maintes circonstances ?

D'une rare piété, rien ne lui était plus agréable que d'écouter une lecture édifiante ou la récitation

de quelques prières qu'elle affectionnait. Elle tenait continuellement son crucifix de profession dans la main droite, et dans l'autre, deux petites statues, l'u ne de la Ste Vierge, l'autre de St Antoine, ainsi que son chapelet enroulé autour de son poignet. Si ces objets, si précieux pour elle, lui échappaient des mains, surtout depuis qu'elle avait perdu la vue, elle les cherchait avec anxiété et demandait avec instance qu'on les lui remît immédiatement. Son crucifix ! Comme elle le baisait pieusement et amoureusment ! On voyait bien qu'il avait toujours été son meilleur et son plus intime confident. Dans une crise qui nous fit croire que la mort arrivait, la sœur infirmière, voulant lui faire tenir à la main un cierge bénit, tenta de lui ôter son cher crucifix ; mais, vains efforts ; la pieuse agonisante le serrait si étroitement entre ses doigts, qu'elle dut se contenter d'approcher le cierge de sa main défaillante et le tenir elle-même.

Notre regrettée défunte reçut les sacrements des mourants le 29 janvier, avec une touchante ferveur. A peu près tous les jours, depuis cette époque, elle eut le bonheur de recevoir la sainte communion, excepté les trois derniers de sa vie, lesquels ne furent qu'une longue et douloureuse agonie. Notre chère mourante ne pouvait plus rien articuler et n'entendait que très difficilement ; et, sans un râle plaintif, triste et dernière expression de la souffrance, nous aurions pu croire à une véritable léthargie.

Quelques heures avant que la mort frappât son dernier coup, la respiration devint plus irrégulière plus faible et plus lente, jusqu'à ce qu'enfin notre bien chère malade s'éteignît doucement au milieu

d'une partie de la communauté, qui s'était réunie à M. le chapelain pour prier avec lui.

Marie de St Guillaume était sœur choriste et avait reçu le nom de Marie Émilie au saint Baptême. Elle était âgée de trente-neuf ans et dans la huitième année de sa profession religieuse.

Le 29 juin fut un jour remarquable pour nous : nous avions l'insigne honneur de recevoir la visite de Son Excellence Mgr Merry Del Val, délégué apostolique au Canada. Il était accompagné de M. le chanoine Racicot et de son secrétaire privé. M. notre chapelain et une vingtaine de prêtres attendaient ici l'illustre visiteur. A 5½ heures de l'après-midi, la communauté lui offrit ses respectueux hommages. Il nous parla de Notre Saint Père le Pape, prisonnier dans son propre palais ; de la cause de la béatification de notre vénérée Mère fondatrice, qui se poursuivait activement à Rome, et enfin de nos œuvres qu'il dit être si belles et si saintes. Après nous avoir bénies, il parcourut avec sa nombreuse suite nos divers départements, et partout sa présence répandit la joie et le bonheur A l'infirmerie, Mgr le délégué eut une bonne parole pour chacune de nos pauvres malades, et ce fut un vrai baume pour elles.

Le souvenir, que nous avons toutes gardé de cette auguste visite, est un de ceux qui comptent parmi les plus vivaces, car tout ce qui tient de très près à l'immortel successeur de St Pierre, n'a jamais manqué de produire chez nous une très douce et en même temps très forte impression.

Le 3 juillet, notre communauté fut notifiée, de par ordre du gouvernement provincial, que M. le Dr J.

N. Picotte était nommé médecin de la prison des femmes, en remplacement de M. le Dr Mount. Comme nous étions extrêmement redevables à ce dernier, qui, pendant de longues années, nous avait rendu de précieux services, nous crûmes devoir faire auprès du gouvernement des démarches pour le conserver dans son office ; elles demeurèrent absolument sans résultat.

Du 7 au 9 août, nous eûmes l'honneur et la douce satisfaction d'avoir pour hôtes Sa Grandeur Mgr Dowling, évêque d'Hamilton, et Mgr Mc Elroy du même diocèse. Ces éminents personnages se trouvaient à Montréal, à l'occasion du sacre de Mgr Paul Bruchési. Ils vinrent à la salle de communauté le lendemain de leur arrivée, et Mgr d'Hamilton nous entretint très agréablement de son dernier voyage à Rome. Plein de bonté, il demanda à notre très honorée Mère, bien bonne elle aussi, de nous accorder un *Dieu soit béni !* de première classe, en mémoire de son passage au milieu de nous. Nous lui dîmes un gros merci du fond du cœur.

Le 18 août, après la cérémonie très solennelle du sacre de Mgr l'archevêque Bruchési, choisi par le Saint-Siége le 25 juin comme successeur de Mgr Fabre, M. le chanoine Racicot, notre vénéré supérieur, fut nommé officiellement vicaire général du diocèse de Montréal. Ce fut une bien grande joie pour toute la famille du Bon Pasteur, mais pour nous principalement. Nous nous empressâmes de lui offrir nos congratulations, nos hommages et nos vœux. En nous répondant, le nouveau vicaire général nous promit de s'occuper de nous et de toutes nos maisons avec plus de

soin et de zèle encore que par le passé. Tel assurément a bien été son désir. Mais comment ce bon Père peut-il nous être plus dévoué, lui qui n'a cessé d'être tout dévouement pour nous ? Nos prières, ce jour-là, sont montées vers le ciel bien ardentes pour lui.

M. le G. V. Bourgeault, administrateur du diocèse de Montréal depuis la mort de Mgr Fabre, était décédé presque subitement à l'archevêché le 7 juillet.

Le 14 août, nous chantâmes une messe de *Requiem* pour le repos de son âme. Ce fut M. l'abbé H. Langevin, vicaire à St Vincent, qui officia.

Une visite, particulièrement agréable pour nous, fut celle du R. P. Le Courtois, Eudiste et chapelain de nos chères sœurs d'Halifax. Le 16 août, ce bon Père, après nous avoir dit la sainte messe, visita toute notre maison en commençant par la communauté. Il parut enchanté de tout ce qu'il voyait. Il nous parla assez longuement de nos sœurs d'Halifax, confiées à ses charitables soins, et nous réjouit beaucoup en nous assurant qu'elles font toujours là un très grand bien.

Un bien beau jour encore pour nous, et dont la date nous restera chère, fut celui du 24 septembre. Nous avions, en effet, en ce jour, le bonheur de recevoir, pour la première fois depuis sa consécration, notre nouvel archevêque, Mgr Bruchési. Le vénérable prélat nous dit la sainte messe, et se rendit ensuite à la salle de communauté. Il était accompagné de M. notre chapelain, de M.M. les curés de St Vincent de Paul et de St Eusèbe, de M.M. leurs vicaires et de plusieurs autres ecclésiastiques. Nous n'avions pas l'ambition de faire à notre premier pasteur une ré-

ception vraiment digne de lui, ce qui eut été téméraire de notre part ; mais nous voulions qu'elle fût du moins fort convenable, et nous fîmes de notre mieux pour en arriver là ! Les salles et les corridors furent décorés avec autant de bon goût et de magnificence que le comportaient nos moyens ; et, par de nombreuses inscriptions, nous redisions à Sa Grandeur notre joie, nos vœux, notre gratitude, ainsi que notre filial et respectueux attachement.

Monseigneur se montra vraiment père au milieu de nous. Il nous remercia d'abord de l'excellent accueil que nous lui faisions ; il nous parla ensuite avec effusion de cœur de l'excellence de nos œuvres et du bien immense qu'elles produisent. Le saint amour des âmes, des âmes rachetées par Jésus-Christ ! Oh ! de quelle voix sympathique, avec quel accent de tendresse et quelle suavité de langage, il nous exhorta à le cultiver avec une ardeur toujours croissante ! Et comme il devait bientôt partir pour Rome, le vénérable archevêque se recommanda à nos prières, et nous promit en retour un souvenir particulier dans les principaux sanctuaires et lieux de pèlerinage qu'il visiterait. Enfin, comme faveur de joyeux avénement, il nous accorda un grand congé, *avec octave ;* puis, nous ayant bénies une dernière fois, il se rendit chez nos enfants des diverses catégories.

Il fut là, comme chez nous, d'une bonté charmante, de cette bonté qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et toutes ses paroles d'encouragement y furent recueillies avec un religieux respect. *Benedictus qui venit in nomine Domini :* Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! telle fut l'expression qui, sous une

forme ousous une autre, s'échappa de toutes les lèvres.

Le 12 décembre, notre très honorée Mère provinciale nous communiqua un télégramme reçu d'Angers, et lui annonçant l'heureuse nouvelle que notre Mère fondatrice venait d'être déclarée *vénérable* par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites. Elle nous engageait en conséquence à chanter un *Te Deum* solennel en actions de grâces. Nous le fîmes de grand cœur, ce jour même, pendant le salut du Très Saint Sacrement.

Plusieurs de nos prisonnières moururent dans le cours de l'année. Leur mort ne fut point un deuil pour nous, mais bien plutôt une vraie consolation ; car toutes ces pauvres infortunées nous édifièrent beaucoup par leur esprit de foi et leur confiance sans bornes dans la miséricorde divine. Pouvoir ainsi conduire jusqu'au seuil de l'éternité bienheureuse les pauvres âmes, qu'a flétries le souffle empoisonné du monde, c'est bien là la plus belle, ou, pour mieux dire, l'unique récompense qu'ambitionne la religieuse du Bon Pasteur, en retour de ses constants efforts pour les ramener à Dieu.

VINGT-NEUVIEME ANNEE

—1898—

Il n'est guère possible communément de prévoir ce qu'une nouvelle année doit nous apporter en fait d'événements tristes ou joyeux. Cependant au commencement de celle-ci, nous avions bien des raisons de croire qu'il y aurait de grands changements dans toutes les maisons de notre Institut, vu qu'il y aurait des élections générales, et, en conséquence, application de nos règles, telles que récemment modifiées par Rome. Et, cette fois, nos prévisions, furent justifiées.

Le 22 janvier, notre vénéré supérieur vint présider le chapître domestique de notre maison, pour l'élection de celle qui acccompagnerait notre très honorée Mère au chapître provincial. Ayant récité le *Veni Sancte*, il nous expliqua en peu de mots ce que nous

avions à faire dans cette réunion, et nous dit d'agir avec pleine liberté, selon notre conscience. Nous votâmes par voie de scrutin, et le dépouillement des votes fait, notre bien-aimée sœur assistante fut proclamée élue. Notre très honorée Mère et elle se rendirent le même jour au monastère provincial pour prendre part au chapître qui devait s'y tenir.

Le 8 février, notre bien-aimée Mère provinciale vint faire sa visite officielle, et l'assemblée d'usage eut lieu le soir de son arrivée. Pour se conformer à ce qu'exigent nos saintes Constitutions modifiées, elle fit dès le lendemain la visite générale de toute la maison, et le chapître de clôture eut lieu le 21. Les avis, recommandations, remarques et exhortations de notre vénérée Mère portèrent sur les mêmes points à peu près que les années précédentes, et furent écoutés, comme toujours, avec profond respect et parfait esprit de soumission.

Nous chantâmes le service anniversaire de notre chère sœur Marie de St Guillaume Maher le 11 février, et M. l'abbé Geoffrion, vicaire à St Vincent, officia.

Le 18 du même mois, nous reçûmes la visite de Messieurs les chapelains de notre monastère provincial. Après le dîner, qu'ils prirent ici, ils se rendirent, accompagnés de M. le chapelain et de plusieurs autres prêtres, à la salle de communauté d'abord, et visitèrent ensuite la chapelle, ainsi que toute la maison. Notre bonne Mère Marie de Ste Hélène fut très sensible à cette marque de considération, que lui donnaient une fois de plus ces prêtres dévoués et vrais amis de nos œuvres.

Le 5 mars, nous eûmes l'honneur de recevoir à dîner Mgr Aug. Dontenwill, O. M. I. coadjuteur de Mgr Durieu, O. M. I. évêque de New-Westminster. Le vénérable prélat ayant exprimé le désir de nous voir réunies, M. le chapelain le conduisit à la salle de communauté. Tout naturellement, il nous parla de ses missions chez les sauvages. Cet entretien, où abondaient les anecdotes et des détails du plus vif intérêt, nous fit goûter de véritables jouissances. Pour compléter les renseignements qu'il venait de nous donner, Monseigneur nous montra plusieurs photographies de ses chers enfants de la fôret, ainsi que les édifices ou habitations les plus remarquables de ses différentes missions. En retour de sa bienveillance à notre égard, nous n'avions à lui offrir que le secours de nos prières ; ce qu'il accepta très volontiers.

La Semaine Sainte, dont les offices sont si beaux et si impressionnants, nous laissa cette année le souvenir d'un spectacle on ne peut plus propre à émouvoir. Le Vendredi-Saint, 8 avril, Mgr l'archevêque vint, au nom du Christ mourant, visiter nos prisonnières. Avec une bonté toute paternelle, les appelant *ses chères, ses bien chères enfants,* il leur parla avec attendrissement des indicibles souffrances du Sauveur du monde, pendant sa sainte passion, et de son immense amour pour les hommes, pour les plus malheureux surtout. " Oh ! si vous saviez, leur disait-il, combien le divin Crucifié vous a aimées et combien il vous aime toujours ! Si vous le saviez, chères enfants, comme vous l'aimeriez en retour ! Apprenez donc à le connaître de plus en plus, et aimez-le de toutes vos forces, pardessus tout ; n'aimez que lui.

Promettez-lui de travailler avec courage à vous amender, et tâchez de consoler son divin Cœur, si plein de tendresse pour vous toutes, en l'assurant que vous ne l'offenserez plus. Soyez toutes des Marie Madeleines au pied de la croix. "

Monseigneur les exhorta ensuite à profiter de leur temps de détention pour prendre des habitudes régulières, vraiment chrétiennes et se former à la pratique constante du bien. Leur montrant enfin la relique de la vraie croix qu'il avait apportée avec lui, il leur recommanda de venir la vénérer avec un véritable esprit de foi, une sincère piété, une contrition parfaite et un ardent amour envers Celui qui, pour le salut de nous tous, a bien voulu mourir sur ce bois. A toutes, commençant par les religieuses, le pieux et vénérable prélat fit vénérer la sainte relique ; il parcourut même les différentes infirmeries pour donner cette douce consolation à celles qui y étaient retenues.

Ce fut avec des larmes dans les yeux que nous vîmes notre vénérable et très vénéré premier pasteur si bon, si compatissant aux misères humaines ; ce fut aussi avec des yeux pleins de larmes que nous le vîmes s'éloigner de nous.

Nous n'avions pas oublié le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes et résidant à Paris. Il nous causa un bien sensible plaisir, en venant cette année encore nous honorer de sa visite. Le 25 mai, après avoir dit la sainte messe, il se rendit à la communauté, et, comme il l'avait fait en 1893, il nous entretint longuement, très agréablement et de façon surtout à nous édifier toujours. Il visita ensuite nos infirmeries et chacune de nos classes, distribuant par-

tout les encouragements et les bonnes paroles. Toutes nos enfants furent heureuses de voir ce bon Père, qu'elles savaient rempli de charité pour elles.

Dans le cours de ces annales, nous avons signalé quelques dates comme bien mémorables pour nous. En voici une, que nous n'hésitons pas à ranger parmi elles. Le 18 juin, notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène reçut son obédience comme supérieure provinciale de Montréal. M. le G. V. Racicot, notre supérieur, vint nous annoncer la nouvelle de cette nomination, qui avait été officiellement faite par le chapître général d'Angers, le 3 juin, premier vendredi du mois du Sacré-Cœur.

A cette occasion, nous exprimâmes nos sentiments à notre très honorée et vénérée Mère par l'adresse suivante :

“ Vénérée et bien-aimée Mère provinciale,

“ Puisqu'il nous a été donné d'apprendre les premières votre nomination officielle à la charge si importante de provinciale de nos maisons canadiennes, à nous aussi de venir les premières vous offrir nos sincères congratulations, nos vœux ardents et nos sentiments de filiale soumission. C'est un bonheur pour nous d'avoir à remplir ce devoir ; oui, un bonheur ; car, puisque le Saint-Siège veut les changements, qui s'opèrent partout dans les différentes maisons de notre cher Institut ; puisqu'il faut renoncer absolument au désir que nous avions de vous garder au milieu de nous, nous sommes heureuses, au moins, que Votre Charité ne nous quitte que pour occuper le rang que ses vertus et ses lon-

gues années de dévouement au salut des âmes lui ont depuis longtemps mérité.

" Nos cœurs vous appartiennent, vous le savez, vénérée Mère, et toujours il vous resteront fidèles. Ce tendre attachement, cette profonde reconnaissance, nous tâcherons de vous les prouver par les efforts que nous ferons pour accepter le plus religieusement possible tous les sacrifices que l'avenir nous réserve. Aux moments d'angoisse nous nous rappellerons vos exemples, vos maternels encouragements, et nous offrirons nos croix pour alléger la vôtre qui trop souvent, hélas ! sera peut-être bien lourde. Pourtant, non ; oh ! non, il n'en sera pas ainsi, car Dieu nous exaucera et vous coulerez sous le toit du monastère provincial des jours heureux, remplis de paix et de douces consolations.

" C'est l'ardente prière que nous ne cesserons d'adresser tous les jours au ciel, en lui demandant qu'il vous conserve longtemps encore, bien-aimée Mère. De votre côté, gardez, s'il vous plaît, une bien large place dans votre maternelle affection pour les pauvres *orphelines de la prison*, qui compteront toujours au nombre de leurs plus heureux moments ceux qu'elles pourront encore passer auprès de vous, vous ayant au milieu d'elles.

Daignez nous bénir, vénérée Mère provinciale, et veuillez agréer cette humble expression des sentiments dont nos cœurs sont remplis à votre égard.

" Les sœurs de la communauté de la rue Fullum,

" 19 juin 1898. "

Nous tenons, en outre, à insérer ici les lettres que nos différentes maisons de la province adressèrent

successivement à notre nouvelle provinciale, notre digne et à jamais regrettée Mère M. de Ste Hélène.

V. J. & M.

" De notre monastère provincial, Montréal
19 juin 1898.

" A la très honorée Mère Marie de Ste Hélène nouvellement élue provinciale du Bon Pasteur au Canada.

" Vénérée Mère Marie de Ste Hélène,

" Votre nomination au plus haut poste de la province était officiellement communiquée hier à la communauté. Nous en avons éprouvé une vive satisfaction, et nous ne voulons pas tarder plus longtemps à vous dire combien ce choix nous est agréable.

" La dignitaire de grand mérite, qui, depuis vingt ans, a rempli cette charge, ne peut être plus dignement remplacée. Votre ancienneté, votre expérience dans l'administration, votre sage fermeté, assaisonnée de cette bonté proverbiale qui vous distingue et qui, comme un aimant irrésistible, attire les cœurs et les met entre vos mains, vous avaient déjà désignée comme devant être l'élue, dans le cas d'un changement de provinciale. Maintenant que la volonté de Dieu sur vous s'est manifestée, c'est avec effusion de cœur que nous l'en remercions.

" Comme représentante d'Angers à notre égard, veuillez donc agréer les hommages de notre respect et l'assurance de notre filiale soumission.

“ Nous savons qu'il vous sera pénible de vous éloigner de votre maison et de votre œuvre qui, depuis vingt-sept ans, bénéficient de vos incessants labeurs ; mais nous savons aussi que votre haute vertu n'hésitera pas à passer, du terrain que vous avez si bien cultivé, à un autre plus vaste qui demande une plus grande sollicitude, une immolation plus parfaite, de plus fréquents sacrifices. La voix de Dieu s'est fait entendre ; toujours prompte à vous y soumettre, nonobstant les angoisses de l'âme et du cœur, vous vous êtes déjà magnanimememt inclinée, nous le savons ; notre connaissance de votre esprit d'abnégation nous le dit.

“ Nous vous le protestons, nous ferons tout ce qui dépend de nous pour alléger le poids du fardeau dont vous venez d'être chargée. Veuillez le croire ; vous trouverez sur le nouveau théâtre qui vous attend des filles dociles et respectueuses. Venez donc, nouvelle et bonne Mère provinciale, venez prendre la place qui vous est assignée ; venez sans crainte ni tristesse présider au milieu de nous à toutes les œuvres du Bon Pasteur en cette province A votre arrivée, nous nous porterons vers vous avec empressement ; vous serez accueillie à bras ouverts et vous rencontrerez des cœurs pleins de bonne volonté.

“ En attendant que vous amène l'heure désirée, veuillez, vénérée Mère provinciale, croire à la sincérité de nos sentiments filials, et nous permettre de nous dire en l'union des SS. CC. de Jésus et de Marie,

“ Vos nouvelles et dévouées filles,

“ Les religieuses du monastère provincial

“ du Bon Pasteur d'Angers à Montréal. ”

D. S. B.

V. J & M.

" A la très honorée et chère Mère M. de Ste Hélène.

" Digne et bien-aimée Mère,

" La joie, que nous éprouvons en apprenant que le bon Dieu vient de nous donner une nouvelle Mère en votre personne, demande à s'épancher dans votre cœur maternel. Permettez-nous donc de venir vous répéter le merci que nous adressions hier au Cœur de Jésus.

" Nous voulons, digne et bien-aimée Mère, alléger de tout notre pouvoir, par notre filiale soumission et notre religieux dévouement, le lourd fardeau que votre générosité vous fait accepter.

" L'Académie tout entière est vôtre, vénérée Mère, et vous y trouverez toujours des filles désireuses et heureuses de marcher sous votre sage et maternelle direction.

" Vous nous feriez un immense plaisir si vous vous rendiez au milieu de nous mercredi matin, à 8 heures, pour notre distribution de prix. Nous osons espérer cette faveur.

" Avec l'hommage de notre piété filiale, veuillez aussi accepter celui de nos vœux pour le bonheur de votre administration et nous permettre de nous dire, vénérée et digne Mère,

" Vos filles respectueuses et aimantes de l'Académie.

" Montréal 20 juin 1898. "

D. S. B.

V. J. & M.

“ A notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène,
“ Supérieure Provinciale, Montréal.

“ Très honorée et bien-aimée Mère provinciale,

“ Au milieu de la tristesse dont nos cœurs aimants étaient remplis, à la pensée de ne plus revoir celle que nous aimions tant comme notre Mère, Dieu nous réservait une joie bien douce en nous en donnant une autre, au cœur grand, à l'âme vraiment maternelle. Soumises à sa sainte volonté, nous lui en témoignons notre reconnaissance, nous l'en remercions ; et à vous, digne et bien-aimée Mère, nous présentons nos filiales congratulations, nos sentiments de profond attachement.

“ Nous sommes heureuses d'avoir à vous donner désormais ce doux nom de *Mère*. Vous êtes l'élue de Dieu pour remplacer celle qui nous fut si dévouée, et à qui nous garderons le plus affectueux souvenir.

“ Puisse le Bon Pasteur vous combler de ses divines largesses, et bénir de plus en plus son œuvre qu'il confie à votre sollicitude. Oh ! oui, qu'il vous prodigue ses faveurs et qu'il soutienne votre courage, au milieu des difficultés et des fatigues inhérentes à votre nouvelle et si lourde charge.

“ Veuillez maintenaint nous permettre de vous dire que nous sommes heureuses de votre nomination, que nous vous promettons le secours de nos faibles mais constantes prières, et que vous trouverez toujours en nous filiale affection, profond attachement et soumission parfaite.

" C'est dans ces sentiments que nous sollicitons votre première bénédiction, et que nous nous souscrivons dans les divins Cœurs de Jésus et de Marie,

" Très honorée et bien-aimée Mère provinciale,

" Vos filles aimantes et dévouées,

" Les religieuses du Bon Pasteur d'Angers à

" St Hubert, 22 juin 1898."

D. S. B.

" A la très honorée Mère Marie de Ste Hélène, élue Supérieure Provinciale du Bon Pasteur de Montréal.

" Très honorée et bien-aimée Mère,

" Les plus humbles, mais non les moins affectueuses de celles qui vous nomment déjà leur Mère provinciale, viennent déposer à vos pieds l'hommage de leurs sincères félicitations, de leur soumission filiale et de leurs meilleurs vœux.

" Vous que le ciel a choisie pour être à la tête de notre communauté, dans cette province ; pour continuer ses œuvres et les rendre de plus en plus fécondes ; pour veiller au bien et à la prospérité de ses diverses maisons, ne redoutez point d'avoir à exercer votre autorité sur une grande famille, sur nous toutes.

" Si, d'une part, votre grande bonté, qui fait que chez vous la plus aimable douceur s'allie parfaitement à une fermeté d'autant plus solide qu'elle est pétrie de patience, nous porte irrésistiblement à vous donner toute notre confiance et nous attire vers vous ; nous désirons que, de l'autre, notre docilité, notre dévouement et notre piété filiale adoucis-

sent les amertumes, que parfois vous aurez nécessairement à rencontrer dans votre haute position, et vous amènent vers nous sans crainte et sans regrets.

“ Nous le savons, laisser cette maison que vous avez fondée au prix de tant de labeurs, pour laquelle vous avez travaillé avec tant de zèle et d'énergie pendant vingt-sept ans, c'est un grand et bien douloureux sacrifice. Mais c'est le divin Maître, vénérée Mère, qui vous dit d'aller là-bas travailler dans un champ plus vaste, de vous dépenser plus encore, et de vous donner non à une partie de sa vigne, mais à sa vigne tout entière. Venez donc ; vous trouverez des cœurs qui vous connaissent, qui vous aiment et qui vous préparent le plus filial accueil.

“ Élue du Sacré Cœur, soyez la privilégiée de son amour ! Que Celui qui vous confie une nouvelle et laborieuse mission vous soutienne, vous donne force et santé.

“ Quels que soient les décrets de la Providence et quoiqu'il arrive, Lorette vous sera toujours unie, dévouée, filialement attachée. Toujours elle vous recevra avec bonheur, vénérée Mère, et vous souhaitera la plus franche et la plus cordiale bienvenue.

“ Veuillez croire à la sincérité des sentiments qui animent celles qui seront toujours en Jésus et Marie, très honorée et bien-aimée Mère,

“ Les plus dévouées et les plus respectueuses de vos filles.

” Les religieuses du Bon Pasteur d'Angers à Lorette.

“ Parc Laval 24 juin 1898. ”

D. S. B.

V. J. & M.

“ A notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène Supérieure Provinciale.

“ Très honorée et digne Mère,

“ Nous avons appris avec des transports d'allégresse l'heureuse nouvelle de votre nomination comme supérieure provinciale. Après avoir offert nos remerciements au ciel, nous venons vous offrir l'expression de nos hommages respectueux et de notre amour filial.

“ Notre très honorée Mère nous a appris depuis cinq ans à chérir votre nom, à aimer celle que le ciel nous donne aujourd'hui pour provinciale.

“ Combien nous serons heureuses, très honorée et digne Mère, de recevoir votre visite ! Nous espérons que ce sera bientôt.

“ Vous priant de croire à la sincérité de nos sentiments, nous nous souscrivons dans les divins Cœurs de Jésus et de Marie, bien digne Mère provinciale,

“ Vos filles respectueuses et aimantes en J. C.

“ Les religieuses de N.-D. de la Charité du Bon Pasteur d'Angers à St Jean.

“ 4 juillet 1898 ”

D. S. B.

V. J. & M.

" A notre très honorée Mère provinciale.

" Très honorée et bien-aimée Mère,

" La nouvelle de votre nomination comme Mère provinciale a grandement réjoui nos cœurs. Comme Dieu est bon ! A côté de la croix, il place toujours la consolation. Ce nous est assurément un grand sacrifice de voir se briser les liens qui nous unissaient si étroitement à notre Mère Marie de St Alphonse... Vingt années de dévouement et de sollicitude pour notre bonheur lui ont bien mérité notre affection ; mais puisque Rome veut ces changement, en dignes filles de notre Mère Ste Euphrasie, nous devons nous incliner respectueusement et nous soumettre. Au *fiat* de la résignation, nous ajoutons : *alleluia*. Ce cri de joie et de reconnaissance s'échappe à tout instant de nos cœurs, lorsque nous pensons à l'heureux sort, qui nous est échu en partage, de posséder en votre Charité une mère si bonne, si bonne ! Vraiment le bon Maître nous traite en enfants gâtées.

" Toutes nous vous offrons l'hommage de notre filiale et entière soumission. Par notre esprit religieux, notre obéissance et notre dévouement, nous voulons alléger votre lourd fardeau. Nous demandons à Notre Seigneur de vous donner une meilleure santé, et de diriger bientôt vos pas vers vos enfants d'Halifax, vivant pour ainsi dire dans un orphelinat, puisque leur bonne Mère est depuis si longtemps presque toujours absente. Oh ! comme un entretien avec votre maternelle Charité nous ferait du bien !

Il nous ferait bien vite oublier les ennuis de notre vie de missionnaire.

" Nous avons bien hâte de connaître notre nouvelle Mère locale. Que l'attente nous fait donc paraître les jours longs !

" Daignez, très honorée et bien-aimée Mère provinciale, agréer l'expression de nos sentiments affectueux et bénir celles qui se disent avec bonheur

" Vos humbles et soumises filles en N. S.

" Les religieuses du Bon Pasteur d'Angers à Halifax.

" 6 juillet 1898. "

D. S. B.

Le 23, nous recevions la lettre suivante de notre vénérée et bien-aimée Mère provinciale Marie de St Alphonse de Liguori :

V. J. & M.

" De notre monastère général du Bon Pasteur d'Angers, ce 8 juin 1898.

" *Fiat voluntas Dei !* "

" Nos très honorées et bien-aimées Sœurs,

J'ai reçu et lu avec beaucoup d'émotion votre chère lettre en date du 23 mai. Quelques jours plus tard, et peut-être le même jour, vous receviez la mienne, vous consolant. Puis, vous voilà encore dans la désolation, je suppose ! Tout

arrive pour notre plus grand bien à toutes. L'obéissance nous a toujours guidées ; marchons encore sous son égide et tout ira bien.

" N'affligez pas, je vous en prie, votre chère Mère par vos paroles et vos pleurs : vous ne la perdez pas ; elle vous sera encore plus unie et ce sera un changement qui lui fera du bien. Ne vous récriez pas en m'entendant parler ainsi, car il est vrai qu'un changement d'occupations fait souvent du bien. Adoucissez-lui bien plutôt la tâche qui lui incombe, en lui promettant de faire tout en votre pouvoir afin que tout aille bien dans cette maison, pour laquelle elle a tant travaillé. En agissant ainsi, vous lui prouverez que réellement vous l'aimez, et vous prouverez aussi que vous avez l'amour de votre vocation et de votre sanctification.

" Je ne vous oublie pas, je n'oublie personne au tombeau de notre vénérable Mère fondatrice. Avec la permission de notre très honorée Mère générale, j'apporte à toutes un souvenir.—Vous aurez le directoire du chœur, je l'apporte ; il y a beaucoup de changements. Lors de notre départ, il est probable que le Coutumier sera terminé. On travaille activement aux livres de règles. On reverra même les exercices.

" Au moment où je vous écris, j'entends l'exercice de chant au noviciat où il y a de très belles voix.

" Il va sans dire que je vous remercie de tout votre dévouement et de toute votre soumission, pendant l'exercice de ma charge. Je vous demande bien pardon aussi de la peine que j'ai pu vous causer. Veuillez bien croire que je n'ai toujours eu en vue

que le plus grand bien de vos âmes et celui de la province.

“ Veuillez aussi prier encore quelquefois pour celle qui ne cessera de prier pour vous toutes.

“ Merci, merci, et que Dieu vous garde !

“ Dans l'union des DD. CC. de Jésus et de Marie,

“ Votre bien humble sœur et servante en N. S.

“ Sr Marie de St Alphonse de Liguori. ”

D. S. B.

Notre vénérée et bien-aimée Mère Marie de Ste Hélène allait donc nous quitter ; il le fallait. Ce fut le 16 juillet qu'elle dit adieu à cette maison, qu'elle avait vue naître, grandir et prospérer, où tout nous parlait d'elle, pour se diriger vers notre monastère provincial et y exercer ses nouvelles fonctions. Trois de nos sœurs l'accompagnèrent. Son installation, comme provinciale, eut lieu le même jour, et ce fut notre supérieur, M. le G. V. Racicot, qui présida la cérémonie.

Pour nous, ce n'était pas fête. La douleur, que nous éprouvâmes au départ de notre Mère, fut grande comme l'affection et la reconnaissance que nous avions pour elle. Nos enfants des classes, tristes et silencieuses, pleurèrent en la voyant partir, car elles sentaient comme nous qu'elles perdaient la meilleure des Mères. Nous devons aimer Dieu par-dessus tout, et, par conséquent, ne pas hésiter à faire tous les sacrifices qu'il exige de nous. Nous fîmes celui qu'il nous demandait alors ; mais nous devons l'avouer, notre *fiat voluntas tua* fut arrosé de bien des larmes.

L'installation de notre nouvelle supérieure, la très honorée Mère Marie de St Étienne, eut lieu le 20 juillet. M. le chanoine Racicot présida la cérémonie et nous fit une instruction de circonstance. Il nous dit d'abord que le choix de notre très honorée Mère Marie de Ste Hélène, pour occuper le plus haut poste de notre communauté dans la province, faisait grand honneur à notre maison ; ensuite, quels étaient nos devoirs envers notre nouvelle supérieure ; enfin, qu'une communauté jouit toujours de cette paix qui surpasse tout sentiment, quand les religieuses n'ont d'autre souci que d'accomplir exactement ce que demande d'elle la sainte vertu d'obéissance, sous le regard de Dieu.

Le 28 novembre, Mgr Grimer, évêque de la Nouvelle Zélande, nous honora de sa visite. Il était accompagné de M. le G. V. Racicot. Il ne fit guère que passer parmi nous ; mais, tout de même, nous fûmes heureuses, et nos enfants aussi, de cette marque de bienveillante attention.

TRENTIEME ANNEE

— 1899 —

Décembre de 1898 ne nous avait rien laissé de remarquable à noter, et janvier de la nouvelle année fit absolument de même. Mais février nous montra un sombre et triste visage. Le 16 de ce mois, nous eûmes à enrégistrer le décès de notre bien-aimée sœur Marie de St Rémi Dagenais qui, depuis 1888, quelques mois seulement après sa profession, avait reçu comme gage de son inséparable union avec le céleste Époux, la pierre précieuse de la souffrance sous toutes ses formes.

Pendant de longues années, elle eut à endurer des maux de tête si violents qu'elle ne pouvait prendre de repos dans son lit ; elle était forcée de passer la nuit assise dans un modeste fauteuil. Ces malaises toutefois ne l'empêchèrent point de s'acquitter ponc-

tuellement des divers emplois que lui assigna l'obéissance. D'une humeur toujours égale, notre vertueuse sœur était très estimée de ses supérieures et de ses compagnes, qui toutes admiraient ses rares et excellentes qualités. Naturellement réservée, elle faisait peu de bruit, mais beaucoup de bien. Elle était toujours heureuse de pouvoir rendre service autant que le lui permettait son faible tempérament. Douce et compatissante aux misères humaines, elle réussissait difficilement à maîtriser par son ascendant la fougue de nos jeunes délinquantes ; en revanche, elle avait le don de leur inspirer de la piété, et, en définitive, c'était bien là le seul moyen d'arriver à les soumettre à Dieu. Prier, c'était son délassement, son repos, ses délices. Elle avait surtout une singulière dévotion envers la Ste Vierge, et sa confiance en elle ne connaissait point de bornes. Aussi, recevait-elle, en retour de cette tendre piété, de grandes consolations et la force de supporter avec courage ses épreuves de chaque jour.

Confinée à l'infimerie depuis de longs mois, notre regrettée défunte espéra jusqu'à la fin obtenir sa guérison. Cependant lorsque, le 28 janvier, le médecin lui eut déclaré que son mal était sans ressource, elle se soumit humblement à la volonté divine et reçut ce jour-là même le sacrement de l'Extrême-Onction.

Elle eut terriblement à souffrir lorsque la maladie qui la rongeait, un affreux cancer, fut parvenue à sa dernière phase. L'intensité de la douleur ne put cependant lasser sa patience, ni affaiblir son esprit de résignation. “ Je ne veux qu'une chose, ô mon

Dieu ! " répétait-elle souvent en baisant une médaille de la Ste Vierge ; " c'est que votre sainte volonté s'accomplisse en moi. Il n'y a rien de meilleur que votre volonté. " Elle avait ardemment désiré mourir le jour de la fête du très Saint Cœur de Marie, que nous célébrons le 8 février ; mais ce jour passa, et elle vivait encore. Elle en fut si affligée qu'elle ne put retenir ses larmes. Ce n'était cependant qu'une courte et dernière épreuve, car dès l'aurore de la fête de son Apparition à Lourdes, la Vierge Immaculée répondit à ses vœux, elle vint la chercher. Notre chère sœur eut une agonie calme et de courte durée, pendant laquelle notre dévoué chapelain lui récita les dernières prières et lui réitéra plusieurs fois l'absolution.

Marie de St Rémi était sœur converse ; elle mourut à l'âge de 34 ans et 9 mois, et dans la quatorzième année de sa profession. Elle avait reçu le nom d'Asilda au saint baptême.

Au commencement de mars eurent lieu, comme les années précédentes, deux retraites consécutives, l'une pour les prisonnières de langue française, l'autre pour celles qui parlaient l'anglais, en préparation à la communion pascale. Nous avons toujours été fort édifiées et grandement consolées, en voyant la bonne volonté que ces pauvres enfants mettent à suivre ces pieux exercices, et les excellentes dispositions qu'elles y apportent. Aussi, en retirent-elles des fruits abondants, car il se produit toujours alors, chez la plupart d'entre elles, un notable changement en mieux.

Le 18 mars fut un véritable jour de fête pour nous.

Notre vénéré supérieur, M. le G. V. Racicot, qui venait d'être élevé à la dignité de protonotaire apostolique, voulut bien nous dire la messe ce jour-là et se rendre ensuite à la salle de communauté, que nous avions décorée pour la circonstance avec un soin tout particulier. Il nous remercia des chants d'actions de grâces, *Magnificat* et *Quid retribuam*, que nous avions fait monter vers le ciel pendant sa messe, nous renouvela l'assurance de sa paternelle affection, nous bénit et couronna le tout en nous donnant un *beau* et *très grand congé.*

Mgr Racicot visita aussi nos pénitentes et nos prisonnières ; heureuses déjà de le voir et d'entendre les bonnes paroles qu'il leur adressa, elles le remercièrent avec enthousiasme quand il leur dit qu'il leur accordait un congé.

C'est bien ici assurément le temps et le lieu de payer à Mgr Racicot le tribut d'éloges qu'il mérite, pour toute une vie consacrée aux meilleurs travaux avec un zèle vraiment sacerdotal. Comme nous ne pouvons nous mêmes remplir dignement un devoir si doux à nos cœurs reconnaissants, nous laisserons parler à notre place l'un des rédacteurs de la *Semaine religieuse de Montréal.* Voici donc ce qu'il dit sous le tître ; " Monseigneur Racicot protonotaire apostolique : "

" Mercredi dernier, à l'Université Laval, en présence du lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, des professeurs, des étudiants et d'une assistance d'élite venus pour entendre M. de Labrioles, l'érudit et sympathique conférencier de la faculté des Lettres, Mgr l'archevêque de Montréal a officiel-

lement annoncé que, sur sa demande, son vicaire général, M. le chanoine Racicot, venait d'être promu par le Souverain Pontife à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*. Cette nouvelle a été saluée par de chaleureux applaudissements, allant tout à la fois au nouveau dignitaire et au pasteur, qui honorait d'une façon si délicate l'auxiliaire dévoué de trois générations d'évêques.

" On sait que M. Racicot, avant d'être nommé vicaire général par Mgr Bruchési, avait déjà servi pendant de longues années et avec un dévouement sans bornes Mgr Bourget et Mgr Fabre.

" Le clergé du diocèse, le chapître de la cathédrale et les membres de l'Université, dont Mgr Racicot est le vice-recteur, sauront un gré infini à Monseigneur d'avoir provoqué cette haute et juste consécration du mérite et de la vertu. Tous, en effet, s'étaient habitués à vénérer dans la personne du nouveau prélat l'homme aimable et bon, le prêtre exemplaire et de rare distinction, le collaborateur puissant et désintéressé dans les œuvres difficiles.

" Administrateur d'énergie et travailleur infatigable, autant qu'homme de prière et de douceur à toute épreuve, le succès a couronné chacune de ses entreprises. Parmi tant de travaux qui ont rempli une carrière déjà longue, mentionnons au moins les florissantes institutions de charité et d'éducation du Bon Pasteur, le relèvement des finances du diocèse de Montréal, la construction de notre magnifique cathédrale et le développement harmonieux et sûr de l'œuvre universitaire.

" Une des joie les plus profondes et la plus douce

consolation du prélat sera sans doute d'avoir été loué par le Saint Père, pour la part prépondérante qu'il a prise à l'achèvenemt de la cathédrale de Montréal.

“ Aucun éloge ne pourrait être plus sensible au disciple fidèle de Mgr Bourget, à ce confident intime auquel le saint prélat confiait, dans une suprême recommandation, la mission de terminer son œuvre de prédilection. ”

Le Vendredi-Saint, 31 mars, Mgr l'archevêque vint, comme l'année précédente, faire vénérer la relique de la vraie croix à la communauté. Avant la pieuse cérémonie, Sa Grandeur, s'adressant d'une manière spéciale aux prisonnières leur fit une exhortation très pathétique en français et en anglais. Pendant la vénération de la sainte relique, on chanta *O crux ave.* Après la cérémonie, Monseigneur daigna visiter l'infirmerie et les cachots des prisonnières. Bénissant et encourageant toutes celles qu'il rencontra, le vénérable prélat répandit uue douce joie dans les âmes et y laissa les plus salutaires impressions.

Le 23 avril, Mgr Racicot, notre vénéré supérieur, nous fit le plaisir d'officier pontificalement dans notre humble chapelle. Deux R. P. Oblats servirent comme diacre et sous-diacre. Après la grand'messe, Monseigneur se rendit à la salle de communauté où une adresse lui fut présentée, à l'occasion de sa fête patronale. Partout, les plus belles décorations traduisaient à leur manière les sentiments de joie et de reconnaissance dont nos cœurs étaient remplis. A nos félicitations, à nos souhaits de bonheur et de longue vie, notre dévoué et si bon Père répondit qu'aus-

si longtemps que Dieu le voudrait, il continuerait d'être entre ses mains le très humble, mais très docile instrument de sa volonté sainte, pour l'accomplissement des œuvres de charité, et des nôtres spécialement.

Chez les pénitentes, auxquelles les prisonnières étaient réunies, Mgr Racicot fut reçu avec grande allégresse. Il y eut chant d'un très beau *Vivat* en son honneur, suivi d'une adresse de circonstance. Là aussi, de jolies décorations ornaient les murs et de nombreuses inscriptions, bien choisies, redisaient à notre Père vénéré combien il était aimé en retour de ses nombreux bienfaits.

Quelques jours après cette fête, le 27, le R. P. assistant général des Eudistes vint nous dire la messe. Nous nous réunîmes à la salle de communauté pour le recevoir, et ce bon Père nous entretint de la beauté et du mérite de nos œuvres. Il nous montra que c'est l'amour de Dieu, régnant dans les âmes, qui les produit, et que plus cet amour est intense, plus les fruits qu'elles donnent sont nombreux et ont de valeur. Il passa ensuite par nos différentes classes, et nous quitta après nous avoir inspiré une ardeur nouvelle à travailler au salut des âmes, qui marchent si nombreuses dans la voie de la perdition.

Le 9 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, deux de nos sœurs tourières prononcèrent leurs vœux de religion. La cérémonie revêtit un éclat inaccoutumé parce qu'elle eut lieu à la grand'messe, que chanta M. Quinn, curé de Drummondville, et à lquelle assistaient M. Dacier, curé de Fournierville, et deux Frères des Écoles Chrétiennes, dont l'un était

le frère d'une des jeunes professes. M. Brady, notre chapelain, fit le sermon de circonstance. Après avoir parlé avec beaucoup d'onction du bonheur que l'on goûte dans la vie religieuse, et félicité celles qui se consacraient au Seigneur de l'excellence de leur choix, il termina en leur rappelant que c'est uniquement dans les travaux et les sacrifices pour Dieu qu'on trouve le vrai bonheur ici-bas, et que ces travaux et ces sacrifices, qui nous mériteront de plus une récompense éternelle, sont bien peu de chose, en comparaison du poids immense de gloire et de bonheur que sera cette récompense.

Dans l'après-midi de ce beau jour, il y eut procession solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur. Les enfants de nos classes, réunies à la communauté, y prirent part et chantèrent les louanges et les miséricordieuses bontés de ce Cœur adorable. Cette pieuse et touchante démonstration se termina par un acte de consécration au Sacré-Cœur, que notre très honorée Mère Marie de St Étienne récita à haute voix, un cierge à la main.

Le 19 septembre, notre vénérée Mère provinciale se retrouvait au milieu de nous. Elle venait faire la visite officielle de notre maison, et le soir même eut lieu l'assemblée d'usage. Le lendemain, elle visita tous les principaux départements. Le 21 au matin, quelques moments avant la messe, alors que cette Mère bien-aimée était au chœur, se préparant à la sainte communion, elle fut soudainement prise d'une syncope de cœur qui la contraignit à se retirer dans sa cellule. Elle pensait que quelques heures de repos suffiraient pour lui permettre de reprendre son tra-

vail ; mais le médecin lui enjoignit de retourner au monastère provincial, et d'y prendre au moins une quinzaine de jours de complet repos. Ce fut une douleur pour elle et pour nous, et nous cherchâmes consolation là où l'on est toujours sûr de la trouver : dans la prière et la résignation.

Le 10 octobre, notre très honorée Mère, se sentant mieux et passablement remise, s'empressa de venir continuer sa visite. Comme la retraite annuelle de la communauté devait se terminer le jour de la Toussaint au matin, elle consentit à demeurer avec nous jusqu'à la clôture de ces saints exercices. Mais obligée de partir ce jour même pour notre monastère provincial, elle ne put tenir le chapître. Voulant cependant clore sa visite, elle assembla de nouveau la communauté et nous fit ses maternelles recommandations. Elle insista sur la parfaite exactitude à observer la règle en tous ses points, même en ce qui paraît de très minime importance ; elle nous rappela les devoirs qu'impose la charité fraternelle, et avec quel soin il faut la pratiquer en toute circonstance.

“ Aimez-vous toutes sincèrement et cordialement les unes les autres, nous dit-elle, comme Notre Seigneur nous le commande expressément. Que les jeunes soient la joie et la consolation des anciennes, et que les anciennes soient l'appui et le soutien des jeunes. ” Elle nous dit enfin combien avaient été heureux les jours qu'elle avait passés avec nous, puis elle nous bénit en demandant à Dieu de nous rendre fidèles à nos résolutions de retraite.

Les 11, 12 et 13 novembre, nous fîmes en commun les exercices de piété requis par le R. P. général des

Eudistes, pour le triduum en préparation au jugement que la Sacrée Congrégation des Rites devait prononcer sur l'héroïcité des vertus du vénérable Père Jean Eudes, fondateur de notre Institut. Et le lendemain nous eûmes le salut très solennel du Très Saint Sacrement, à la même intention.

Le 27 novembre, la mort, qui nous avait visitées au commencement de l'année, vint de nouveau réclamer une victime. Elle ravit à notre religieux attachement notre chère sœur Marie de St Dominique Provencher. Souffrant du diabète joint à une forte gastrite, elle put cependant se récréer avec nos malades à l'infirmerie, le soir de la Présentation. Le lendemain, comme elle éprouvait un certain malaise, le médecin lui enjoignit de garder le lit et de se reposer. Nous étions loin de penser qu'elle ne se relèverait plus, et il en fut pourtant ainsi. Le 25, elle fut prise d'un assoupissement dont elle ne sortit plus. Elle eut sa pleine connaissance pendant que M. le chapelain lui donna le saint Viatique et lui administra l'Extrême-Onction ; mais ce fut tout. Immédiatement après avoir reçu les derniers sacrements, elle tomba dans une espèce de léthargie, qui dura jusqu'à sa mort, c'est-à-dire près de deux jours.

Notre chère sœur avait l'habitude du recueillement, et, mettant en pratique les paroles de Notre Seigneur, elle ne se lassait point de prier. La dévotion surtout chère à son cœur, c'était l'exercice du chemin de la croix, qu'elle faisait plusieurs fois par jour ; et, pleine d'une tendre compassion pour les saintes âmes du purgatoire, elle leur en appliquait les nombreuses indulgences. Dieu a sans doute voulu

montrer combien cette charité lui avait été agréable, en appelant à lui sa fidèle servante au déclin du mois des morts et un lundi, jour consacré à leur souvenir dans la prière.

A l'infirmerie, comme elle avait fait en tout temps et partout ailleurs, Marie de St Dominique se montra parfaite religieuse : c'était une règle vivante. Pleine de respect pour l'autorité, elle témoignait à ses supérieures la plus entière confiance, et ne faisait rien sans prendre leur avis. Bien qu'elle craignît vivement la mort, elle l'accepta néanmoins avec résignation et pleine soumission à la volonté de de Dieu. Elle ne fit que répéter alors ce qu'elle avait dit si souvent pendant sa vie : " Comme le bon Dieu le voudra ! "

Notre regrettée défunte était sœur choriste et avait reçu au saint baptême le nom d'Adélaïde. Elle était âgée de 63 ans et en avait passé près de 35 en religion.

La fin de cette année devait être toute de tristesse et de deuil. Le 8 décembre, nous apprenions avec la plus profonde douleur la nouvelle de la mort de notre vénérable ami et généreux bienfaiteur, M. le docteur J. W. Mount, décédé ce même jour, à St Vincent de Paul de Montréal, lieu de sa résidence, à l'âge de 70 ans. Le 14, nous chantâmes un service des plus solennels pour le repos de l'âme de cet excellent chrétien. Mgr Racicot officia et M.M. les vicaires de Ste Brigide servirent comme diacre et sous-diacre. Notre chapelle était complètement tendue de noir et le catafalque étincelait de lumières.

Le regretté docteur Mount à été trop bon à notre

égard, pour que nous nous contentions à son sujet de quelques mots, écrits comme à la hâte dans nos annales. Ce serait trop peu pour notre reconnaissance, trop peu aussi pour ses mérites,

Pendant les onze premières années de notre existence sur la rue Fullum, M. le Dr Mount donna *gratis* ses soins à la communauté, et fut pendant plus de vingt ans le médecin officiel de notre asile. Nous ne pourrons jamais assez dire combien cet ami sincère de nos œuvres a mis de bienveillance et de bonté dans ses rapports avec nous. Toujours nous avons été de sa part l'objet des plus délicates attentions, et la belle peinture à l'huile, qui orne le sanctuaire de notre chapelle, nous rappellera sans cesse tout ce que ce grand cœur renfermait de générosité.

M. le Dr Mount naquit à St Henri de Mascouche, le 4 août 1821. Son père était anglais d'origine et sa mère canadienne française. Il fit ses études classiques, partie au petit séminaire de Ste Thérèse, partie au collége de l'Assomption, et fut l'un des gradués du Collége M Gill. Il commença, en 1851, à pratiquer la médecine dans sa paroisse natale, et il se maria à Kingston, en férier 1854, avec Mlle Mary Jane Farrell, sœur unique de feu Mgr Farrell, premier évêque de Hamilton.

Il laissa Mascouche, en 1860, pour aller s'établir à Acton Vale, Cantons de l'Est, où l'on exploitait alors des mines de cuivre. Il fut là le médecin des compagnies minières. En 1869, il quitta Acton Vale pour se fixer à Montréal, où il ne tarda pas à se faire une importante et nombreuse clientèle. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent point d'être le méde-

cin des pauvres de son district, et sa charité lui valut pour une large part la grande popularité dont il jouissait. Médecin de la communauté et de la prison des femmes, il était en même temps celui des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga. A sa mort, il était médecin de la compagnie des tramways.

Honoré à juste titre de la confiance de ses concitoyens, M. le Dr Mount fut échevin de la ville de Montréal durant plusieurs années. Quoique portant un nom anglais, il était canadien français jusqu'au fond de l'âme, et l'Association St Jean-Baptiste n'a pas eu de membre plus dévoué. En politique, il appartenait au parti conservateur.

M. le Dr Mount est mort d'une congestion pulmonaire; il était malade depuis octobre. Il avait exprimé le désir de mourir un jour de fête de la Ste Vierge. Son désir fut exaucé, puisqu'il mourut le jour de l'Immaculée Conception. Lorsqu'on l'ensevelit, on lui mit dans les mains, avec le crucifix, le cierge qu'il portait à l'église la veille de la naissance de son premier enfant, jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, en 1854. Que sa mémoire soit toujours en bénédiction parmi nous !

Avec la fin de cette année 1899, nous fermons ces annales. Pour mille choses et davantage, nous avons eu à remercier Dieu dans le cours de ces trente années que nous venons de parcourir. Nous devons tout d'abord le remercier de nouveau pour tous les biens spirituels dont il nous a comblées. Rien ne nous a jamais manqué en fait de secours religieux ; bien au contraire, nous les avons toujours eus en abondan-

ce Retraites annuelles, tant pour les religieuses, que pour nos classes française et anglaise, quarante heures, saluts et expositions du Très Saint Sacrement, processions, instructions religieuses, fêtes propres à notre Institut ou de circonstance, etc. tout nous a été prodigué avec un admirable bon vouloir, grâce au zèle et à la charité de nos vénérés supérieurs et de nos dévoués chapelains. Les M. M. de St Sulpice ont droit, eux aussi, à toute notre reconnaissance pour nous avoir si bien et si régulièrement desservies dans les temps où une communauté est aux prises avec plus de difficultés, c'est-à-dire, à ses débuts.

Nous avons, en outre, d'immenses actions de grâces à rendre à Dieu pour le développement vraiment extraordinaire qu'il a fait prendre à nos œuvres, depuis l'année de notre fondation. Qu'on en juge d'abord en comparant notre personnel en 1870 à celui de 1899. En 1870, il comprenait 6 religieuses, une tourière et 17 pénitentes; il se compose aujourd'hui de 66 religieuses, de 14 tourières, de 118 détenues et de 47 pénitentes. Qu'on en juge ensuite par les détails suivants :

Depuis que nous sommes sur la rue Fullum, nous avons eu sous nos soins 13908 détenues et 141 sont mortes chez nous. A l'exception de trois ou quatre, toutes sont sorties de ce monde bien préparées à paraître devant Dieu. Quelques-unes même ont fait véritablement une sainte mort.

Plusieurs, parmi le grand nombre de celles à qui nous avons procuré de bonnes places, au sortir de la prison, ont persévéré dans le bien. Il n'est pas rare de voir de ces infortunées, qui viennent nous remer-

cier de leur bien-être actuel, en nous disant qu'elles reconnaissent le devoir aux charitables avis de leurs Mères du Bon Pasteur, et aux bonnes habitudes qu'elles ont contractées sous leur direction.

Nous avons de plus donné asile à 839 pénitentes ; elles sont actuellement au nombre 47, dont dix environ sont avec nous depuis longues années. Six sont mortes en remerciant le divin Pasteur de son infinie miséricorde à leur égard, et dans les sentiments de la plus vive piété ; quatre ont prononcé leurs vœux de religion dans la communauté des sœurs Madeleines de notre maison provinciale ; d'autres comptent parmi les consacrées et les pénitentes de la même maison.

Ajoutons enfin que, parmi nos pénitentes et nos prisonnières, il y a eu 30 abjurations, 42 premières communions et 58 confirmations.

Qu'à Dieu seul, qui a si visiblement béni nos humbles travaux, reviennent l'honneur et la gloire de tout le bien qui s'est fait jusqu'à ce jour dans l'Asile Ste Darie ; qu'il daigne nous bénir encore et toujours, afin qu'animées d'un zèle de plus en plus actif, d'une ardeur de plus en plus vive, nous ne nous lassions jamais de lui chercher et de lui trouver des perles précieuses, perdues dans la boue et les ordures de ce monde.

DIEU SOIT BÉNI !

TABLE.

SIXIÈME ANNÉE : 1875.

SEPTIÈME ANNÉE : 1876.

HUITIÈME ANNÉE : 1877.

NEUVIÈME ANNÉE : 1878.

DIXIÈME ANNÉE : 1879.

SUPPLEMENT

Religieuses qui ont demeuré a l'asile Ste Darie depuis la fondation.

CHORISTES

	ARRIVÉE	DÉPART	DÉCÈS
T. H. M. Marie de Ste Hélène Larivière, 1ère Supérieure	30 mars 1870	16 juill. 1898	
T. H. M. Marie de St Étienne Lussier, 2ème Supérieure, ...	20 juill. 1898		
Sr M. de Ste Domitille Larose	30 mars 1870	11 août 1871	
Sr M. de St André Corbeil	6 avril 1870		
Sr M. de St Célestin Martin, 1ère Ass.	1er mai 1870	23 avril 1878	31 déc. 1893
Sr M. de St Amable Manseau	30 juill. 1870	3 sept. 1875	
" " "	23 déc. 1897		
Sr M. de Ste Aurélie Labelle, 2ème Ass. .	11 août 1871	. . . . . .	22 janv. 1880
Sr M. de St Charles Bourgeois	5 juin 1872		
Sr M. de St Césaire Touchette	25 nov. 1872	12 août 1885	

	ARRIVÉE	DÉPART	DÉCÈS
Sr M. de St Édouard Doucet	11 juill. 1873	6 sept. 1877	
Sr M. de St Arsène Gladu	4 sept. 1874	12 nov. 1877	
" " "	24 oct. 1889		
Sr M. Madeleine de Jésus Lavine . .	2 août 1876	4 oct. 1880	
Sr M. de Ste Anastasie Lambert . . .	7 sept. 1876	. . . . . .	26 sept. 1879
Sr M. de Ste Joséphine McNeil	3 nov. 1876		
Sr M. de Ste Christine Bissonnette . .	3 nov. 1876		
Sr M. de St Frédéric Marcil	7 sept. 1876	15 août 1898	
Sr M. de St Augustin Corbeil 3ème Ass. .	30 janv. 1877		
Sr M. de St Hilaire Dionne	26 sept. 1877	14 déc. 1886	
Sr M. de St Dosithée Fournier	21 nov. 1877		
Sr M. de Ste Émilienne Tougas . . .	22 nov. 1877		
Sr M. de St Godefroi Racicot . . . -	5 déc. 1877		
Sr M. de St Frs Régis Larivière . . .	8 janv. 1878		
Sr M. de St Barthélemi Farly . . .	23 avril 1878		
Sr M. de l'Immaculée Concep. (de N. Y.)	13 mai 1879	23 fév. 1882	
Sr M. de Ste Rosalie Larivière . . .	5 janv. 1880	18 juin 1888	
Sr M. de Ste Véronique Labarre . . .	17 déc. 1880		
Sr M. de St Wilfrid Mc Rory	4 oct. 1880	. . . . . .	8 déc. 1888
Sr M. du Vénérable Bède (de N. Y.) .	2 nov. 1880	21 juillet 1882	
Sr M. de Ste Béatrix Gosselin	28 mai 1881	. . . . .	

	ARRIVÉE	DÉPART	DÉCÈS
Sr M. du Cœur de Marie Leblanc . .	2 oct. 1881	28 oct. 1881	
" " "	2 sept. 1887		
Sr M. de St Dominique Provencher . .	11 déc. 1881	. . . . .	27 nov. 1899
Sr M. du Rosaire Demers	11 déc. 1881	17 mars 1891	
Sr M. de St Lawrence Mc Laughlin	23 fév. 1882	4 avril 1883	
" " "	1er juill. 1887		
Sr M. de St Auguste Gill	20 juill. 1882	28 nov. 1884	
Sr M. de St Thomas de Villeneuve Guay	4 avril 1883	1er juill. 1884	
Sr M. de Liesse Chenk	1er juill. 1884	. . . . .	6 février 1888
Sr M. de St Marc Connolly	26 nov. 1884	24 mars 1888	
Sr M. de St Fulgence Connolly	14 déc. 1886	22 juill. 1887	
Sr M. de Ste Lucie Gougeon	22 juill. 1887		
Sr M. de St Théodore Cuillièrier . . .	24 mars 1888		
Sr M. de St Éphrem Denis	2 oct. 1888		
Sr M. de St Alfred Williams	18 août 1889		
Sr M. de Ste Flavie Quenneville	19 août 1890	12 nov. 1896	
" " "	22 nov. 1897		
Sr M. de St Frs de Sales Brassard . .	17 mars 1891		
Sr M. de St Ignace de Loyola Olivier .	22 août 1891	15 juill. 1896	
" " "	9 déc. 1896		
Sr M. Thérèse de Jésus Norris . . .	26 nov. 1891	25 janv. 1899	

	ARRIVÉE	DÉPART	DÉCÈS
Sr M. de Nazareth Labbé	28 nov. 1892		
Sr M. du Bon-Pasteur Landry	30 juill. 1893	. . . . . .	15 avril 1894
Sr M. de St Guillaume Maher . . .	10 août 1894	. . . . . .	14 fév. 1897
Sr M. de St Christophe Colette . . .	25 fév. 1895	30 janv. 1897	
Sr M. St Hyacinthe Guildry	4 mai 1896		
Sr M. de St Basile Roy	23 juill. 1896		
Sr M. de St Adélard Lemay	15 juill. 1897	7 janv. 1898	
Sr de M. de St Eusèbe Drolet	23 fév. 1898		
Sr M. de l'Épiphanie Drolet	28 août 1898		
Sr M. de Tous les Saints Boucher . .	15 déc. 1898	7 oct. 1899	
Sr M. de St Jos. du Précieux Sang Manseau	15 déc. 1898		
Sr M. de Ste Praxède Rivet	10 oct. 1899		
	CONVERSES		
Sr M. Ste Perpétue Guilbault	30 mars 1870	1er mai 1871	
Sr M. des Anges Deschambault . . .	6 avril 1870	26 juin 1872	
Sr M. de St Alexis Robidoux	30 avril 1870	11 août 1871	
Sr M. de Ste Félicité Vachereau . . .	18 avril 1871		
Sr M. de St Henri Héroux	10 sept. 1876	26 nov. 1892	
Sr M. de Ste Brigitte Lavine	8 nov. 1876	4 oct. 1880	
Sr M. de St Angèle Boulet	20 août 1876		
Sr M. de St Émilie Pauzé	5 déc. 1877	28 avril 1881	

	ARRIVÉE	DÉPART	DÉCÈS
Sr M. de Ste Marthe Lacaille	26 sept. 1877	4 juin 1894	
Sr M. de Ste Ste Agnès Bourdon . . .	27 juill. 1878		
Sr M. de St Gabriel Jutras	21 nov. 1879	14 août 1887	
Sr M. de St Frs d'Assise Boulet . . .	8 juin 1879		
Sr M. de St Timothée Poitras	11 mai 1880	13 mai 1896	
" " "	13 sept. 1898		
Sr M. de St Vincent de Paul Lecours .	4 oct. 1880	. . . . . .	18 sept. 1890
Sr M. de l'Assomption Bussières . .	18 août 1881		
Sr M. de St Maurice Véronneau . .	4 mars 1882		
Sr M. de St Antonin Juneau . . .	25 sept. 1882	. . . . . .	18 juil. 1892
Sr M. de St Laurent Bélanger . . .	1er juill. 1883		
Sr M. de la Providence Longpré . . .	29 mars 1884		
Sr M. de Ste Mathilde Bourdon . . .	7 avril 1885	. . . .	3 juin 1895
Sr M. de St Paulin Proulx	16 fév. 1886	4 oct. 1898	
Sr M. des cinq Plaies Audet	14 août 1887		
Sr M. de St Eucher Gosselin	6 mai 1889		
Sr M. de la Croix Fradet	21 juin 1890	2 juin 1896	
Sr M. de St Benoit Daoust	13 déc. 1889	21 juin 1890	
Sr M. de Ste Geneviève Laramée . .	9 août 1890		
Sr M. de St Cyrille Paquette	30 déc. 1890	25 août 1891	
" " "	3 nov. 1895		

	Arrivée	Départ	Décès
Sr M. de St Damase Gagnon	25 août 1891		
Sr M. de St Eulalie Amiran	25 août 1891	30 nov. 1892	
" " "	23 juill. 1893	3 nov. 1895	
Sr M. du St Sauveur Pilon	13 mai 1892	30 juill. 1893	
Sr M. de St Roch Laramée	28 nov. 1892	23 juill. 1893	
" " "	21 nov. 1898		
Sr M. de St Rémi Dagenais	30 nov. 1892	. . . . .	16 fév. 1899
Sr M. de St Fabien Juneau	17 août 1893		
Sr M. de Ste Rose de Viterbe Chouinard	1er avril 1895	10 oct. 1898	
Sr M. de la Transfiguration Proulx . .	21 oct. 1895	6 mai 1896	
Sr M. de St Jude Lachaîne	15 mai 1896	23 fév. 1897	
Sr M. de St Isidore Morin	21 nov. 1896		
Sr M. de St Bruno Dépâtie	24 fév. 1897		
Sr M. de St Claude Montminy . . .	29 août 1898		
Sr M. de St Amédée St Pierre . . ,	29 août 1898		
Sr M. de St Romuald Lacombe . .	9 oct. 1898		
Sr M. de St Florent Michaud . . .	4 sept. 1899		
Sr M. de St Sévérin Bisson	29 déc. 1899		